

ABSTRACT

Title of Thesis:

QUELLES RELATIONS EXISTENT LES
PRÉNOMS ET L'IDENTITÉ FRANÇAISE, ET
COMMENT CETTE RELATION A-T-ELLE
EVOLUÉ DEPUIS 1803 ?

Marie Laverdiere Master of Arts in French
Language and Literature, 2023

Thesis Directed By:

Professor Hervé Thomas Campagne French
Department

This thesis analyzes the connection between *prénoms* (first names) and *l'identité française* (French identity). Today, *l'identité française* is a term that can be used to create a negative view of immigrants, favoring a homogenous national identity. This paper analyzes the history and evolution of *l'identité française* to better understand how and why the term can be negatively associated. Simultaneously, this paper tries to connect the evolution of *l'identité française* with analyses of the changing *prénoms* in France.

QUELLES RELATIONS EXISTENT LES PRÉNOMS ET L'IDENTITÉ FRANÇAISE, ET
COMMENT CETTE RELATION A-T-ELLE ÉVOLUÉ DEPUIS 1803 ?

by

Marie Laverdiere

Thesis submitted to the Faculty of the Graduate School of the
University of Maryland, College Park, in partial fulfillment
of the requirements for the degree of
Master of Arts in French
Language and Literature
2023

Advisory Committee:

Professor Hervé Thomas Campagne, Chair

Professor Andrea Frisch

Associate Professor of French Mel Scullen

© Copyright by
Marie Laverdiere
2023

Table of Contents

Table of Contents.....	ii
List of Tables.....	iii
List of Figures.....	x
List of Illustrations.....	xxvii
List of Illustrations.....	xxvii
Introduction: Upon Analyzing the Following Thesis.....	1
Chapitre 1 : Le mémoire original.....	17
Chapitre 2 La relation entre les prénoms et l'identité française traditionnellement.....	24
Chapitre 3 : Les prénoms rares.....	38
Chapitre 4 : Les prénoms régionaux selon l'histoire.....	52
Chapitre 5 : Les immigrés.....	66
Chapitre 6 : Les prénoms comme des catégories sociales : les stéréotypes associés aux prénoms.....	89
Conclusion 'L'identité' et l'identité française d'aujourd'hui.....	105
Bibliographie.....	109

Introduction: Upon Analyzing the Following Thesis

This introduction reflects pre- and post-mémoire, research-based revisions to my thesis. First, this introduction reflects on the shortcomings of my original work, which can be broken up into three main subjects: the use of the term *noms* when what was meant was *prénoms*; the use of identity stereotypes - not based in scientific research; and a conclusion based on opinion, rather than empirical analysis. Second, this introduction offers a synthesis of research undertaken in response to committee guidance regarding the aforementioned shortcomings. It focuses on *prénoms* as opposed to *noms propres*; it addresses modern French political debates around *l'identité française*, and it offers an overview of primary elements of *l'identité française* in France, referencing scholarly sources that address this topic. Finally, this introduction concludes with a paragraph that sets forth my new thesis: that parents' choice of children's names can be linked to their political leanings.

Firstly, the original thesis analyzed *noms propres* in France by researching the question « *Les noms propres sont-ils représentatifs de l'identité française ?* » I chose the term *nom propre* and this specific question based on my interest in French identity and input from my thesis advisor. However, the lack of clarity in the first thesis occurred because I did not clearly understand the term “*nom propre*” and the way in which my research covered it. Originally, I thought *les noms propres* would be useful because I wanted to address both first and last names. However, my research focused primarily on first names. Therefore, in the revised version, it was necessary to specify

that I was focusing on *prénoms* as opposed to *noms propres*. Additionally, the French language distinguishes *nom* (generally meaning *nom de famille*), from *prénom*, and *les noms propres*. I originally assumed *nom propre* referred to a proper name, as in how we identify ourselves. I did not consider that a *nom propre* could also mean proper noun (*nom* in French means name and noun). Linguiste Yolanda Lopez Franco asserts that the *nom propre* « n'est simplement qu'une fonction de la catégorie plus générale du nom et qu'il suffit qu'un nom commun franchisse le 'seuil du nom', comme il l'appelle, pour qu'il devienne un nom propre » (170). The vast nature of the word « *nom* » can therefore encompass various research topics. In short, my approach to addressing the topic of French identity through the study of *les noms propres* was incomplete.

Secondly, the original thesis relied on stereotypes without sufficient scientific basis. General references to *l'identité française* and *l'identité française traditionnelle* permeated the paper, leaving the reader to wonder what was meant by *l'identité française*. Upon further review, *l'identité française* is grounded in theoretical work by political scientists and historians such as Lucien Febvre and François Crouzet (authors of *Nous sommes des sang-mêlés: Manuel d'histoire de la civilisation française*) and Gérard Noiriel (author of “À quoi sert l'identité française”), in addition to extensive research into Jérôme Fourquet's works *L'archipel français : naissance d'une nation multiple et divisée* and *La France sous nos yeux : économie, paysages, nouveaux modes de vie*. For instance, Febvre suggests that “l'histoire française est une histoire des ‘emprunts’ qui étaient des résultats des processus de métissage et adaptation » (Ford 182). The understanding that France has a history of

adaptation helped me to differentiate the ideas of *l'identité française* as the character and soul of the nation (as suggests Noiriel) and *l'identité française* as a politically associated term.

Thirdly, the original thesis concluded that people should be sensitive to the limits of their own social biases when defining who is included in *l'identité française*. For example, the original concluding paragraph states “la France d’aujourd’hui n’est plus aussi catholique et n’est plus aussi blanche que la France du passé ». This general statement about the demographics of France was made with insufficient evidence that France almost exclusively possessed the label of being “catholic” and “white” in the past. Even more, the last sentence of the thesis states “Les divers prénoms d'aujourd'hui montrent la pleine expansion des manières d’être, des connaissances, des origines, et de la volonté d’être des individus avant tout ». This general conclusion is not scientifically grounded. Rather, it underscores my beliefs about how all French people must or must not believe and behave.

My first attempt at writing this thesis was difficult to organize because of the many directions I considered taking. These varied ideas impeded my ability to develop a cohesive thesis. The original thesis reflects a great quantity of research, but the research is distributed imprecisely and unclearly. The original research would have been better conveyed had I prepared a revised outline after each subsection was completed. Since the thesis did not present a clear argument, I needed to reformat my findings. After reviewing new research topics suggested by my committee, I can propose a new thesis in a more scientifically grounded manner and prove an actual

claim: namely, that the choice of first names reveals the parents' political leanings towards the left or right.

One of the most important aspects of my revisions was to focus more intently on research surrounding first names (*prénoms*) instead of proper names (*noms propres*). In both cases, I wanted to focus on the idea that « La nomination est aussi la marque d'une origine qui reste extérieure au sujet, étrangère, et dont il est toujours dépossédé » (Bauer 80). However, *les noms propres* (or proper names) can reflect both first and last names; « Si on demande à des sujets parlants un exemple de nom propre, on a toutes les chances d'obtenir un prénom ou un patronyme familial » (Lopez Franco 172). Since my thesis focuses specifically on first names, it was necessary to use more precision and focus on *prénoms*.

By focusing my new research on *prénoms*, I establish a clear chronological frame for my thesis. For instance, much of my research revolved around Napoléon's 1803 law that limited the choice of first names, and its abolishment in 1993. By specifically looking at this time frame, I was able to research how *l'identité française* evolved during the same time period, thereby allowing me to analyze connections between *prénoms* and *l'identité française*. This period is critical because it identifies how *l'identité française* « a eu ses racines avec la Révolution de 1789 quand l'idée était de créer un État indivisible » and because « *l'identité nationale* » is in fact a synonym with the « *peuple* » or the « *Tiers-État* » which has developed over the last two centuries (Baker 22, Grossman). Although it was only constitutionalized in 1958, the idea of French *laïcité* began with Napoléon (« Un peu d'histoire »). Napoleon's rule brought military conscription and school lessons in French as opposed to Latin («

Un peu d'histoire »). This implemented a unification within the country, which is an essential element of French universalism. French universalism is not supposed to ignore diversity, but to “*depasser*” diversity (Guilmond). To clarify, French universalism, from the perspective of French sociologist Nathalie Heinich, acknowledges differences that exist within the unifying decision to live as a community (« l'universalisme n'est donc rien d'autre qu'une visée à faire exister par l'action, la décision, la volonté commune - comme toute valeur »). Therefore, while analyzing the relationship between *prénoms* and *l'identité française* within the chronological frame of 1803, *l'identité française* represents the specific desires of the state, namely *laïcité* and universalism.

Additionally, it is important to focus on *prénoms* because the *prénom* represents an important aspect of identity. Questions about who chooses a first name, what a first name does for a child, and what social practices and traditions influence the choice of first name all relate to individual identities. *Prénoms* are (traditionally) given to the individual at birth without any consent. *Prénoms* exist, at the same time, as “partie de son identité et de son intimité et il[s] garde[nt] une étrange extériorité » (Bauer 82). The *prénom* represents both how one defines oneself and the social categorization applied firstly by the parents, and secondly by peers during the process of classification, as described by Thomas Szasz.¹

The psycho-social approach to identity connects *prénoms* with *l'identité française* because, while one is an individual identity and the other more social, they

¹ Szasz asserts that stereotypes arise during a process of “classification,” whereby there is the person classified, the classifier, and the public who approves the classification (53).

both reveal interpersonal relations. The *prénom* is interpersonal since it is given by others and conveys the “*désirs*,” “*fantasmes*,” and the “*propre histoire*” of the parents (Bauer 80). *Prénoms* are also interpersonal because the process of classification permits the classifier to assert stereotypes upon the classified (Szasz 53). Similarly, *l’identité française* is interpersonal because it defines an individual in relation to their country, France. *L’identité française* also creates an interpersonal group identity shared by everyone who defines themselves as French.

Therefore, while analyzing the importance of national identity, there is a connection between the interpersonal nature of *l’identité française* and the interpersonal nature of *prénoms*. This shared interpersonal attribute represents how both individual and national identities develop alongside the people who embody them.

In France, there is a specific process for choosing *prénoms*. After Napoleon’s “loi du 11 Germinal an XI 1803,” only first names representing historical figures, saints and first names from revolutionary calendars (specifically eliminating first names that referred to revolutionary characters of whom he disapproved) (« 1er avril 1803 ») were allowed. People who chose first names that were not approved were left with children “sans existence” because they were not recognized by the state (« 1er avril 1803 »). The restrictions in the law of 1803 was loosened with the Instruction Ministerielle of 1966, and finally abolished in 1993 (Fourquet 125-126). Since 1993, the rules for choosing first names are as follows:

Tableau 8: Les conditions pour le choix du prénom

<p>« Le choix du prénom doit respecter les conditions suivantes :</p>
<ul style="list-style-type: none"> ● Le prénom ne doit pas être contraire à l'intérêt de l'enfant. Par exemple, un prénom ridicule ou grossier.
<ul style="list-style-type: none"> ● Le prénom doit respecter le droit d'une autre personne à voir protéger son nom de famille.
<ul style="list-style-type: none"> ● Par exemple, choisir comme prénom le <i>nom de famille</i>: <i>Nom qui figure sur l'acte de naissance (appelé aussi nom de naissance ou nom patronymique)</i> d'une personne célèbre.
<ul style="list-style-type: none"> ● Si l'enfant porte le nom d'un seul de ses parents, il ne peut pas avoir comme prénom le nom de l'autre parent. Par exemple, un enfant qui a pour parents monsieur Dupont et madame Martin. Si cet enfant porte seulement Dupont comme nom de famille, il ne peut pas avoir Martin comme prénom » (« Choix du prénom de l'enfant »)

If the officer of the state does not approve the name, the parents can choose a new name, or one will be provided by the state. While these rules still limit naming practices, they do not stop people from diversifying the first names they give their children. In fact, today, French people lean towards more diverse names and began drifting towards these diverse names at the start of the 20th century (see graphic B). This demonstrates a movement towards more diverse first names. For instance, the percentage of children's names representing the five most common choices slowly decreased over the last century: 21,8 % in 1897, 29 % in 1927 13,9 % (Desplanques 123).

First names are important to analyze in this thesis because the percentage of *prénoms rares* (or *prénoms divers* as they should be called) chosen for children increased dramatically since the 1993 abolition of Napoleon's law. A *prénom rare* refers to a group of *prénoms* given to a small percentage of children. They are better-considered *prénoms divers* because they represent a diversity of *prénom* choices.

Therefore, multiple *prénoms rares* could exist simultaneously because there are more *prénoms* given. With more *prénoms rares*, there are fewer categories of *prénoms* being given to, for example, 20% of the population. Rather, there are more *prénoms* given to smaller percentages of the population. Diversity in the first names give increased from 6,993 newborns in 1981 to 9635 *prénoms rares* in 1993, and subsequently to 28,020 newborns with *prénoms rares* in 2019 (« Chronologie des prénoms féminins les plus donnés»). This could demonstrate a societal move towards diversifying individual identities, as Fourquet states: the increased tendencies towards *prénoms rares* “font preuve en l'occurrence d'une très grande originalité... Si on se penche donc sur cette catégorie particulière, la tendance à l'individualisation, symptôme de la dislocation d'une matrice culturelle commune, apparaît spectaculairement (Fourquet 127).

It could be argued that a social movement where multiple people are trending toward diversifying the choice of first names does not show individualization but a crowd mentality that follows whatever trend. However, researchers Guy Desplanques and Michel Grignon disagree. They write that « Pour autant, qui dit mode ne dit pas nécessairement esclavage vis-à-vis des vecteurs de la mode. Si les médias peuvent amplifier une mode, ils ne peuvent pas imposer n'importe quoi » (Desplanques 121).

The individual decisions to diversify names reflect a greater evolution of individuals away from traditional names. Even the choice of names that become popular in the 21st century remain popular for a shorter time than they did at the start of the 20th century. Today, specific names are trendy for about 10 years, as opposed to lasting approximately 40 years as they did at the start of the 20th century (Desplanques 123). This demonstrates that, over the last hundred years, individuals have persisted to diversify the naming pool.

This thesis consistently refers to theorist Jonathan Culler's idea that identity is simultaneously "individual," "social," "given," and "made" (109). Therefore, since identity is both individual and social, it is important to see the connection between the choice of first name (individual identity) and *l'identité française* (social identity). Consequently, the next area of research I reviewed during the revision process was the political realm of *l'identité française*.

I examined contemporary French politics through the lens of French history and noted the evolution of the term *identité française*. Gérard Noiriel says it defined « *l'âme* » or the « *caractère national* » of France (pre-1980s) (Résumé de "À quoi sert l'identité française"). The far-right then used *l'identité française* as a term "pour stigmatiser les immigrés », and it assumed a negative connotation according to Noiriel (Résumé de "À quoi sert l'identité française"). Gérard Noiriel explains that « l'antagonisme franco-allemand qui avait structuré le récit d'actualité entre 1870 et 1945 a ainsi été remplacé par un nouveau discours où le « nous » français apparaît constamment opposé aux « eux » islamiste » (Noiriel cité par Grossman). Noiriel asserts that the idea of *identité française* can be used to discriminate against people

who are different. Understanding this negative association of *l'identité française* is essential to comprehending the political debates that surround it.

I then researched French political debates by analyzing modern political candidates' stances on *l'identité française*. Contemporary politicians use the term in a variety of ways, but always refer to the fact that it can be used to encourage a homogenous group identity. For instance, Eric Zemmour of the far right said that:

L'identité française est résumée par la phrase de De Gaulle : 'Un pays de race blanche, de religion chrétienne et de culture gréco-romaine.'... Et nous sommes en train de le dilapider. Prétendre que la France, de toute éternité, avait existé et devait exister est faux. La France est fragile, c'est une création artificielle, politique, qui aurait très bien pu ne jamais exister et qui, d'ailleurs, a été en danger permanence... Dès que la France, au nom d'idéaux—que ce soit l'universalisme catholique ou l'universalisme des droits de l'homme—, a plongé dans un certain humanisme, cela s'est retourné contre elle (Zemmour 44).

From Zemmour's perspective, France must protect her identity by avoiding change, which would threaten her existence.

Marine Le Pen, another candidate of the far right, uses rhetoric that reinforces the negative, discriminatory connotation of *l'identité française*. She states that the “fondamentalisme islamiste... nous agresse chez nous, [and] s'attaque à notre démocratie » (« Mondialisation et identité nationale »). Here we see that in Le Pen's opinion there is no room for diversity, because her all or nothing rhetoric groups together everyone who is Muslim as a threat, leaving no one who represents differences to participate in *l'identité française*.

Current president, Emmanuel Macron says that he, too, is “attaché à cette identité française », but that this identity is more than just her “origines chrétiennes” (« Emmanuel Macron et l’identité française »). Macron states that the *République* is represented by « l’émancipation par rapport à une religion... pour l’autonomie des individus, indépendamment de toute religion ou appartenance » (« Emmanuel Macron et l’identité française »). Macron, contrary to the other two politicians, confronts the belief that *l’identité française* must be homogenous. He suggests that *l’identité française* is more than a politically negative connotation, but rather a reference to a group identity set up within *laïcité* and universalism, which « est un principe d’intégration » (Leclair). The debates surrounding *l’identité française* suggest that the term is engulfed in a conundrum by which some people associate it with a preservative homogeneity, and others see it to celebrate a diverse group identity.

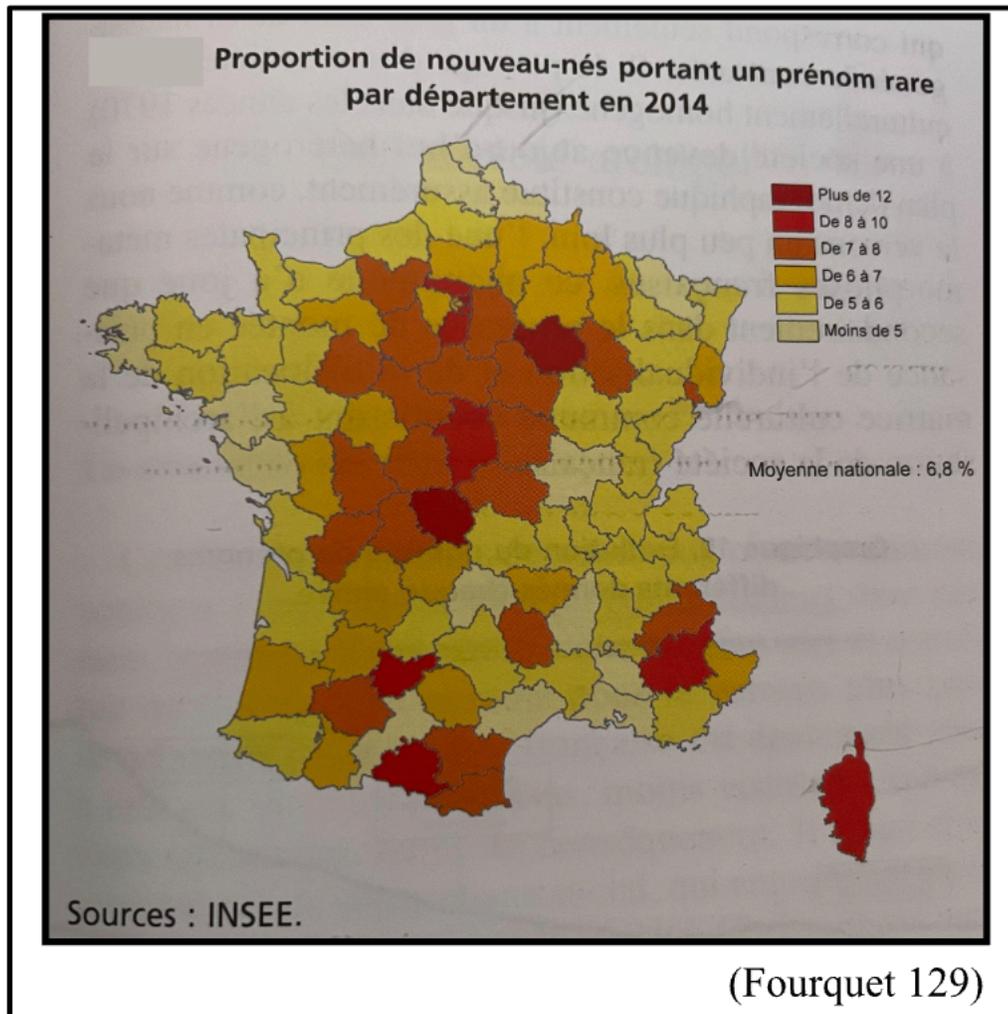
Looking at the connection between *l’identité française* and *prénoms* is a way to study the movements towards and away from diversity. My research supports the hypothesis that there is a connection between the choice of a first name and the political leanings of the parents who chose it .

Looking at the situation in France today, one can see a modern shift towards individualization. For instance, Matthieu Quyyollet writes that « le citoyen postmoderne [pense] que nos sociétés sont désormais organisées et pensées autour de la figure de l’individu : toute organisation collective - qu’elle soit familiale, religieuse, politique, nationale est désormais pensée à travers le prisme individuel » thereby creating « une nation d’individus » (Quyyollet 85). This nation of individuals trends

towards an increased preference for *prénoms rares*. This trend diversifies the naming pool and broadens an understanding of contemporary French identity.

In response to the growing desire for diversity and individualization, there are two results. The first is a desire to embrace globalization and individualization. For instance, the rise of the *prénom* Kévin in the 1990s demonstrates the great influence of globalization of anglo-pop culture in France. However, there are also people who see globalization as an overwhelming phenomenon and try to reconnect with the group identities of their heritage. For instance, Quyyollet writes that « la globalisation a entraîné un réveil des identités collectives, notamment nationales, effrayées par le ‘polythéisme des valeurs’ et par la crainte de disparaître dans le grand tout mondialisé » (86). This juxtaposition of the effects of globalization, as both diversifying and unifying, is like the debates surrounding *l’identité française* today.

Carte 3



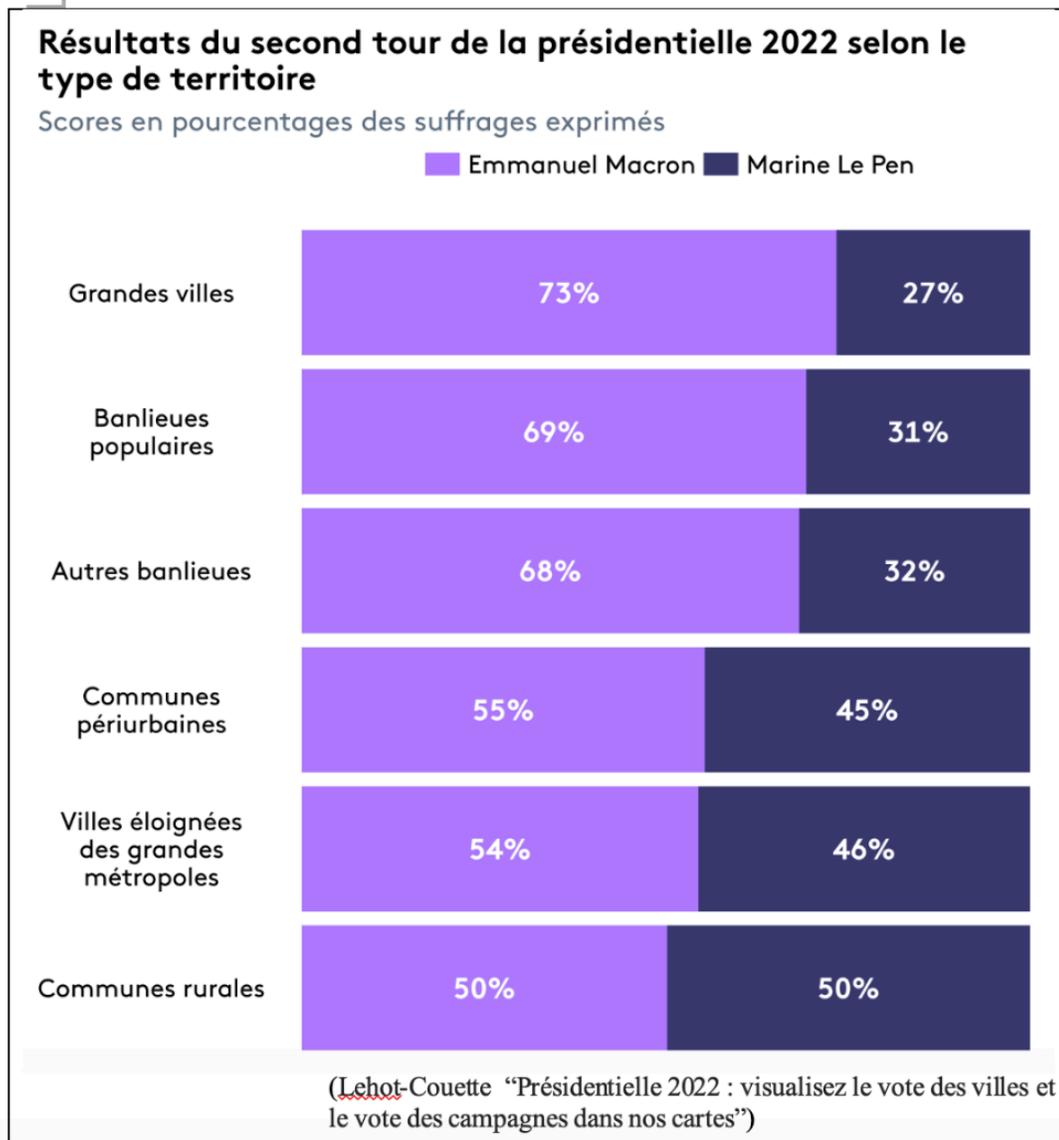
The situation in France is one where debate continues because there are different perspectives as to what the definition and connotations of *l'identité française* should be. Although it is difficult to define *l'identité française*, looking at trends in choices of *prénoms* is one way to understand how different groups of French people see themselves.

For instance, the regions les Hauts-de-Seine, and les Yvelines represent proportionally more practicing Catholics than many other regions (Fourquet 128). In

these regions, there are fewer *prénoms rares* (see Map A) (Fourquet 129). We also know that « les catholiques votent majoritairement à droite » because they have « de vieilles affinités avec la droite autoritaire, l'ordre et les valeurs traditionnelles » (Schlegel 115, 117). Therefore, it seems there is a correlation between Catholics choosing traditional *prénoms* and their tendencies to vote toward the right.

On the other side of the political spectrum, people living near Paris tend to lean toward the left politically as the graph “Résultats du second tour de la présidentielle” on the following page demonstrates. Map A illustrates that Paris represents a great percentage of parents choosing *prénoms rares*. Fourquet explains that « Dans ce cœur du pays [à Paris], la désagrégation de la matrice catho-laïque est sans doute la plus accomplie, libérant ainsi un espace à une autonomisation accrue de l'individu affranchi du poids des traditions et des héritages » (128). In this case, we see a correlation between a region that favors *prénoms rares* and a region that favors a more leftist perspective.

Graphique 22



In conclusion, a revised version of this original *mémoire* would include a detailed study of the way in which *prénoms* relate to identity, an explicit conversation regarding how French politics co-opt the term *l'identité française* as an exclusive term, and a thorough analysis of the connection between the choice of first name and political tendencies. In response to the research question “quelles relations existent

entre les prénoms et l'identité française, et comment cette relation a-t-elle évolué depuis 1803 ? » we see the possibility that parents who choose different types of *prénoms rares* could likely have different ideas of what *l'identité française* means. In many cases, choosing a specific prénoms for a child can also be a good indicator of the parents' socio-economic status and political leaning.

A continuation of this thesis may lead to further inquiry regarding the relationship between political tendencies and the choice of first names in the United States and elsewhere.

Chapitre 1 : le mémoire original

Cette thèse analysera les prénoms en France et montrera comment les prénoms peuvent représenter l'identité française ou non. Je voudrais commencer cette introduction en me présentant. Je m'appelle Marie Laverdiere. Nous, les Laverdiere, nous ne mettons plus l'accent sur Laverdière. Même après que les sœurs québécoises ont enlevé des points en corrigeant les essais de mon père pour avoir mal épilé son nom, nous avons continué à rester sans accent parce que notre nom français, pour être plus précise, notre nom québécois, est devenu un nom américain aux origines québécoises. Tout cela pour dire que les prénoms ont des origines qui représentent certains aspects d'une identité, mais les prénoms (qui ont souvent pour effet de catégoriser les gens) ne sont pas toujours représentatifs de tous les niveaux d'identité d'un individu. Ainsi, bien que je porte un nom évidemment québécois, je suis américaine. Peut-être que le manque d'accent dans Laverdiere signifie un changement, signifie que ce nom ne représente pas une vraie québécoise (qui utiliserait l'accent). Au contraire, certainement que les modifications de mon nom, le manque d'accent, représentent comment mon identité est une combinaison de mes origines québécoises et indique où j'ai grandi ainsi que l'environnement états-unien.

En d'autres termes, mon nom identifie un aspect de mon identité, mais pas toutes les nuances de mon identité. Mon nom n'indique pas que ma langue maternelle est l'anglais, mon nom n'indique pas si je pratique une religion (parce que, comme la plupart des gens, mes parents ont choisi mon prénom, ce n'est pas quelque chose que j'ai choisi pour me représenter). Néanmoins, mon nom me représente et me

représentera toujours et indiquera qui je suis. Mon nom me montre au monde en laissant des éléments cachés derrière un nom québécois malgré que je ne sois jamais allée au Québec. Je suis née aux États-Unis, je ne parlais français qu'en utilisant les gros mots québécois jusqu'au moment où j'ai décidé (contre la volonté de ma mère) d'apprendre le français à l'école. Mon prénom est typiquement catholique et oui, je suis catholique, mais personne ne peut prononcer mon prénom correctement : quand je suis aux États-Unis, tout le monde m'appelle Mary et quand je suis en France, les Français évitent les accentuations données par mes parents et m'appellent Marie. Donc, est-ce que mon prénom représente mon identité ?

Les relations entre l'identité et le prénom sont complexes. Dans son chapitre intitulé « L'identité, l'identification, et le sujet »², Jonathan Culler pose la question « Est-ce que le moi est quelque chose de donnée ou de créé, et est-ce que le moi doit être considéré d'une manière individuelle ou sociale ? » (109)³. Prenant l'exemple de mon prénom, mes parents me l'ont donné. C'est un prénom individuel, qui, avec mon nom de famille, représente ma relation sociale avec d'autres personnes. Mon nom donné représente mes origines québécoises et l'orthographe sans accent peut illustrer les changements qui se sont passés pendant notre immigration et notre intégration aux États-Unis. Mon nom donné représente mes origines, mais pas mon identité, que je crée durant ma vie, ce que je décide que je vais faire, comment interagir avec les

² Toutes les traductions sont de l'auteur de ce mémoire : « Identity, Identification and the Subject »

³ « Is the self something given or something made and second, should it be conceived in individual or in social terms? »

autres, etc. Enfin, le « moi »⁴ de Culler est en même temps « donné »⁵ et « fait »⁶, « individuel » et « social ».

De la même façon, les prénoms en France sont représentatifs de l'identité française jusqu'à un certain point. Néanmoins, il y a des problèmes quand les gens décident d'ignorer la différence entre le prénom et l'identité « donné[e] » et « fait[e] », « individuel[le] »⁷ et « social[e] ».

Cette thèse commencera avec deux introductions aux sujets que nous traiterons dans cette thèse. Les questions posées dans l'introduction sont « Qu'est-ce que l'identité française traditionnelle » et « Qu'est-ce que les prénoms comme catégories sociales ». La première section après les introductions concerne la relation entre les prénoms et l'identité française traditionnelle. Cette section discutera l'influence catholique, ensuite, elle analysera les lois des prénoms et elle finira avec un retour à la discussion de l'identité et des prénoms. La deuxième grande section se focalisera sur les prénoms rares : pourquoi les choisir ? Qu'est-ce qu'un prénom rare ? Est-ce que les prénoms rares montrent du narcissisme ou l'expression de soi ? Cette section continuera en analysant l'histoire des prénoms rares et montrera comment les prénoms rares dépendent des régions. La troisième grande section étudiera les prénoms régionaux, où nous verrons l'histoire régionale d'une culture française, les prénoms régionaux, l'étymologie des prénoms français et une étude de cas sur les prénoms corses. La quatrième section analysera les prénoms d'immigrés,

⁴ « self »

⁵ « given »

⁶ « made »

⁷ « individuel »

en commençant avec les immigrés musulmans, les statistiques des générations d'immigrés et les changements des prénoms au fil du temps, les évolutions de types de prénoms d'immigrés et une analyse des prénoms d'immigrés du Laos.

Enfin, il y aura deux dernières sections qui font référence aux introductions pour compléter l'analyse. Une section analysera les prénoms comme des catégories sociales, plus spécifiquement cette section discutera les stéréotypes des Kevin et les stéréotypes nominaux à l'école. La deuxième section analysera une fois de plus l'idée de l'identité et l'identité française d'aujourd'hui (pour comparer avec l'introduction sur l'identité française traditionnelle). Enfin, il y aura une conclusion qui répondra directement à la question importante de cette thèse : « les prénoms sont-ils représentatifs de l'identité française ? »

Les prénoms comme catégories sociales

Parfois, les prénoms agissent comme des catégories sociales, produisant des suppositions qui permettent aux gens de juger les individus sans connaître leurs personnalités. Dans son article « La prénomination dans quatre villages de la plaine de Caen, 1600-1800 », John Dickinson écrit que « L'attribution d'un prénom est le premier geste qui introduit une personne à la communauté et lui confère une identité sociale distincte » (66). Selon lui, ce sont les prénoms qui introduisent l'identité. Les prénoms suscitent les idées et les suppositions. Potentiellement, les prénoms véhiculent certaines valeurs, engendrent différentes réactions selon les préjugés ou les stéréotypes des gens. Les suppositions ou les idées que tout le monde associe avec les prénoms font partie d'un processus qui s'appelle « classification » ; il y a celui qui classe⁸, celui qui est classifié⁹, et le « public » qui approuverait cette classification (Szasz 53). L'acceptation d'une classification par le public, ou la décision de classer les gens (même une décision tacite), signifie que la personne qui classe a plus de pouvoir social que les personnes classifiées (Szasz 53). Les gens qui n'ont pas de pouvoir, qui sont classifiés d'une manière qui diminue leurs identités, doivent changer ou déménager (Szasz 54). S'ils veulent être acceptés et vivre sans les effets des préjugés des gens qui classifient, ils doivent changer leur comportement pour s'assimiler aux catégories sociales classifiées comme acceptables.

⁸ « classifier »

⁹ « classified »

D'après Méchin, les classifiés deviennent des « victimes (soit que le prénom qu'ils viennent de choisir se révèle être parmi ceux qui sont très en vogue, soit qu'ils portent eux-mêmes un de ces prénoms que de nombreuses personnes de leur classe d'âge portent aussi)... tous s'étonnent de l'engouement que certains prénoms suscitent » (Méchin). Pourtant, il faut éviter de victimiser les gens en éliminant leur pouvoir social seulement en raison des stéréotypes ou des catégories tacites de leurs prénoms.

Même quand un prénom est donné avec des intentions pures, « sa signification n'est pas indicative de ce que le prénom *fait*, son potentiel d'affecter »¹⁰ : les autres peuvent créer des préjugés, des stéréotypes, des problèmes pour l'individu qui porte le prénom (Culler 57). Puisque « tout le monde est dans la capacité d'inventer ou de créer un prénom pour l'enfant à naître, en rapport avec une implication parfois impérieuse du vécu des parents (le souvenir d'un ami, l'admiration d'une vedette, l'évocation d'un voyage, les origines lointaines d'un(e) aïeul(e)...) » il y a aussi souvent beaucoup d'enfants qui portent le même prénom (Méchin). Pour remédier cette situation, pour différencier les prénoms, on peut :

exclure les prénoms qui ont été choisis récemment par l'entourage (parents, amis, voisins),... forger (bricoler serait plus approprié) un prénom extraordinaire... introduire la différenciation au sein de l'identique en jouant sur des variations graphiques (Cloé au lieu de Chloé, Mathieu au lieu de Matthieu, Margaux ou Margot, voire Margaud, Timothé au lieu de Timothée, etc.), sur l'orthographe étrangère des prénoms, ou en construisant des prénoms composés inhabituels (Marc-Alban, Diane-Laure, Charles-Antoine, Paul-Henri). (Méchin)

Le problème de ces exemples n'est pas quels prénoms sont choisis, mais comment ces prénoms agissent comme des catégories qui peuvent être classifiées négativement. Il

¹⁰ « its meaning is not a proposition but what it does, its potential to affect »

faut déterminer pourquoi nous associons certaines catégories sociales à des prénoms et pourquoi nous associons certains prénoms avec une *identité française traditionnelle* (même quand ce n'est pas l'identité française actuelle) pour mettre en question ces idées et instituer des nouvelles pensées sur l'association entre les prénoms et l'identité française actuelle.

Donc, les prénoms agissent comme des catégories qui donnent ou prennent du pouvoir aux individus. Ce sont les prénoms *stéréotypiquement français*¹¹ qui, en France, s'associent au pouvoir parce qu'ils sont acceptés par le public. Néanmoins, cela pose un problème au moment où la démographie de la France est en train de changer et par conséquent, l'idée de ce que c'est d'être français est aussi en train de changer. Nous allons donc analyser la relation entre les prénoms en France et l'identité française (C'est-à-dire que nous essaierons de comprendre si les prénoms donnés dans une France où la démographie change coïncident avec un changement par rapport à l'idée de l'identité française).

¹¹ Qui font référence à l'histoire catholique et nationaliste de la France

Chapitre 2 : La relation entre les prénoms et l'identité française, traditionnellement

La relation entre les prénoms et *l'identité française suggère*, donc, que certains prénoms sont stéréotypiquement et historiquement *français*. Néanmoins, la France voit que les prénoms traditionnels sont en train de changer, qu'il y a plus de prénoms originaux. Comment les Français voient-ils ces nouveaux prénoms ? Est-ce que les nouveaux-prénoms ont des conséquences sur la définition de l'identité française ? Est-ce que les gens qui portent ces nouveaux-prénoms sont moins bien accueillis que ceux qui portent des prénoms traditionnels ?

Le Catholicisme

Pourquoi et comment choisir un prénom pour un enfant ? Dickinson, qui explique les évolutions des types de prénoms en France, dit que « La prénomination est un indicateur des mentalités et de leur transformation comme en témoigne, pour certaines régions, l'adoption de prénoms révolutionnaires » (80). La France, un pays historiquement catholique, a pendant longtemps utilisé les prénoms catholiques pour démontrer sa relation avec l'Église (Dickinson 80). Voilà pourquoi les prénoms de Marie, Jean, Marc, Paul et François étaient assez populaires. Nous analyserons le mouvement actuel qui s'éloigne du catholicisme en sachant que « L'idée que le

catholicisme est un des forces sociales et politiques en France a duré pendant longtemps selon les analystes politiques français » (Bosworth 5).¹²

Tableau 9

Catégories de prénoms masculins			
Type de prénom	XVIIIe	1700-1750	1751-1800
prénoms fondamentaux	59.3	64.9	61.3
Néo-testamentaires	13.6	8.9	9.4
Saints	6.9	5.6	7.5
Fêtes chrétiennes	1.5	2.0	1.5
Références normandes	5.9	5.5	3.5
Féminins	0.0	0.1	0.2
Vétéro-testamentaires	1.9	1.1	1.4
Historiques	4.0	6.5	6.8
Connotation morale	0.0	0.2	2.5
Indéfinis	6.9	5.2	5.9

(Dickinson 80)

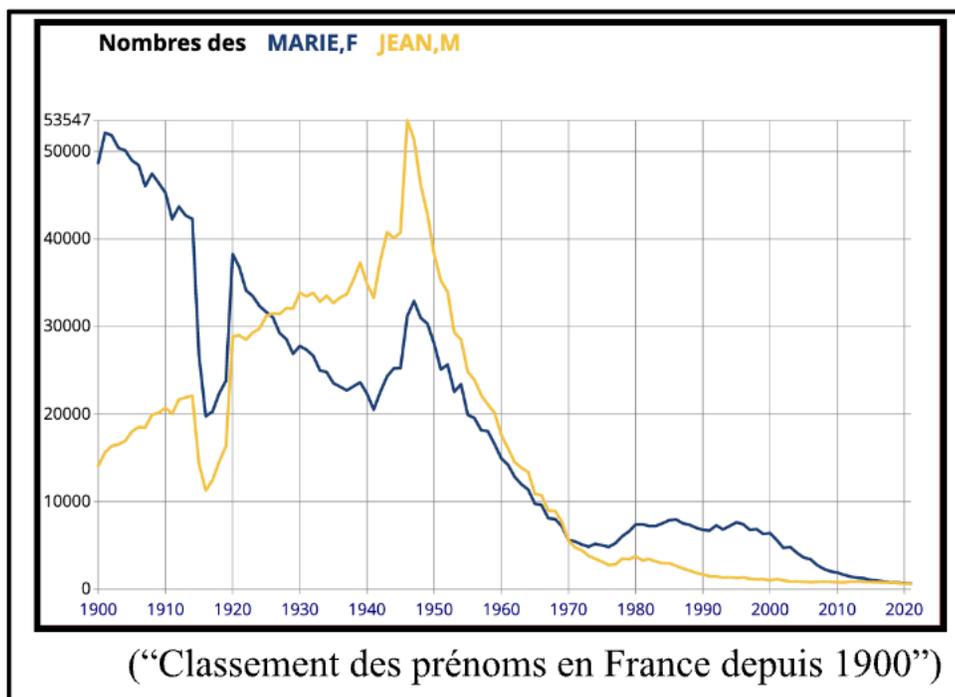
Néanmoins, le nombre de prénoms catholiques baisse aujourd'hui. Les changements ont commencé après la Révolution. Durant le XVIIIe siècle, il y avait des mouvements qui se sont éloignés de l'Église avec le siècle des Lumières quand « la République est devenue, officiellement, laïque (et l'État et l'Église sont devenues séparées juridiquement) » (Bosworth 13)¹³. Puis, une génération plus tard, les groupes catholiques ont trouvé des nouvelles manières de s'exprimer politiquement, sans tenir compte de la religion (Bosworth 13). Pourtant, même dans le monde contemporain, pour les catholiques pratiquants, le pape les encourage à nommer leurs enfants avec des prénoms traditionnellement chrétiens. Par exemple, le 9 janvier 2011, le pape

¹² « The idea that Catholicism is one of the important social and political forces in France has long had currency among French political analysts »

¹³ « Just after the turn of the century the Republic officially became "laic," for Church and state were separated by law »

Benoît XVI a baptisé 21 enfants et a incité leurs parents à « renoncer aux prénoms à la mode et à choisir au contraire des prénoms inspirés des martyrs chrétiens » (« Le pape encourage... »). Le Graphique 2 ci-dessous montre comment les prénoms des derniers siècles sont passés par des concours de baisse et d'augmentation, peut-être selon l'encouragement de l'Église.

Historiquement, le catholicisme était très important : « Ensemble les références chrétiennes traditionnelles concernent environ 80 % des prénoms particuliers tout au long de la période témoignant d'une assez forte orthodoxie » (Dickinson 81). Au XVIIIe siècle, 80 % des prénoms représentaient la chrétienté (Dickinson 81).



Cependant, plus récemment, le nombre de prénoms traditionnellement catholiques baisse. Par exemple, le Graphique 2 montre comment les prénoms Marie et Jean ne sont pas du tout aujourd'hui aussi populaires qu'avant. Marie et Jean sont des prénoms traditionnellement catholiques et aussi stéréotypiquement français. De plus, le Tableau 3 et le Tableau 4 montrent qu'il y avait énormément d'usage des prénoms composés avec Marie et Jean, qui ont fait référence au catholicisme. Donc, la baisse de Marie dans le Graphique 2 suggère qu'il doit y avoir d'autres prénoms qui les remplacent en tant que prénoms qui représentent l'identité française.

¹⁴ Le Graphique 2 fait référence à « Classement des prénoms en France depuis 1900 ». INSEE, accédé le 16 février 2022, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3532172>.

Tableau 10

Évolution des quinze principaux prénoms entiers féminins, 1670-1800					
Prénom		Avant 1700	1701-1750	1751-1800	Total
Marie	%	22.4	10.8	4.4	10.2
	n	109	105	49	263
Anne	%	12.7	11.7	7.6	10.1
	n	62	114	85	261
Marie-Anne	%	1.6	9.2	7.3	6.9
	n	8	90	81	179
Madeleine	%	12.3	8.9	1.7	6.4
	n	60	87	19	166
Françoise	%	11.3	8.2	2.1	6.1
	n	55	80	23	158
Marie-Françoise	%	0.8	3.9	9.6	5.8
	n	4	38	108	150
Catherine	%	6.1	6.9	1.5	4.4
	n	30	67	17	114
Marie-Madeleine	%	1.2	5.9	4.2	4.3
	n	6	57	47	110
Marie-Catherine	%	0	1.8	7.2	3.8
	n	0	18	80	98
Marguerite	%	7.0	4.3	1.3	3.5
	n	34	42	15	91
Marie-Jeanne	%	0.2	2.5	4.8	3.1
	n	1	24	54	79
Élisabeth	%	3.1	2.6	0.5	1.8
	n	15	25	6	46
Jeanne	%	2.7	2.2	0.5	1.6
	n	13	21	6	42
Charlotte	%	1.8	1.3	1.7	1.6
	n	9	13	19	41
Marie-Charlotte	%	0	0.6	2.7	1.4
	n	0	6	30	36
Total		83.4	80.2	57.3	69.8
Nbre cas		484	974	1 116	2 577
Nbre prénoms		45	118	358	427

(Dickinson 77)

Dans nos stéréotypes ou classifications habituelles, « le référentiel catholique est aujourd'hui profondément enfouie dans les consciences et affleure de moins en moins » (Fourquet et Cassely 345). La question qui se pose est celle-ci : quand les parents continuent de donner des prénoms catholiques à leurs enfants, à quel groupe

veulent-ils associer leurs enfants ? À la culture française traditionnelle ou à la culture catholique ? Et quels prénoms ont remplacé les Marie et les Jean comme des prénoms typiquement français des nouvelles générations.

Parfois les prénoms ont représenté l'identité de classe sociale, mais ces tendances n'ont pas duré longtemps et elles ne sont pas toujours explicites (Dickinson 73). Après la Révolution, les prénoms qui ont fait référence aux hommes de la Révolution ou au calendrier de la Révolution sont devenus populaires. Avant et après la Révolution, l'Église a créé des traditions très importantes en France. Sa « présence

» et ses prénoms donnaient « un sens à l'incroyance, à l'athéisme ou, comme on dit pudiquement, à l'affirmation laïque » (Todd).

Tableau 11

Évolution des quinze principaux prénoms entiers masculins, 1670-1800

Prénom		Avant 1700	1701-1750	1751-1800	Total
Pierre	%	16.2	15.7	7.2	12.4
	n	75	176	76	327
Jean	%	15.9	10.4	5.1	9.3
	n	74	117	54	245
Jacques	%	11.9	11.9	3.8	8.7
	n	55	134	40	229
Louis	%	6.0	7.9	4.3	6.1
	n	28	89	45	162
François	%	4.3	6.6	4.1	5.2
	n	20	74	43	137
Charles	%	4.3	3.8	4.5	4.2
	n	20	43	47	110
Guillaume	%	4.1	3.8	0.8	2.7
	n	19	43	8	70
Jean-Charles	%	0	1.0	4.5	2.2
	n	0	11	47	58
Alexandre	%	1.1	2.3	0.9	1.5
	n	5	26	9	40
Jean-Louis	%	0	0.3	3.4	1.5
	n	0	3	36	39
Henri	%	1.1	2.2	0.8	1.4
	n	5	25	8	38
Jean-François	%	0.2	1.4	1.9	1.4
	n	1	16	20	37
Nicolas	%	2.4	1.8	0.5	1.4
	n	11	20	5	36
Thomas	%	2.8	0.9	1.2	1.4
	n	13	10	13	36
Michel	%	2.2	1.4	0.8	1.3
	n	10	16	8	34
Total		69.4	71.6	43.5	60.5
Nbre cas		464	1 122	1 055	2 641
Nbre prénoms		59	147	368	458

(Dickinson 76)

Même plus récemment, le siècle dernier a connu des changements démographiques dans la population française. Il est normal que les prénoms changent pour refléter la démographie. Par exemple, lorsque la connexion entre le catholicisme et l'identité française a diminué, l'Islam est devenu de plus en plus visible (Fourquet et Cassely 439). Maintenant, nous voyons de plus en plus de prénoms traditionnels musulmans. Comment est-ce que ces prénoms représentent l'identité française ? Est-ce que, comme le suggère Emmanuel Todd dans son livre *Après la démocratie*, « la disparition de ce point de repère a détruit l'ensemble de l'organisation idéologique de la France » ?

En tout cas, les changements des prénoms et la diminution des prénoms catholiques représentent comment l'identité française est en train de changer. L'identité française a des origines catholiques, mais peut-être que l'identité française contemporaine s'est éloignée de ses origines. Les prénoms s'adaptent. Donc, la diminution des prénoms catholiques représente comment l'identité française passe à une nouvelle définition. Ce serait inconcevable de perpétuer l'idée que les « prénoms français » doivent représenter le catholicisme lorsque le catholicisme ne représente plus la majorité des Français.

La loi des prénoms

En 1803, l'Empereur Napoléon a créé une loi concernant tous les prénoms donnés en France. Avant cette loi, les parents pouvaient choisir n'importe quel prénom et souvent, ils choisissaient les prénoms régionaux ou représentatifs des

traditions familiales comme les prénoms des grands-parents. Néanmoins, après cette loi, ils n'ont plus eu le choix et ils ont dû se conformer aux prénoms approuvés par les représentants de l'État.

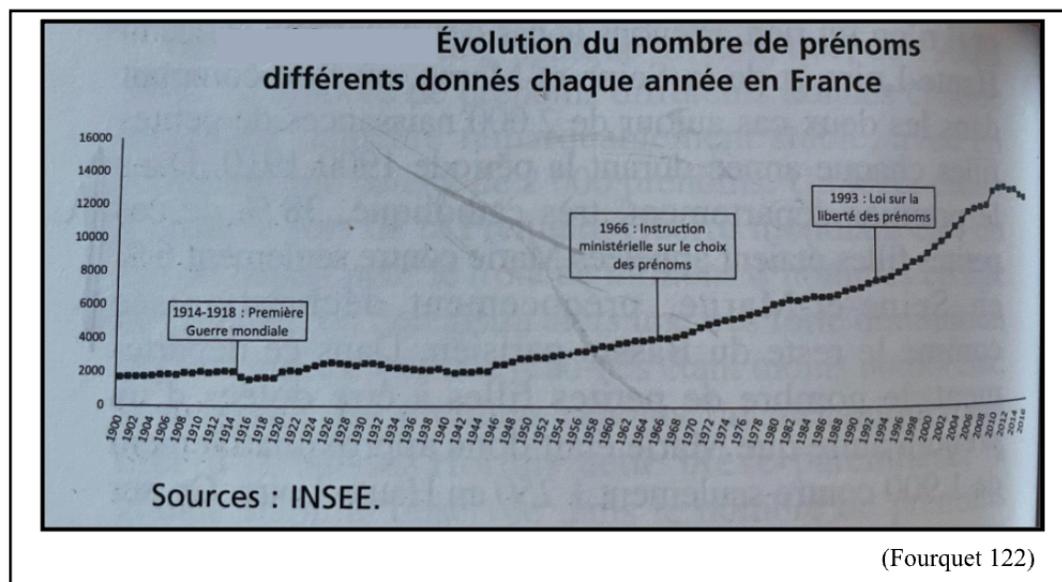
Napoléon a décidé d'éliminer certains prénoms parce qu'il y avait des vagues, des prénoms qui soutenaient les grands hommes de la Révolution, que Napoléon n'aimait pas (« 1er avril 1803 »). Donc, avec sa loi du 11 Germinal an XI, Napoléon approuvait « les noms en usage dans les différents calendriers, et ceux des personnages connus de l'histoire ancienne » (cité dans « 1er avril 1803 »). En général, cela ne devait pas créer des problèmes parce que les gens aimaient bien les prénoms des calendriers républicains et de la Bible. Néanmoins, cela a limité quelque chose de très important pour l'identité : la liberté de choisir.

En disant que les gens ne pouvaient choisir que les prénoms les plus connus, Napoléon se limitait aux traditions catholiques et françaises *de sa perspective*. Cela veut dire que Napoléon limitait le peuple et empêchait le peuple de choisir les nouveaux types de prénoms créatifs ou contemporains. Plutôt, le peuple a dû perpétuer les prénoms de l'histoire. L'empereur s'attaquait à leur liberté de choisir leurs prénoms. Même si les prénoms n'étaient pas que les prénoms chrétiens (les prénoms des calendriers républicains étaient aussi acceptables), il faut noter que la perspective napoléonienne n'était pas la perspective de tout le monde. Les critères pour les prénoms approuvés devenaient incroyablement subjectifs. De plus, Napoléon entravé la liberté à des groupes minoritaires. Dans son Décret Impérial N 3 589 du 20 juillet 1808, il a interdit aux juifs de prendre les prénoms de famille de l'Ancien Testament (« Napoléon 1er »).

L'identité et les prénoms

La subjectivité du statut des prénoms peut mettre en question l'identité même des individus. Par exemple, le 12 novembre 1964, la Cour de cassation a déclaré quatre enfants « sans existence » parce que leur mère leur a donné des prénoms bretons, pas les prénoms approuvés par l'État. Enfin, elle n'a pas pu recevoir ses allocations familiales, car l'État ne reconnaissait pas qu'elle avait eu des enfants (« 1er avril 1803 »). Cette histoire montre comment les prénoms créent une identité et aussi une humanité, comment « l'attitude des locuteurs face à leur langue [ou leurs prénoms], les règles implicites ou explicites qu'ils imposent ou qu'ils s'imposent ont un sens : elles produisent des effets qui sont autant de normes » (Schöni 24). De plus, cela montre que l'État peut définir l'identité des citoyens.

Graphique 24



Les prénoms créent donc une identité perçue par ceux qui classifient et donnent des catégories sociales à ceux qui sont classifiés. Cela veut dire que, comme je l'ai déjà expliqué, que les prénoms créent une classification. Entre celui qui classe et celui qui est classifié, il y a du pouvoir parce que celui qui classe, ainsi que le public peuvent approuver la classification et la catégorisation d'un prénom (Szasz 53) Par conséquent, ils peuvent catégoriser l'identité de l'individu. Les prénoms établissent une identité que nous associons subjectivement avec un niveau de pouvoir social : ceux que nous voyons comme similaires, comme ayant du pouvoir, nous les traitons avec respect, mais ceux qui n'ont ni les prénoms ni l'identité que nous reconnaissons, nous assumons qu'ils ont moins de pouvoir social, nous les traitons sans respect. Donc, il faut réconcilier la relation entre l'identité et les prénoms.

En revenant sur l'histoire, les règles se sont assouplies un peu en 1966, et finalement le 8 janvier 1993, la loi a redonné aux parents la liberté de choisir les prénoms (« 1er avril 1803 »). En 1966, à cause d'une diversification des prénoms déjà en pratique depuis les années 50 et des problèmes posés quand il y avait des enfants « sans existence » dans la perspective juridique, l'instruction ministérielle « élargissait le choix possible aux prénoms régionaux ou tirés de la mythologie » (Fourquet 125-126). L'instruction ministérielle de 1966 « n'a pas eu d'impact majeur, mais elle a accompagné—et peut-être accentué à la marge—une tendance préexistante » de donner les prénoms plus divers, et cette tendance est devenue plus populaire dans les années qui ont mené à la loi de 1993 (Fourquet 126). « Cette loi a fait définitivement sauter le 'carcan' (ou cadre de référence) hérité de la matrice catho-républicaine

montrant une augmentation incroyable du nombre de prénoms originaux depuis 1993 » (Fourquet 126). Depuis cette loi, « l'attitude des locuteurs face à leur langue, les règles implicites ou explicites qu'ils imposent ou qu'ils s'imposent et ont un sens : elles produisent des effets qui sont autant de normes » et ce qui est considéré normal pour les prénoms va changer (Schöni 24).

Pourquoi l'État a-t-il choisi de changer les lois ? Il y a plusieurs raisons.

Comme l'a montré Le Mintier, la loi de 1993 permettait « la suppression de l'un des derniers textes de la Révolution en matière d'état civil » et mettait les lois concernant les prénoms des enfants en accord avec la Convention Internationale des droits de l'enfant du 20 novembre 1989 (Le Mintier 2). La loi a aussi unifié les lois françaises sur les enfants avec la Convention des Nations Unies sur les droits des enfants (Le Mintier 2). Finalement, les opinions publiques ne soutenaient plus la loi de 1803 et les effets sur les familles (Le Mintier 2). Enfin, la chose la plus importante de la loi de 1993 est que « l'officier d'état civil a l'obligation d'inscrire le prénom donné par les parents sur le registre d'état civil. Les parents ne se trouveront donc plus confrontés aux difficultés injustifiées créées en pratique par certains officiers d'état civil » (Le Mintier 6-7). Finalement, les parents avaient la liberté de donner un prénom à leur enfant, de lui donner une marque qui allait le représenter au monde.

La liberté de donner la première marque d'une identité montre comment les prénoms en France sont peut-être, à l'époque moderne, plus représentatifs de l'identité des Français qu'avant, quand ils étaient peut-être plus représentatifs des vœux napoléoniens. Cette liberté n'est pas absolue, parce que les juges peuvent agir contre les prénoms des enfants s'ils trouvent que « le prénom apparaît contraire à l'intérêt de

l'enfant ou aux droits des tiers à voir protéger leur patronyme, l'officier d'état civil peut aviser le Procureur de la République qui pourra, à son tour, saisir le Juge aux Affaires Familiales. Ce dernier pourra ordonner l'attribution d'un autre prénom » (Le Mintier 7). Donc, les prénoms sont limités par l'État s'ils sont jugés « monstrueux » parce qu'ils ont des références à des aspects négatifs de l'Histoire (Méchin). Ce sont les Adolphe ou les Grégory (qui sont associés avec « l'affaire Villemin » (« l'assassinat d'un petit garçon en 1984 qui fit la « Une » de l'actualité pendant des années et qui reste inexplicé à ce jour ») (Méchin). Néanmoins, le jugement contre les choix des parents limite aussi « certains prénoms étrangers. C'est le cas des prénoms anglo-américains qui, pensent certains, sont vulgaires parce qu'ils sont empruntés à des séries télévisées. C'est le cas aussi pour les prénoms qui sont mal prononcés (prononcés à la française) ou dont la proximité phonique en français est désastreuse » (Méchin).

La complexité moderne dans laquelle les parents ont la liberté de choisir jusqu'au point où la subjectivité des juges interdit les prénoms indépendants montre peut-être une image plus précise de l'identité française. Est-ce que les prénoms représentent l'identité française ? Ou est-ce que le fait que les parents ne peuvent pas choisir n'importe quel prénom pour leur enfant, mais le fait que les parents doivent choisir un prénom qui peut être approuvé, montrent l'identité française comme libre, mais pas assez libre pour que les parents puissent faire n'importe quel choix ? Est-ce que l'identité française traditionnelle reste une idée archaïque qui doit limiter les choix de parents pour continuer d'exister ? Pourquoi est-ce que cette idée de « l'identité française » doit perpétuer l'histoire et l'approbation sociale pour exister ?

Pourquoi est-ce que l'identité française ne peut pas s'adapter pour représenter les choix sans limites des individus qui englobent les identités françaises et la démographie française ?

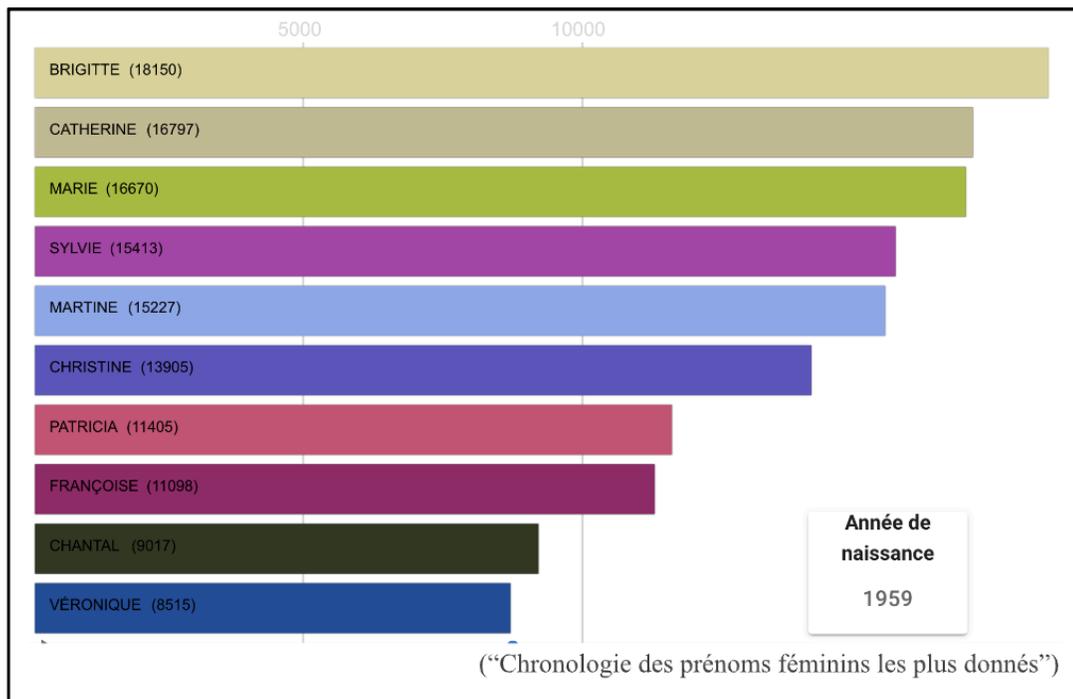
Surtout quand la loi de 1993 « est souvent jugée « trop » permis-sive puisqu'elle institue une liberté de choix quasi totale pour les parents, » nous devons aussi analyser la relation entre la liberté et l'identité française (Méchin). Les prénoms représentent l'identité française dans les limites et que *l'identité française traditionnelle* montre le manque d'individualisation en faveur d'un nationalisme.

Chapitre 3: Les prénoms rares

Pourquoi et qu'est-ce que c'est ?

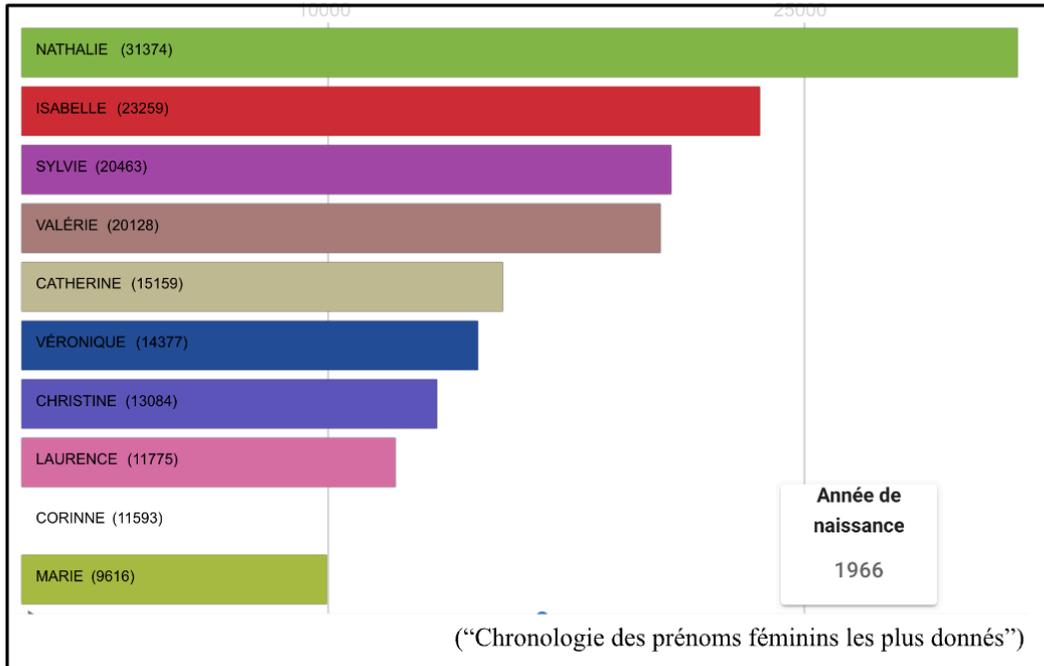
Depuis la deuxième partie du XXe siècle, les prénoms rares sont devenus de plus en plus populaires. Dans les Graphiques 4-8, nous voyons qu'il n'y avait presque aucun prénom rare, ni en 1959, ni en 1966 (mais que le nombre des à baissé entre ces années (16 670 nouveaux-nés en 1959 et 9 619 nouveaux-nés en 1966)). Le nombre de prénoms rares augmente dans le Graphique 6 où en 1981, les prénoms rares concernent 6 993 nouveaux-nés (et les Marie sont 7 398 de nouveaux-nés). Dans le Graphique 7, 1993, les prénoms rares sont les plus donnés (9635 de cas de nouveaux-nés) et les Marie ne représentent que 6945 de nouveaux-nés. Finalement, en 2019, les prénoms rares sont les prénoms les plus donnés avec 28 020 nouveaux-nés recevant ces prénoms (le prochain groupe le plus proche est celui des Emma avec 3 934 nouveaux-nés (et les Marie ne sont pas mentionnées parce que leur chiffre est trop bas). Cela montre que les prénoms rares sont assez populaires et représentent un élément de l'identité française d'aujourd'hui, très différente des années passées. Mais pourquoi est-ce que les prénoms rares sont devenus populaires ?

Graphique 25¹⁵

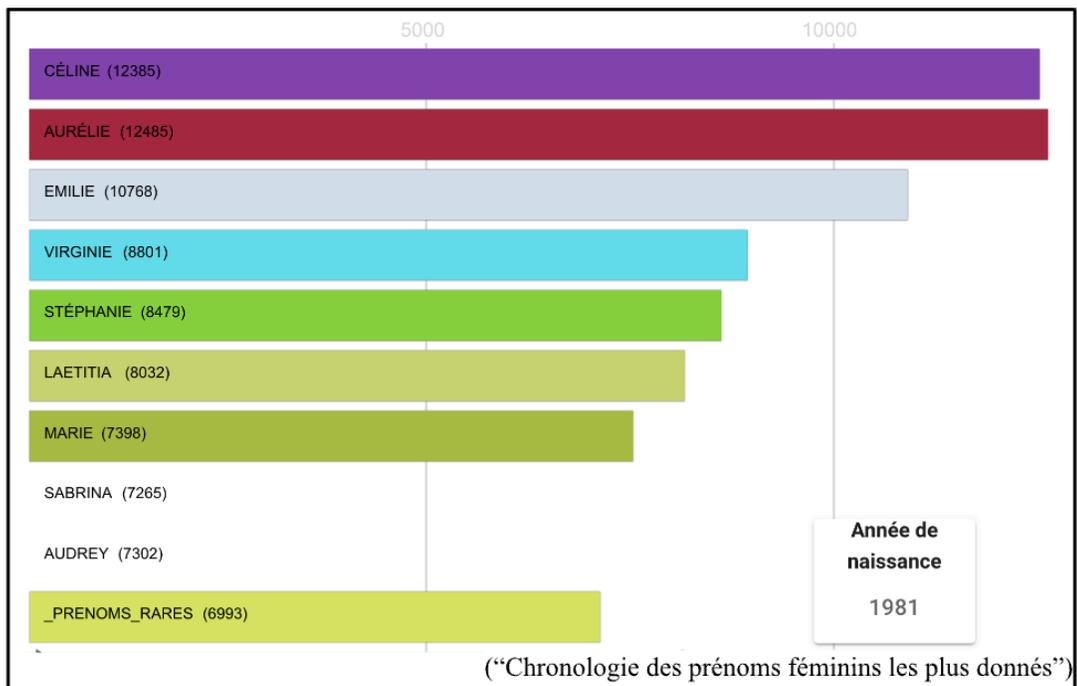


¹⁵ Les Graphiques 4-8 font référence à « Chronologie des prénoms féminins les plus donnés. Koumoul, consulté le 16 février 2023, <https://opendata.koumoul.com/applications/chronologie-des-prenoms-feminins-les-plus-donnes>.

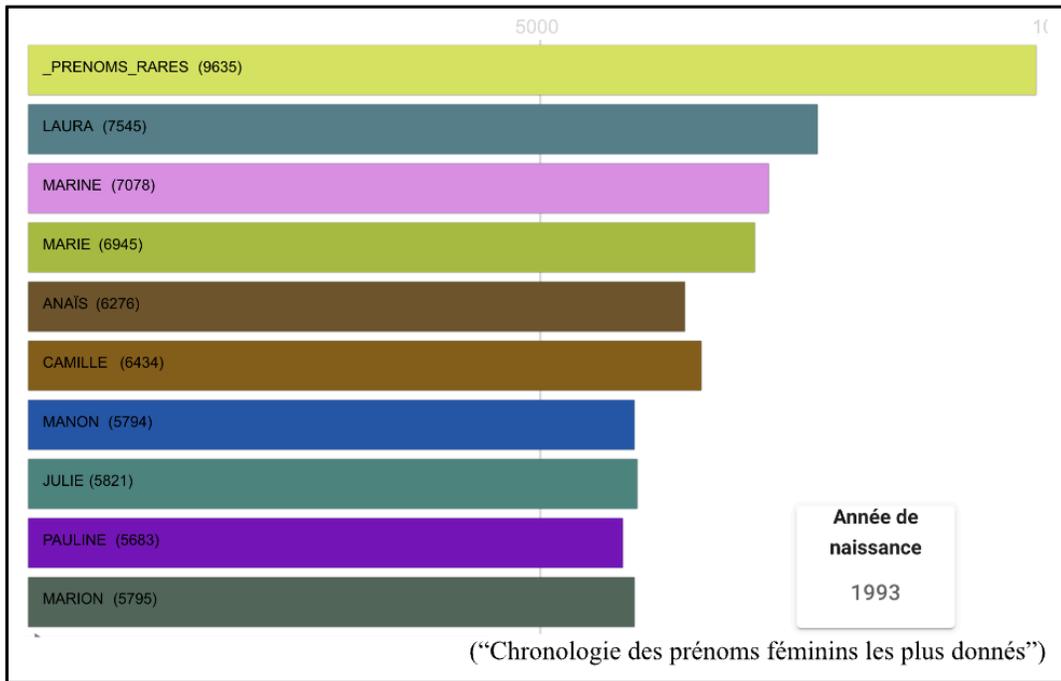
Graphique 26



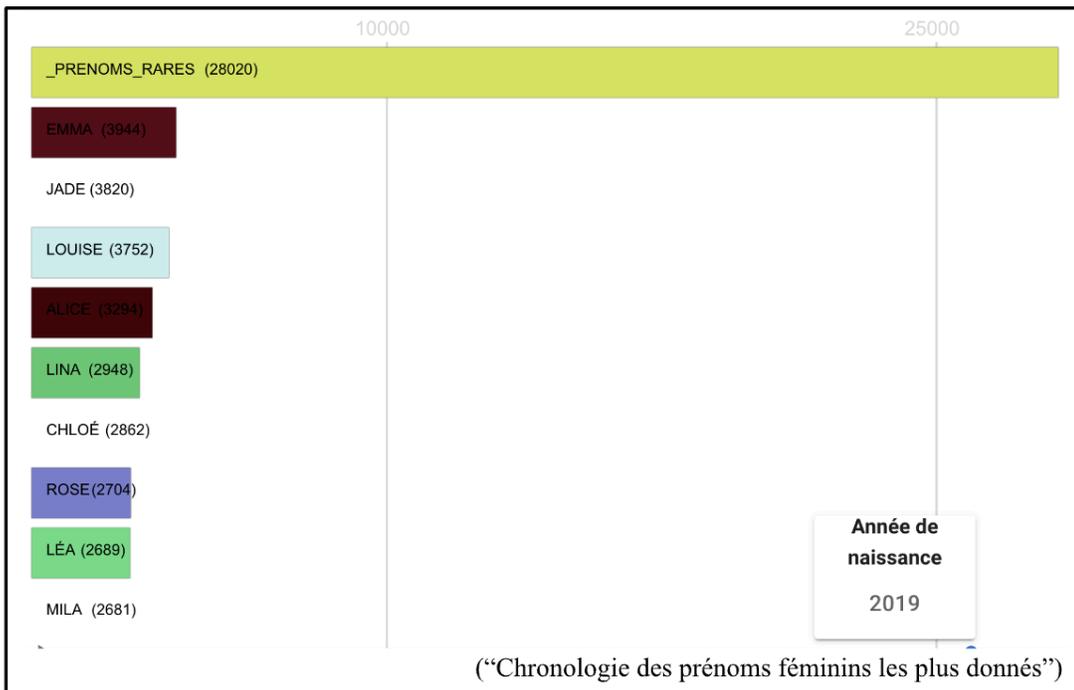
Graphique 27



Graphique 28



Graphique 29



Un narcissisme ou l'expression de soi ?

Nous sommes là en présence de la manifestation la plus poussée d'un narcissisme de masse et de la volonté de distinction manifestée par les parents, qui font preuve en l'occurrence d'une très grande originalité... Si on se penche donc sur cette catégorie particulière, la tendance à l'individualisation, symptôme de la dislocation d'une matrice culturelle commune, apparaît spectaculairement (Fourquet 127)

Fourquet dit que les prénoms rares montrent un « narcissisme » qui est le « symptôme de la dislocation d'une matrice culturelle commune », mais je ne suis pas d'accord. Je crois que ce n'est pas un narcissisme mais un changement culturel qui favorise l'individualisme, les différences, etc. Est-ce que les changements culturels signifient le narcissisme ? Non.

En disant qu'il y a un manque « d'une matrice culturelle commune », Fourquet suggère que les parents choisissent des prénoms rares en oubliant complètement leurs origines françaises (Fourquet 127). Néanmoins, en jugeant les parents pour avoir choisi des prénoms différents, Fourquet montre *sa* subjectivité et ses préjugés contre les prénoms rares (proposer un « narcissisme de masse » donne une connotation négative aux prénoms) (Fourquet 127). Les jugements contre les prénoms rares et la connotation négative avec laquelle Fourquet les voit indiquent son préjugé contre ces prénoms. Similairement, Napoléon était aussi contre les prénoms rares pour préserver l'identité française *qu'il voulait*. De plus, les juges après 1993 avaient et continuent d'avoir le pouvoir de contester les prénoms d'enfants jugés trop négatifs ou bizarres. En suggérant que la liberté de choisir des prénoms et l'expression de cette liberté montrent un narcissisme, Fourquet s'aligne sur la subjectivité démontrée par Napoléon et les officiers de l'État civil qui peuvent limiter les choix des parents. En fait, Fourquet montre son préjugé contre l'originalité de la

population d'aujourd'hui : au lieu d'avoir dit que l'individualisme montre un narcissisme (qui a une connotation extrêmement négative), Fourquet aurait pu analyser *comment et pourquoi* la démographie d'aujourd'hui préfère l'individualisme.

Par exemple, la démographie d'aujourd'hui aime les prénoms rares. Pourquoi ? Parce que la démographie d'aujourd'hui est plus diverse que jamais et avec cette diversification de la France, les Français veulent diversifier leurs prénoms. Historiquement, l'État a opprimé les origines variées pour préserver *une identité française pure*. Cette identité française pure n'était pas du tout authentique, de même que la réalité est que la langue française et le peuple français ont des origines variées (germaniques, latins, gallois, celtique, etc). Donc, aujourd'hui, on riposte contre l'oppression contre la diversité en célébrant, par exemple, les langues régionales. Ces mouvements ne sont pas narcissiques, mais authentiques. Le désir de célébrer nos origines représente comment nous sommes contents avec où nous sommes maintenant. Nous ne cachons rien, nous ne nous esquivons pas.

Plutôt, nous reconnaissons nos histoires pour célébrer où nous sommes arrivés. Donc, la population française d'aujourd'hui (une population diverse) veut célébrer ses origines diverses en utilisant des prénoms divers. Cela n'est pas une preuve de narcissisme mais cela reflète les trajets qui nous ont amenés ici. En fait, je dirais qu'une identité nationaliste et des prénoms traditionnels montrent le narcissisme plus que des prénoms variés parce que cela illustre une peur de l'Autre et une fermeture d'esprit qui écarte les cultures des autres communautés présentes sur le territoire français.

Ce n'est pas exagéré d'anticiper une corrélation entre la population multiculturelle de la France et une diversification des prénoms. Je ne suis pas la seule à n'être pas d'accord avec Fourquet. Michel Feltin-Palas, qui a écrit un article (« La grande vogue de prénoms régionaux » (2019)) pour *L'Express* n'est pas d'accord non plus sur l'analyse de Fourquet. Feltin-Palas explique que « De son point de vue [de Fourquet], appeler sa fille Nolwenn et non Marie marquerait donc un affaiblissement du lien collectif ». Feltin-Palas explique qu'il y a « la notion d'identité multiple : rien n'empêche de se sentir à la fois vannetais, breton, français, européen et citoyen du monde ». Il finit sa critique de Fourquet en écrivant que « je ne vois pas pourquoi l'on serait tenu de choisir l'une de ses identités au détriment des autres. À moins, comme c'est trop souvent le cas en France, de confondre unité et uniformité » (Feltin-Palas). Enfin, Fourquet agit trop vite en déclarant l'augmentation des prénoms rares un narcissisme d'aujourd'hui. Si Fourquet avait examiné les différences entre « l'unité » et « l'uniformité », comme le suggère Feltin-Palas, peut-être que ses conclusions seraient différentes.

Donc, quelles sont les définitions de l'unité et de l'uniformité ? Le dictionnaire *Larousse* les définit comme suit. L'unité est le « caractère de ce qui est considéré comme formant un tout dont les diverses parties concourent à constituer un ensemble indivisible » (« Unité »). L'uniformité est le « caractère de ce qui ne présente aucune variété dans son aspect » (« Uniformité »). De ce fait, l'unité comprend les différences en même temps qu'elle exprime « un ensemble », mais l'uniformité se définit sans aucune différence. Si nous analysons l'histoire de la France (comme nous ferons plus tard), nous voyons que l'histoire de la France (avec toutes ses régions) et

de la langue française (qui sont toutes les deux les fondations de l'identité française), ne sont pas des histoires qui renvoient à l'uniformité, mais plutôt à l'unité parce qu'elles étaient « diverses » et sont devenues « un ensemble » au fils du temps (« Unité »).

Contrairement à ce que dit Fourquet, je suis d'accord avec Dickinson quand il écrit que « le prénom est un marqueur culturel » (67). Les choix de prénoms ne reflètent pas un narcissisme mais changent plutôt en suivant l'évolution rapide de la population française ces cent dernières années. En effet la démographie est « un complexe sociologique, qui renvoie à des sensibilités régionales (ou nationales), à des logiques familiales, à des modèles de conduite, à des genres de vie » (Dickinson 67). Dickinson suggère que « les transformations de la prénomination se présentent à nous comme un élément notable et un indicateur précis des changements perçus par une société », et je suis tout à fait d'accord avec lui, (Dickinson 67). Enfin, les changements des prénoms ne représentent pas un narcissisme mais une unité qui entoure les différences, les nuances individuelles de chaque personne, qui comprennent la démographie française et donc, l'identité française.

L'histoire de prénoms rares

Depuis le milieu du XXe siècle, les chiffres des prénoms rares ont augmenté. En 1945, il n'y avait que 4.000 naissances avec un prénom rare (Fourquet 127). Dans les années 60, le chiffre a augmenté un peu (5.800 naissances) (Fourquet 127).

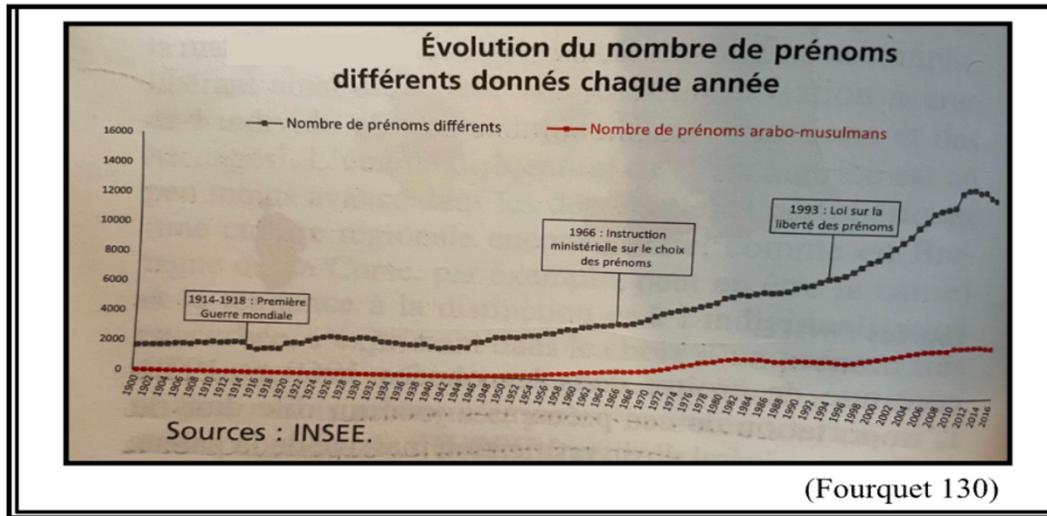
L'augmentation allait beaucoup plus vite après pour arriver à 9.635 naissances en 1993 et 28.020 naissances en 2019 (comme le montrent les Graphiques 4-8).

Cette augmentation des prénoms rares s'aligne sur l'augmentation du nombre d'immigrés. Par exemple, les prénoms arabo-musulmans sont devenus plus utilisés depuis les années 1950 (Fourquet 129). Néanmoins, Fourquet soutient que l'augmentation des prénoms arabo-musulmans n'est pas proportionnelle avec l'augmentation plus générale des prénoms rares. C'est vrai. Voir le Graphique 8 qui démontre ce que Fourquet dit que

Si le passage d'une société ethno culturellement homogène (jusque dans les années 1970) à une société devenue aujourd'hui hétérogène sur le plan démographique constitue assurément, comme nous le verrons un peu plus loin, l'une des principales métamorphoses françaises, ce phénomène n'a joué que secondairement dans le processus de montée en puissance de l'individualisation et de la dislocation de la matrice culturelle commune aboutissant à l'archipelisation de la société française » (Fourquet 129-130).

Fourquet soutient que l'augmentation de prénoms rares suggère la « puissance de l'individualisation et de la dislocation de la matrice culturelle commune » (Fourquet 130). Ses statistiques sont correctes, mais les raisons données sont mauvaises. Fourquet oublie qu'il y avait plusieurs influences sur la société, pas seulement l'augmentation d'une culture hétérogène. Au cours du siècle dernier, il y a eu plusieurs types de changements culturels. Il y a eu deux guerres mondiales qui ont changé les modes de vie et qui ont aussi connecté la France avec d'autres pays.

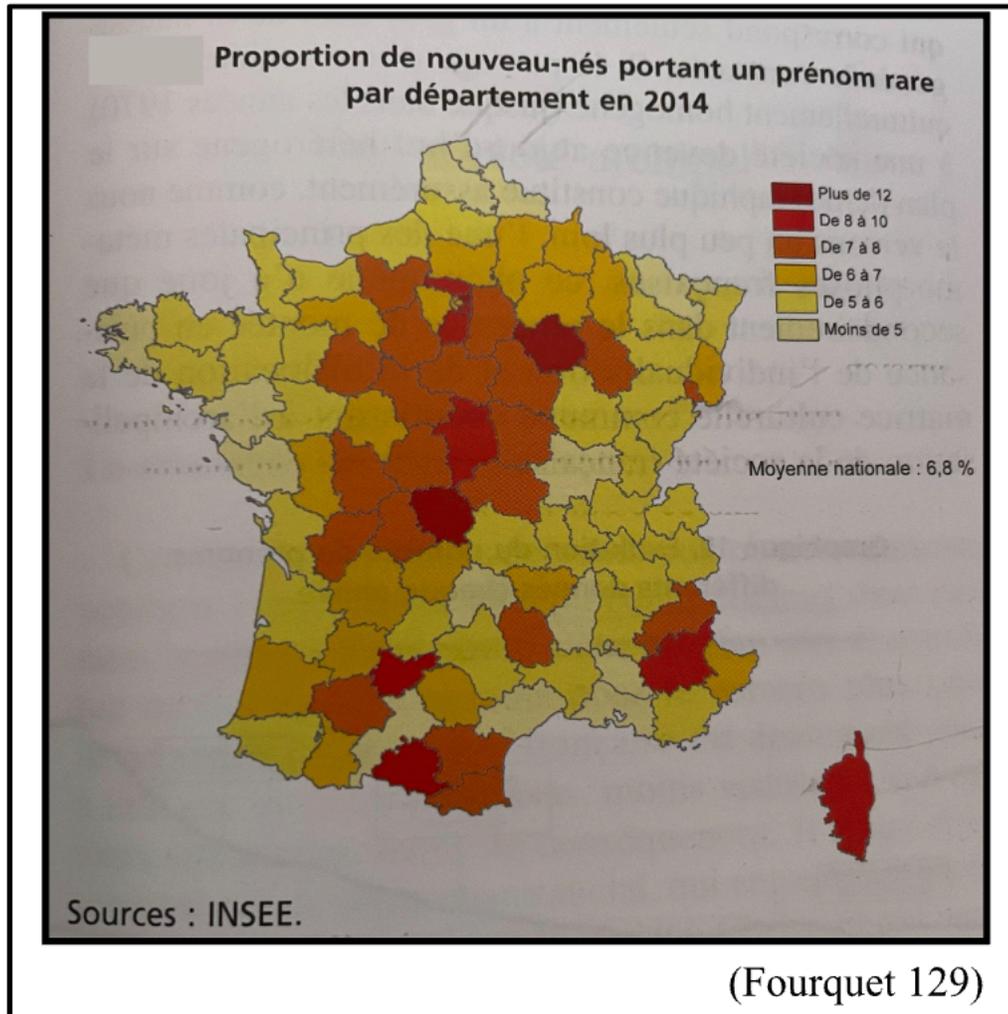
Graphique 30



Les échanges économiques et la capacité de voyager se sont étendus à une échelle mondiale. Nous vivons dans une société qui montre la diversité plus que jamais, qui discute des idées plus que jamais, et qui nous conduit à penser avec diverses idées plus que jamais. L'individualisme de la société française n'est pas seulement lié, donc, à l'augmentation des immigrés. Les changements culturels ne sont pas une « dislocation de la matrice culturelle », comme le suggère Fourquet, mais une évolution, une adaptation de la matrice culturelle (130).

Les prénoms rares dépendent des régions

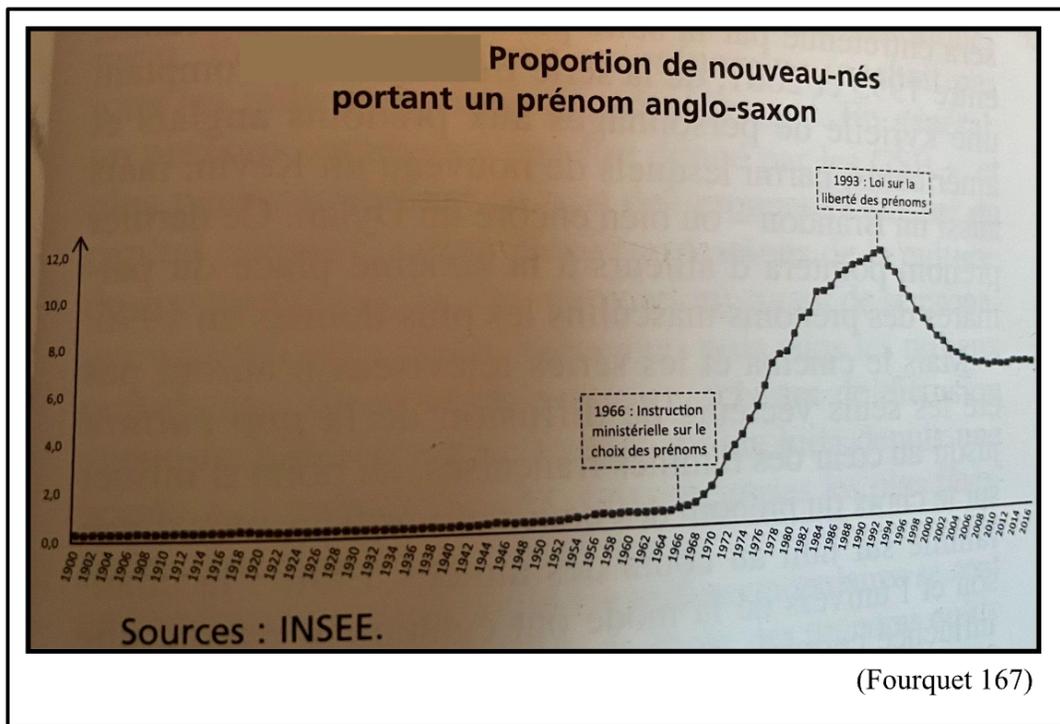
Carte 4



Bien que je ne sois pas d'accord avec l'analyse de Fourquet sur *pourquoi* il y avait ces changements et de quelle manière ils représentent l'identité française aujourd'hui, il donne des chiffres importants qui montrent les changements au fil du temps. Fourquet explique que le nombre d'immigrés est plus élevé à Paris. Paris n'est pas seulement le centre de la déchristianisation, mais aussi le centre de la diversification. Dans les Hauts-de-Seine et les Yvelines, de nombreux foyers continuent à pratiquer le catholicisme (Fourquet 128). Dans cette région, on trouve

moins de prénoms rares, mais il est compréhensible que les pratiquants gardent des prénoms catholiques traditionnels parce qu'ils sont moins exposés aux autres cultes. Donc, il est normal que les prénoms soient plus diversifiés à Paris où le nombre d'immigrés est plus élevé et où la diversification des genres (et des religions) montre l'expression différente et unique de chaque groupe (et il y a beaucoup de types de groupes à Paris). Voir par exemple, la Carte 1.

Graphique 31

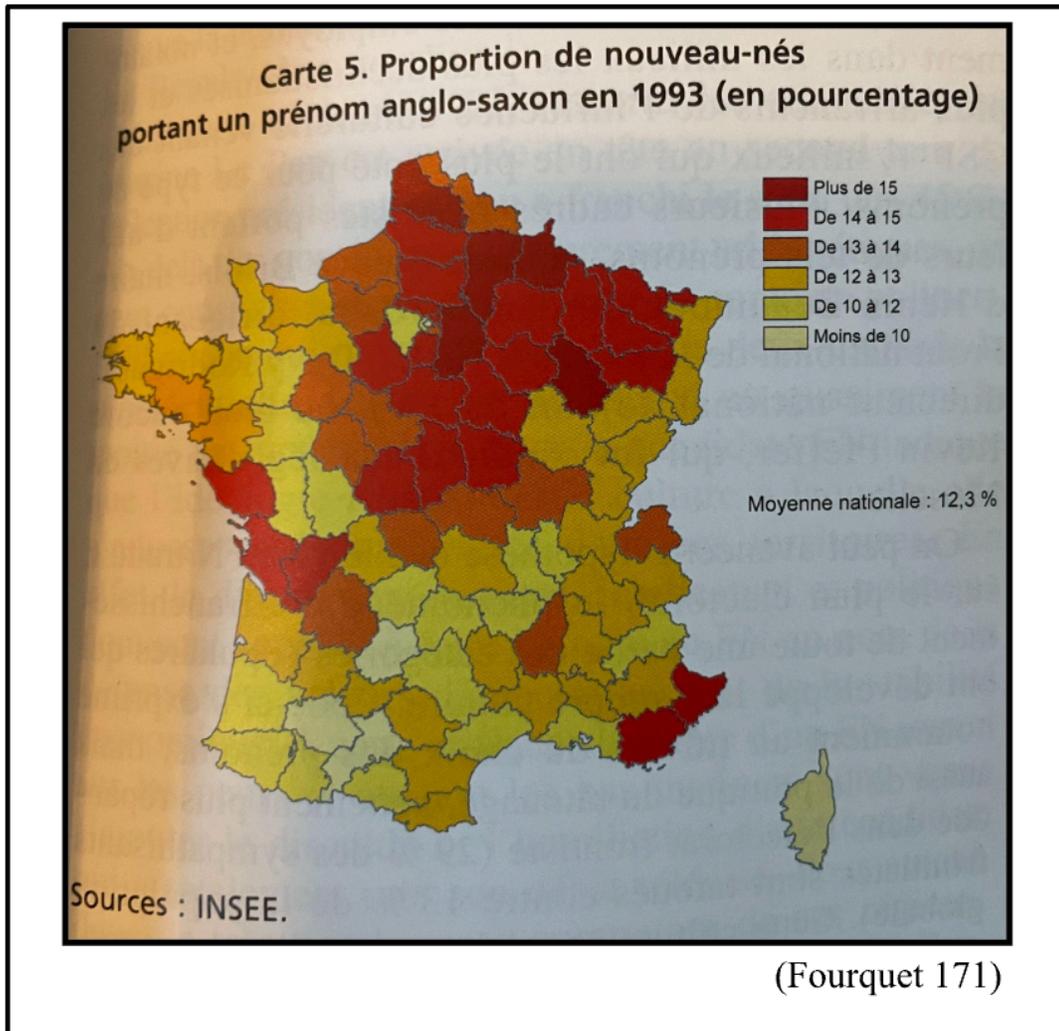


À Paris, la capitale, les changements ont lieu avant les autres régions françaises parce que Paris est plus connectée avec le monde grâce à son aéroport international et sa qualité de capitale. Fourquet dit que « Dans ce cœur du pays, la désagrégation de la matrice catho-laïque est sans doute la plus accomplie, libérant ainsi un espace à une autonomisation accrue de l'individu affranchi du poids des

traditions et des héritages » (128). Ici aussi, je ne suis pas d'accord avec Fourquet sur la question du *pourquoi*. Là où il indique une connotation négative sur la « désagrégation de la matrice catho-laïque », je pense quant à moi que pour avoir plusieurs manières et modes de vies possibles, les gens doivent garder l'esprit ouvert et décider plus authentiquement. L'augmentation des prénoms rares n'est pas un narcissisme, mais l'adaptation à la réalité du monde.

C'était en effet, après la loi de 1993 que les chiffres des prénoms rares ont augmenté dans les régions hors de Paris (voir la section sur les prénoms régionaux ci-dessous) (Feltin-Palas). De plus, il y a eu une augmentation de prénoms anglo-saxons ou américains (voyez le Graphique 10) environ le début des années 90 ([jusqu'à] pratiquement 12 % des naissances en 1993 » à cause de la distribution de la pop culture anglaise et américaine (Fourquet 166). Dans cette optique, j'étudierai plus tard le cas des "Kévin" en France.

Carte 5



Chapitre 4: Les prénoms régionaux selon l'histoire

Les prénoms régionaux ont une histoire unique. Historiquement, chaque région en France a eu sa propre culture traditionnelle avant l'unification culturelle de la France. Par exemple, en ce qui concerne le XVIII^e siècle, les prénoms pourraient être analysés différemment dans chaque région. Ainsi, en Normandie, les prénoms normands du XVIII^e siècle ont diminué spécifiquement en montrant, peut-être, une influence du « centralisme culturel de l'État monarchique » (Dickinson 81). Dans cette section, nous analyserons l'étymologie des prénoms de quelques régions et puis nous analyserons comment les prénoms régionaux sont utilisés aujourd'hui.

L'histoire régionale d'une culture « française » traditionnelle

Si nous retournions dans le passé, il deviendrait clair que l'idée des prénoms français qui représente l'identité française font partie d'un système culturel qui n'était pas toujours unifié ni « français » dans un sens nationaliste. L'ancien français, était « beaucoup moins uniformisé que le français moderne » et « l'absence d'homogénéité peut concerner la structure phonétique du mot » (Perret 47). Le manque d'uniformisation linguistique suggère qu'il y avait plusieurs manières de s'exprimer à l'intérieur de la France. Toutes les langues et les cultures évoluent au fil du temps. Le français était et est toujours « surtout sensible dans la morphologie » (Perret 47). Donc, historiquement, même dans une langue comme le français, la diversité de prononciation et de l'orthographe variaient selon la région, l'éducation, ou même selon la ligne sur la page.

En essayant de retrouver les vraies origines du français, il y a des idées différentes selon des linguistes différents. Les linguistes du XIXe siècle et du XXe siècle considéraient, en général, que le francien de Paris était à l'origine du français contemporain (Stanovaïa 241). Il y avait des liens entre l'expansion du francien et l'expansion du pouvoir royal. Même si le pouvoir royal est devenu plus pertinent à la fin du XIIe siècle, il est plus logique de considérer que l'expansion du francien a eu lieu au XIIIe siècle (Stanovaïa 241). Tout cela est compliqué quand on considère que « le francien est en effet une construction hypothétique, créée, semble-t-il, pour éviter de voir le français standard comme le produit d'un mélange dialectal » (Lodge 368). La réalité n'est pas que la langue de Paris a duré plus longtemps que les autres dialectes, mais que le français contemporain est un mélange de dialectes, peut-être avec une grande influence du francien, mais aussi avec des influences des autres dialectes.

Avec tous les dialectes, il a fallu du temps pour arriver à l'uniformisation du français. L'uniformisation d'un français standard est devenue plus évidente au XVIe et au XVIIe siècle (Perret 67). En fait, il a fallu attendre « la IIIe République pour qu'aboutisse ce programme d'éradication des dialectes avec les grandes lois scolaires » comme la loi Camille Sée et la loi Jules Ferry (Perret 71). Avant la IIIe République, les révolutionnaires étaient contre l'usage du latin parce qu'ils voulaient se séparer de l'Église. Donc, il y avait des grands mouvements pour promouvoir le français au début du XIXe siècle (Perret 57). Par exemple, la IIIe République a créé des Écoles centrales, les Grandes Écoles, et l'Institut pour prioriser le français. Sous Napoléon, il

y avait un peu du latin, mais le français était plus souvent utilisé dans les cours (Perret 57).

Pendant tout ce temps, les prénoms régionaux qui étaient utilisés ont commencé de refléter le centralisme de l'État monarchique : En Normandie, par exemple, « les prénoms ducaux Guillaume et Robert sont les seuls utilisés avant 1750, alors qu'après cette date, le corpus s'enrichit des saints-patrons des églises locales (Paterne et Laurent) et des évêques de Sées (Latuin et Godegrand) » (Dickinson 81). De plus, l'usage de prénoms doubles ou composés est devenu populaire à la fin du XVIIe siècle et au XVIIIe siècle. Ces prénoms ont deux buts : « individualiser l'enfant tout en assurant la pérennité du patrimoine symbolique » (Dickinson 73). Enfin, il a fallu attendre jusqu'au milieu de XIXe siècle pour que le français uniformisé devienne courant. L'idée, donc, d'une identité française doit tenir compte des variations historiques qui ont déterminé les choix des prénoms au fil du temps.

Les prénoms régionaux

Puisque les régions en France ont chacune des histoires uniques, les origines des prénoms dans chaque région ont aussi des histoires uniques. Par exemple, il y a quelques prénoms régionaux qui ne sont pas nécessairement populaires aujourd'hui, mais qui représentent des origines régionales. En Bretagne, le prénom Menou - Olier est un prénom qui vient d'une sainte irlandaise (« Les prénoms bretons : Menou - Olier »). La proximité entre la Bretagne et l'Irlande explique les origines de ce nom. En Occitanie, il y a des prénoms avec des origines Gasconnes comme Berard (qui est

devenu Bérard), des origines provençales comme Cleo (qui est devenu Cléo), et des origines languedociennes comme Amic (« Liste des prénoms occitans »). Selon Feltin-Palas, « Le succès des Erwan, Petru et autres prénoms régionalistes traduit l'attachement des Français à la culture historique de leur territoire » et « en Bretagne, la part des Erwan, Yann et autres Gwenaëlle et Soazig a spectaculairement progressé dès les années 1970, pour atteindre environ 15 % du total des naissances ».

Ainsi, les prénoms régionaux étaient souvent influencés par des cultures « non françaises ». Par exemple, les gens qui habitaient dans ce qui est la France contemporaine sont venus de partout. Leurs prénoms faisaient références à leurs histoires régionales : d'où sont-ils ? de quelles nations viennent-ils ? Donc, les prénoms donnés avant et au début de la France telle qu'elle est aujourd'hui témoignent de multiples influences. À l'époque gallo-romaine, les prénoms n'étaient ni « gaulois » ni même « celtiques » mais, indigènes, puisqu'il s'y trouve bon nombre de prénoms germaniques, et que la géographie des attestations est figurée sur des cartes qui confondent la France moderne et l'espace des provinces romaines gallo-germanique » (Raepsaet-Charlier 295-296).

Il y a aussi le fait que les anciens prénoms régionaux sont occasionnellement devenus des noms de famille contemporains. Selon la généalogiste Marie-Odile Mergnac, 43 % des noms de famille dans le Calvados sont des anciens prénoms (Jaunetaud). Les noms de familles qui viennent des prénoms représentent les régions différentes. Mergnac dit que « Le nom évoque alors soit une provenance géographique, soit une localisation précise, une caractéristique de sa maison »

(Jaunetaud). Donc, chaque région avait ses propres prénoms et ces prénoms ont affecté les prénoms contemporains.

Dans son article, « Noms de Personnes, Noms de Lieux Dans l'Occident Romain Quelques Outils Recents », Marie-Thérèse Raepsaet-Charlier écrit que l'étymologie des prénoms et leurs origines régionales ont eu une grande influence sur les prénoms français :

Pourtant la géographie des attestations présente un intérêt scientifique, tout spécialement pour l'étude de noms dont les racines linguistiques peuvent être analysées différemment selon les lieux, ou encore pour les noms d'assonance ou de traduction. Quelques brefs exemples pour comprendre cette question, et regretter davantage cette suppression. Un nom de la « famille » Ammius peut avoir une étymologie orientale. Toutefois, étant donné d'une part la rareté des noms grecs et orientaux en Germanie et en Belgique, d'autre part la grande richesse de variétés construites sur cette racine dans les Germanies, l'hypothèse germanique doit sans doute y prévaloir dans l'explicitation de ces noms. Dans la question des noms d'assonance, ces noms qui existent tels quels en latin, mais qui rappellent un nom ou une racine homophone indigène, avec un sens identique ou avec un sens différent, la répartition géographique peut aider au repérage (Raepsaet-Charlier 290)

L'étymologie régionale des prénoms montre alors que les prénoms français ont diverses origines ; les prénoms ne sont pas que français, mais aussi germaniques, anglo-saxons, latins, gaulois, etc. L'idée que *l'identité française* (dans un sens traditionnel et élitiste) serait associée aux prénoms du patrimoine ancien est contradictoire parce que l'histoire de la France n'a jamais été unifiée, mais englobe des histoires, des régions et des peuples tous différents. Les prénoms devraient ainsi représenter la diversité de l'identité française sans oppression et limites de l'État.

Dans leur livre, *La France sous nos yeux : économie, paysages, nouveaux modes de vie* (2021), Fourquet et Jean-Laurent Cassely, suggèrent qu'aujourd'hui, il y

a énormément de mouvement entre les régions en France. Ils écrivent que « la distance séparant lieu de naissance et lieu de décès, permet de rendre compte de l'inexorable mise en mouvement de la population française » (Fourquet et Cassely 367). Cela pour dire que les influences régionales d'aujourd'hui ont moins d'impact que par le passé.

L'étymologie des prénoms « français »

Dans son chapitre « Le langage, la signification et l'interprétation »¹⁶, Jonathan Culler écrit que « Le langage n'est pas un 'nomenclature' qui donne des titres à des catégories pré-existantes; le langage crée ses propres catégories » (60)¹⁷. Donc, nous avons déjà discuté comment les prénoms créent des catégories par lesquelles les prénoms sont jugés et classifiés pour déterminer qui a le plus de pouvoir social contre qui. Cette classification est naturelle, mais « une fois leur sens convenablement déterminé, les noms cessent d'être un simple son de voix, un bruit ; ils deviennent représentatifs d'une idée » (Ferriere 11). Il faut étudier les prénoms et leur connexion avec l'identité française pour éviter de créer une « idée » associée avec chaque prénom qui peut être discriminatoire. Cette partie montrera que l'étymologie des prénoms français est diverse. Alors, la supposition qu'il y a une identité française pure n'est pas logique, car l'identité française vient de racines variées.

¹⁶ « Language, Meaning and Interpretation »

¹⁷ « Language is not a 'nomenclature' that provides labels for pre-existing categories; it generates its own categories »

Pour cette analyse, nous reviendrons d'abord à l'étymologie des prénoms.

L'étymologie est importante parce qu'elle « nous aide à comprendre quelle disposition intellectuelle a guidé nos lointains ancêtres dans la dénomination qu'ils ont imposée aux hommes et aux choses. Rien de ce qui concerne la marche que suit l'esprit humain dans ses manifestations extérieures ne peut être indifférent » (Ferriere 11). Il y a cinq types d'étymologie des prénoms :

1. Classe des noms empruntés aux qualités physiques ;
2. Classe des noms empruntés aux qualités morales ou intellectuelles ;
3. Classe des noms tirés des lieux d'origine ou d'habitation ;
4. Classe des noms empruntés aux métiers ;
5. Classe des noms empruntés aux règnes naturels ». (Ferriere 12)

Avec toutes ces manières de former les prénoms, il est vrai que les prénoms peuvent se diversifier.

Ce que je voudrais clarifier est qu'avec toutes les classes ci-dessus, il y a la supposition que les immigrants qui choisissent des prénoms pour leurs enfants auraient en commun une langue partagée. Néanmoins, le français n'était pas la langue officielle des cours et tribunaux en France avant 1539 avec l'édit de Villers-Cotterêts de François I (Anderson 1920). Avant 1539, la France et les prénoms en France étaient des mélanges des langues, de latin, mais aussi des langues germaniques aussi. Dans son chapitre « Les origines d'une conscience nationale »¹⁸, Benedict Anderson écrit que

À chaque moment, le choix du langage apparaît comme un développement graduel, pragmatique, aléatoire. Donc, ce choix est totalement différent du choix conscient des politiques du langage du XIX siècle qui ont dû faire face aux nationalismes hostiles, populaires et linguistiques... Toutefois, la transformation des langues vernaculaires en langues de pouvoir, où elles

¹⁸ « The Origins of National Consciousness »

faisaient concurrence au latin... a fait ses propres contributions à la communauté imaginaire de la chrétienté (1120)¹⁹

Cette citation offre plusieurs points de réflexion. Premièrement, les langues nationales ou officielles apparaîtront « graduellement », elles ne sont pas forcées. Je veux suggérer que les identités nationales ne doivent pas non plus être forcées, mais s'adapter et évoluer graduellement. Deuxièmement, Anderson évoque ses idées des communautés imaginaires et explique que chaque communauté n'est rien de plus qu'une idée conceptuelle. Il dit que si les pays, comme ils le faisaient au XXe siècle, préféraient des identités nationalistes, ils ont déjà rejeté leurs liens avec la religion. Il serait donc contradictoire d'insister pour que l'identité française d'aujourd'hui doive être associée avec les prénoms et l'histoire catholique.

En réalité, chaque siècle a ses développements qui changent l'identité nationale. Il peut s'agir de « l'instauration de conditions économiques, sociales et politiques différentes... Ce sont elles qui ont rendu nécessaire et généralisée l'utilisation des nouveaux réseaux, et non l'inverse » (Schöni 33). Ces changements « ont contribué à modifier les pratiques langagières, de sorte que le français qui se répand vers la fin du XVIIIe siècle n'est plus le français normé, fondé sur une pratique élitare et totalement dépendante du pouvoir monarchique » (Schöni 33). Par conséquent, depuis des siècles, la langue a évolué. En suivant la langue, les prénoms

¹⁹ « In every instance, the 'choice' of language appears as a gradual, unselfconscious, pragmatic, not to say haphazard development. As such it was utterly different from the self conscious language policies pursued by nineteenth-century dynasties confronted with the rise of hostile popular linguistic-nationalisms... Nevertheless, the elevation of these vernaculars to the status of languages-of-power, where, in one sense, they were competitors with Latin...made its own contribution to the decline of the imagined community of Christendom »

évoluent aussi. Il est ainsi raisonnable de suggérer que l'identité française évolue aussi.

En tout cas, les idées d'Anderson sur l'identité nationale nous sont très utiles. Il écrit que « Il est essentiel de garder à l'esprit l'idée de fatalité, dans le sens d'une condition *générale*, d'une diversité linguistique irrémédiable ; mais ce serait une erreur d'égaliser cette fatalité avec l'élément commun des idéologies nationalistes qui met l'accent sur la fatalité primordiale d'une langue particulière et les territoires particuliers » (Anderson 1121)²⁰. L'unité particulière qui est importante pour préserver l'identité française n'implique pas forcément que les gens abandonnent leurs origines ethniques générales. Linguistiquement, cette analyse peut s'appliquer aux prénoms. Il serait regrettable de forcer les gens à abandonner leurs prénoms ethniques ou rares pour préserver une identité archaïque qui ne s'applique plus à la réalité de l'identité française ni à l'évolution de l'identité française.

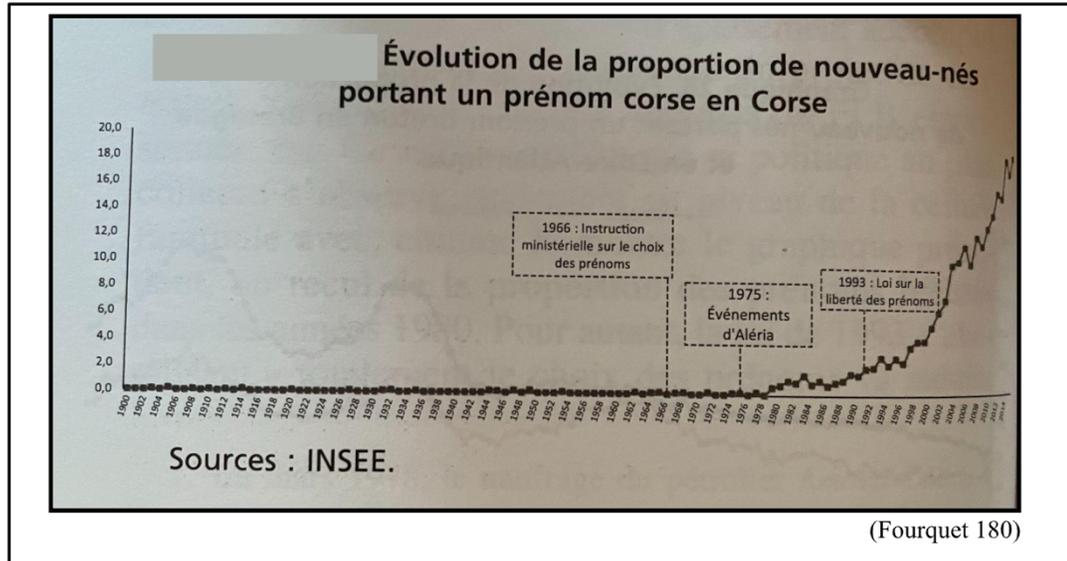
Puisque « la langue française n'a pas toujours existé » et qu'elle n'a cessé d'évoluer depuis le XVI^e siècle... les conditions de son utilisation, les fonctions qu'on lui demande d'assumer, les circonstances dans lesquelles on l'emploie n'ont cessé de se modifier », il est clair que la manière dont la langue française est utilisée et les prénoms qui sont associés avec la langue et l'identité nationale française doivent évoluer aussi (Schöni 24).

²⁰ « While it is essential to keep in mind an idea of fatality, in the sense of a general condition of irremediable linguistic diversity, it would be a mistake to equate this fatality with that common element in nationalist ideologies which stresses the primordial fatality of particular languages and their association with particular territorial units »

L'étude de cas des prénoms de la Corse

L'analyse des prénoms corses offre une étude de cas intéressante. La Corse est un département français qui à différentes époques a appartenu à plusieurs pays. Donc, l'histoire des prénoms corses offre une diversité qui ne ressemble pas aux idées d'une identité traditionnelle française. Par exemple, « l'exemple corse met également en lumière le fait que l'évolution du choix des prénoms par une population donnée est un bon indicateur des pulsations idéologiques et culturelles qui la traversent au fil de temps » (Fourquet 180). En Corse, l'état civil n'a pas toujours noté les prénoms traditionnellement corses (qui peuvent étymologiquement faire référence à l'Italie) (Fourquet 180). Contrairement à l'Hexagone, l'augmentation de prénoms corses ne correspond pas à l'instruction ministérielle, mais plutôt aux événements nationalistes de la Corse au XXe siècle : « La période 2004-2016, marquée par l'explosion de l'engouement pour ce type de prénoms, correspond pareillement à la phase de décollage électoral des nationalistes corses » (Fourquet 180-181). Par exemple, les prénoms corso-italiens comme Lisandru, Ghulia, et Lesia sont devenus populaires (Feltin-Palas). La proportion de nouveaux-nés en Corse qui reçoivent un prénom corso-italien aujourd'hui est environ 20 %, une proportion qui « est d'autant plus significative que l'île attire de nombreuses familles venues du Continent et connaît une forte immigration maghrébine » (Feltin-Palas).

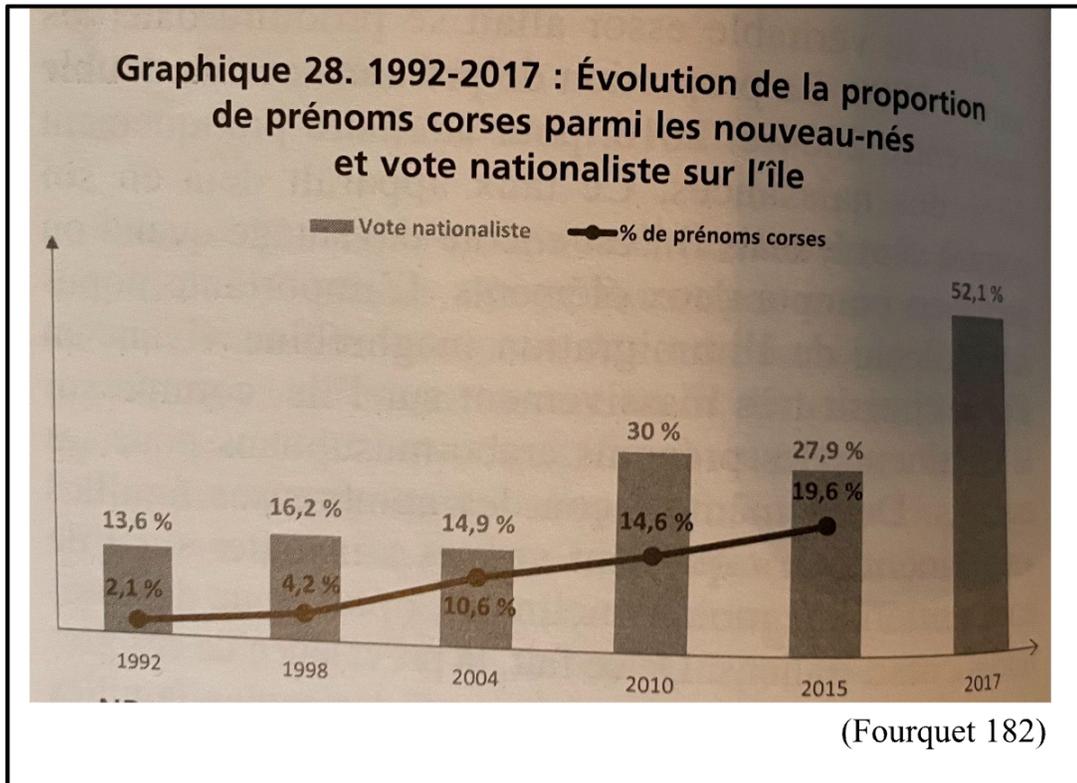
Graphique 32



Avant le mouvement nationaliste, au début du XXe siècle, les prénoms en Corse étaient souvent considérés des prénoms donnés dans l’Hexagone. En fait, « ces prénoms, ‘endémiques’--comme Ange, Toussaint, Don, Sauveur, Ours ou encore Hyacinthe--étaient français et non pas corso-italiens. Cette pratique s’est maintenue jusqu’au début des années 1960, avant de disparaître ensuite. Aujourd’hui, le particularisme s’exprime dans les registres de l’état civil par la présence en nombre de prénoms beaucoup plus ‘identitaires’ » (Fourquet 183). Donc, au moment où la langue corse est devenue moins utilisée (après les années 60), les prénoms corso-italiens sont devenus plus utilisés. Selon Fourquet, « culturellement, le réveil identitaire que connaît l’île se fixe alors davantage sur le choix des prénoms que sur la pratique d’une langue régionale qui s’est éteinte dans de nombreux milieux » (Fourquet 183). De cette manière, les prénoms représentent un élément de

réclamation d'une identité unique qui différencie l'identité corse de l'identité française.

Graphique 33



Même aujourd'hui dans le journal des femmes, *Au féminin*, les articles encouragent les femmes à donner des prénoms corses aux enfants. L'article « 40 prénoms corses iniques pour votre bébé » suggère que les femmes pourront donner des identités plus « significatives » à leurs enfants en choisissant les prénoms corses qui se distinguent des prénoms français. Si l'augmentation de prénoms corses correspond aux événements nationalistes, cette article explique que les prénoms corses peuvent aussi être choisis selon n'importe quel alignement avec le nationalisme : « Que vous soyez corse ou que vous soyez tout simplement tombé.e

amoureux.se de l'île de beauté, l'empreinte corse ira à merveille à votre enfant »
(Suruthi).

En fait, les prénoms corses peuvent faire référence aux pays hors de la France : « Multiculturels, de nombreux prénoms corses sont ainsi retrouvables dans d'autres pays. Par exemple, pour le prénom corse « Chjara », son dérivé italien est « Chiara » et son équivalent français est « Claire ». Pour le prénom « Julie », son dérivé italien est « Giulia ». Pour le prénom italien « Giovanni », son dérivé est « Jean » » (Suruthi). L'exemple de Giovanni est intéressant parce que son équivalent, Jean, est un prénom traditionnellement français. En choisissant le prénom Giovanni lorsqu'on est en Corse, on donne une identité plus diversifiée et représentative de l'identité plus régionale de la Corse que de l'Hexagone :

Chaque prénom a une histoire, avec une signification qui lui est propre, ainsi certains prénoms font référence à d'anciens personnages emblématiques de l'île ou encore, ils sont associés à certaines personnalités. Il est donc important qu'il soit adapté au caractère de votre bébé. Par exemple, le prénom « Petru » signifie « petit cailloux » en Grec, ou encore le prénom féminin « Stella » signifie « étoile » en latin. Mais il existe également des prénoms avec plusieurs étymologies comme « Luca » dont l'une des dérivés latine provient du terme « lux » qui signifie « lumière » et l'autre du terme grec « leukos » qui signifie « clair » ou encore « pureté » (Suruthi)

Tout cela pour dire que les prénoms corses, qui sont aujourd'hui des prénoms français, ont des étymologies différentes, ont des tendances différentes du reste de la France. Tout cela pour démontrer qu'il n'y a pas que des prénoms français-nationalistes qui représentent une identité française immuable ; mais que les prénoms français viennent des endroits et des histoires différentes et que l'histoire de chaque région en France représente les différentes cultures régionales qui constituent la France. Les changements qui étaient nécessaires pour en arriver à la France

contemporaine montrent que les prénoms sont représentatifs de l'identité française, et qu'il faut se rappeler que même les prénoms qui changent, les prénoms qui deviennent à la mode ou démodés représentent l'identité française et en particulier, comment l'identité française évolue au fil du temps et avec les changements de la démographie française.

L'article cité ci-dessus fait référence à Fourquet en indiquant qu'il a dit que les prénoms corses montrent un phénomène « spectaculaire » (Sruthi). Cela est important parce que le phénomène « spectaculaire » est le mouvement nationaliste en Corse. Ce mouvement crée des prénoms uniques, mais puisque la Corse est française, ces prénoms sont aussi « français » et soulignent comment les prénoms français représentent tous des identités uniques et des régions uniques avec leurs histoires et leurs mouvements qui composent la France.

Chapitre 5 : Les immigrés

Les immigrés musulmans

Depuis les années 70, il y a eu une augmentation du nombre d'immigrés musulmans, surtout venus d'Algérie et des autres anciennes colonies. Cette augmentation a eu pour résultat que 18,8 % des nouveaux-nés portent un prénom avec des racines culturelles ou familiales qui représentent leur immigration (Fourquet 189). Fourquet voit l'augmentation de prénoms différents comme un « 'marché des prénoms' autonome, qui fonctionne certes selon les mêmes modalités que le 'marché principal', mais de manière parallèle, actant de ce fait la persistance d'une forte singularité culturelle des populations issues des immigrations arabo-musulmanes » (Fourquet 225). Avec l'influence d'un 'marché des prénoms' d'immigrés, nous revenons à l'idée de classification. Les prénoms qui semblent différents des prénoms traditionnels seront « classifiés » et le public décidera quel degré de pouvoir social, il donnera au prénom classifié. Est-ce que ce sera un prénom ridicule ou accepté ? Malheureusement, c'est au public d'imposer des règles tacites.

Comme je l'ai déjà expliqué, la France a une démographie qui est toujours en train de changer et, aujourd'hui, une démographie qui est impactée par l'immigration. Comment est-ce que l'identité française évolue pour incorporer l'augmentation de la population musulmane ? Il y a des discussions et des questions sur « l'assimilabilité de l'Islam—artificiellement représenté comme un tout immuable et monolithique—dans l'univers, lui-même fort abstrait, [et] d'une laïcité saisie comme un corps de valeurs fixé une fois pour toutes » (Hervieu-Léger 80-81). Comment est-ce que l'identité

française qui comporte une histoire catholique s'associe avec une démographie qui comprend aujourd'hui de moins en moins de catholiques pratiquants et de plus en plus de musulmans ? comment demander plus de prénoms *français* quand il y a des questions au sujet de ce qui représente l'identité française et de la manière dont l'identité française évolue aujourd'hui ?

Dans son article « Le miroir de l'Islam en France », Danièle Hervieu-Léger écrit que :

Le défi posé par l'islam, devenu aujourd'hui la seconde religion représentée en France, n'est pas d'abord celui de son absorption éventuelle dans le cadre laïc tel qu'il existe. Il est celui de la dynamique de transformation dans laquelle la laïcité se trouve engagée, le voulant ou pas, du seul fait de sa confrontation avec la présence incontournable de cet islam français et pluriel sur le sol national. (Hervieu-Léger 80-81)

Comme Hervieu-Léger l'explique, l'Islam n'est pas quelque chose que l'État va absorber, mais quelque chose qui est emblématique des changements démographiques. Le développement de l'Islam et des prénoms musulmans montre que l'intérieur de la France ne peut plus rester connecté avec une *identité traditionnelle catholique*. Plutôt, les gens qui composent la France sont en réalité différents : ils ont des religions et des prénoms différents. Pour survivre, il faut que la France adapte sa vision de *l'identité française* pour les intégrer.

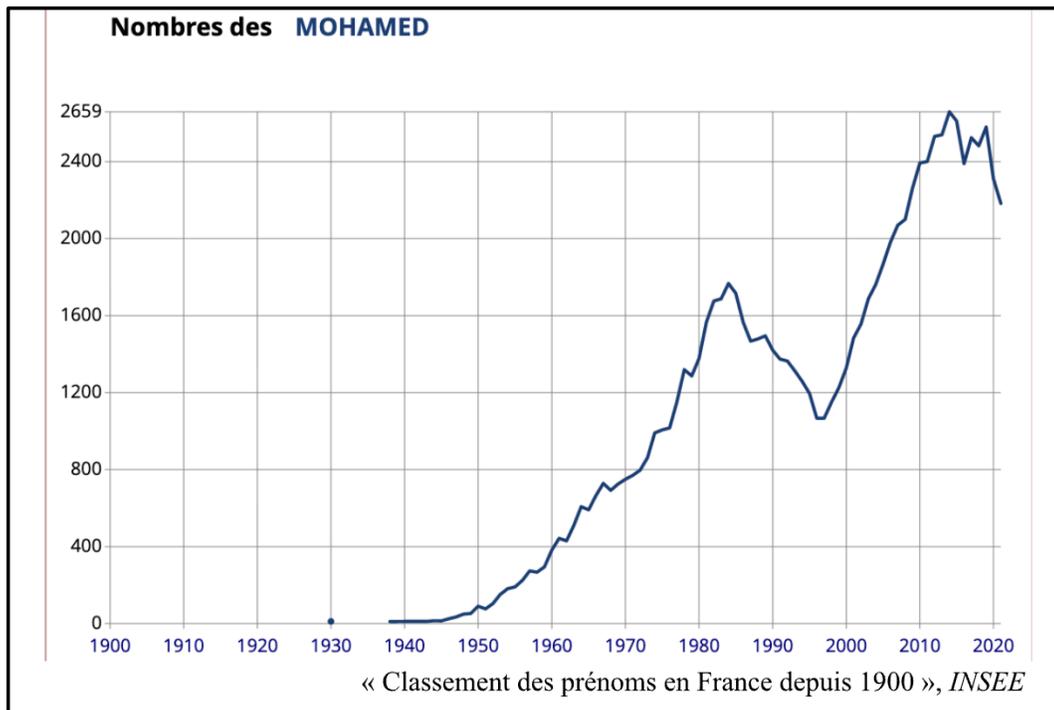
Pour revenir à la loi de 1803, à cette époque c'étaient les prénoms des calendriers républicains qui étaient acceptables. Il a fallu attendre les années 1960 pour que « divers tribunaux de Grande Instance acceptent officiellement le calendrier musulman comme un vivier de prénoms recevables » (Hassoun 244). Donc, c'était seulement dans les 60 dernières années que les prénoms musulmans sont devenus

plus acceptés. Il faut se souvenir que la majorité d'immigrés musulmans sont venus en France dès les années 1970. L'adaptation du calendrier religieux musulman était, en fait, assez contemporaine et dans un cadre temporel, très ponctuel et, si j'ose dire, moderne.

Néanmoins, les représentants de l'État ont toujours gardé leur pouvoir. Même avec l'acceptation de plusieurs prénoms pas traditionnellement français, les juges pouvaient toujours rejeter les prénoms dont ils pensaient qu'ils étaient « issus d'un registre linguistique culturel trop éloigné de ce que la norme (représentée par l'officier d'état civil ou le procureur de la République en cas de contestation) conoïde à une époque et dans une ville déterminée, comme acceptable dans le contexte français » (Hassoun 244). Donc, juridiquement, l'usage des prénoms du calendrier musulman était accepté. Alors, on entendait plusieurs prénoms venus de cultures musulmanes en France. Mais, en réalité, l'État gardait son identité française traditionnelle et décidait quels prénoms ne correspondaient pas à l'identité française, quels prénoms étaient et n'étaient pas acceptables.

En 1900, 20 % des filles qui naissent s'appellent Marie, mais aujourd'hui, elles ne représentent que 0,3 % de la population (Mermin). En sachant que Marie est un prénom traditionnellement français parce qu'il est aussi catholique, nous voyons un changement concernant les souhaits des Français. Par contre, il y a une augmentation de Mohammed depuis 1950 (voyez le Graphique 13).

Graphique 34²¹



Selon Fourquet, ce changement, la diminution des Marie et l'augmentation des Mohamed représente le changement qui consisterait à s'éloigner de l'Église et serait représentatif de l'augmentation des Français musulmans :

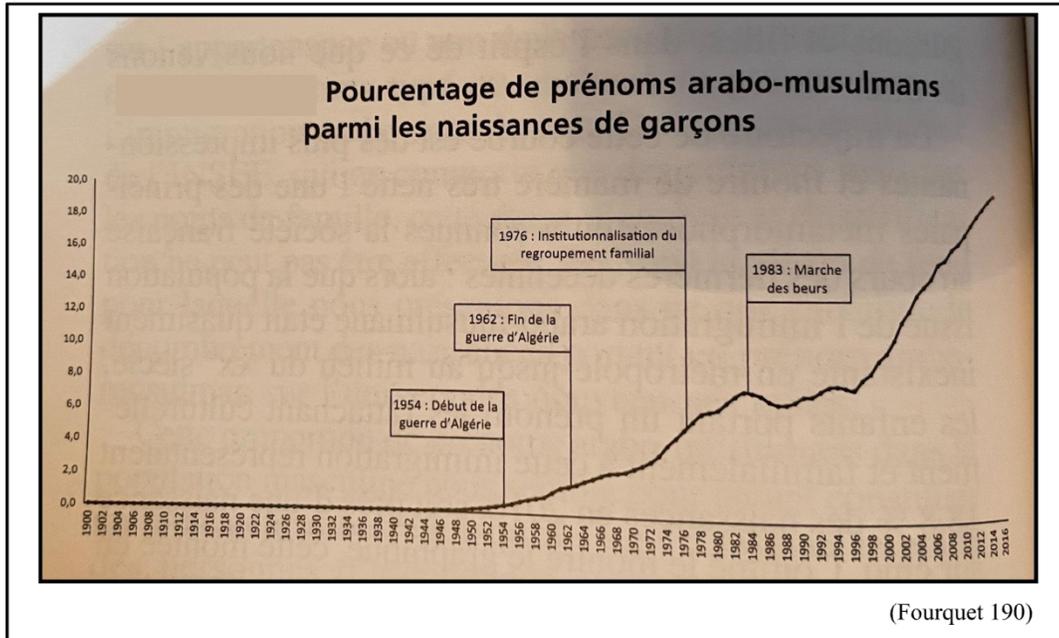
Choisir d'appeler sa fille Marie n'était pas anodin et traduisait la prégnance de l'influence catholique dans la population à un moment donné. En effectuant un parallèle méthodologique, on peut considérer que la prévalence de Mohamed parmi les nouveaux-nés mâles portant un prénom arabo-musulman constitue un indicateur pertinent pour évaluer le poids de la matrice musulmane dans ces familles. Or, de la même manière que la prévalence de Marie a décliné de 1900 aux années 1960, on constate un recul progressif de la proportion de Mohamed depuis le milieu des années 1950, période correspondant aux premières arrivées significatives d'immigrés nord-africains. (Fourquet 231)

Si « la laïcité a contenu la puissance sociale et symbolique de l'institution catholique en lui

²¹ Graphique 13 fait référence à « Classement des prénoms en France depuis 1900 ». INSEE, consulté le 16 février 2022, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3532172>.

opposant symétriquement son propre dispositif social et symbolique, » nous devons analyser la connexion entre la religion et la laïcité » (Hervieu-Léger 82). Comment est-ce que les prénoms catholiques reflètent l'identité française par rapport aux prénoms musulmans ?

Graphique 35



Le Graphique 14 démontre l'augmentation incroyable des prénoms arabo-musulmans ; il souligne comment les prénoms musulmans sont devenus une partie incontournable de la démographie française. Donc, je suggère que l'augmentation de ces prénoms et l'augmentation d'une démographie musulmane va avoir des effets sur l'identité française. L'identité française n'est pas stagnante. Elle est vivante et évolue avec les changements au fil du temps et de la démographie. Cela a déjà été démontré avec les histoires régionales de la France. Donc, l'identité française va s'adapter aussi, elle doit s'adapter aussi, pour incorporer les prénoms musulmans parce qu'ils sont

représentatifs de la réalité de l'identité française, de la réalité de la France aujourd'hui.

Les générations d'immigrants et les changements de prénoms au fil du temps

Tableau 12

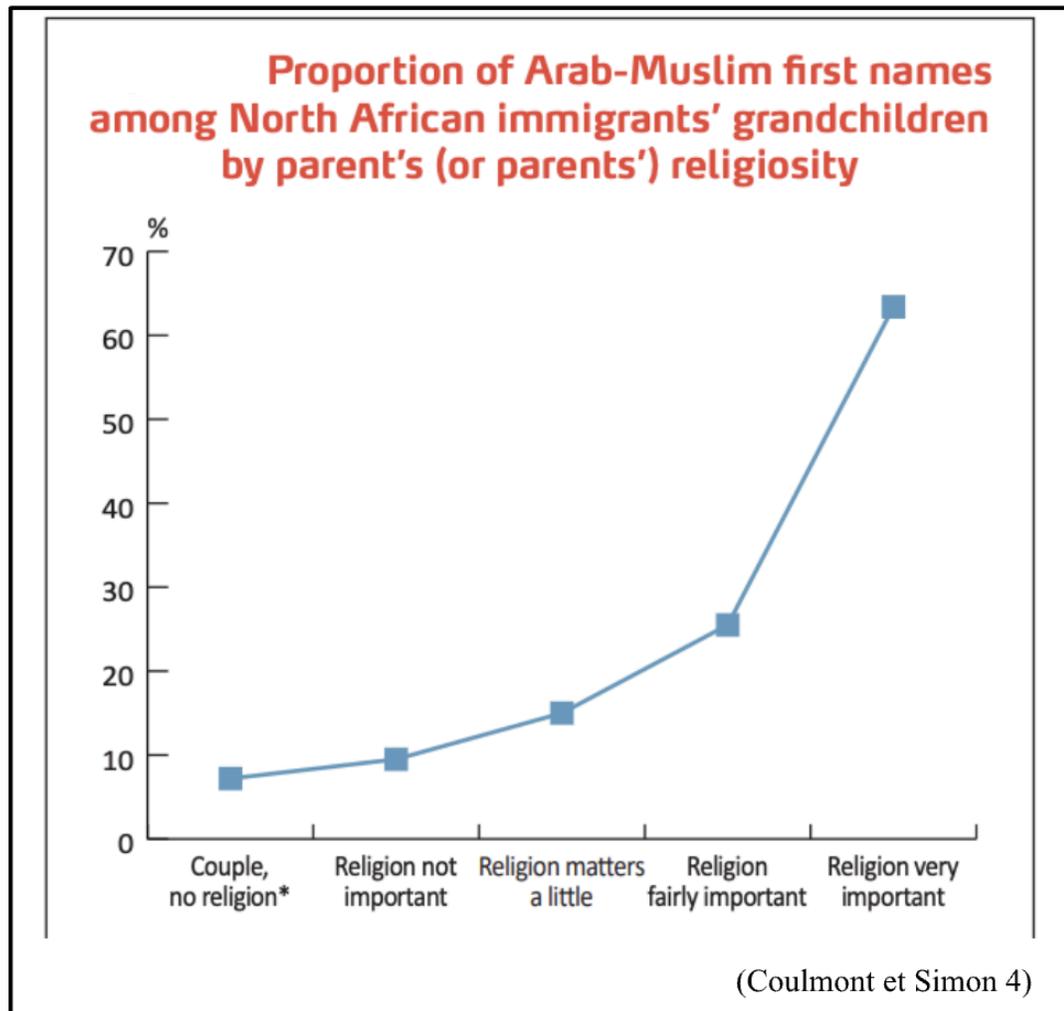
First names by Southern European or North African origin				
	Southern Europe		North Africa	
	Man's name	Woman's name	Man's name	Woman's name
Immigrants	José Antonio Manuel	Maria Marie Ana	Mohamed Ahmed Rachid	Fatima Fatiha Khadija
Immigrants' children (G2)	Jean David Alexandre	Marie Sandrine Sandra	Mohamed Karim Mehdi	Sarah Nadia Myriam
Immigrants' grandchildren (G3)	Thomas Lucas Enzo	Laura Léa Camille	Yanis Nicolas Mehdi	Sarah Inès Lina
Source: Trajectories and Origins (TeO) survey, INED–INSEE, 2008–2009.				

(Coulmont et Simon 3)

Il faut aussi analyser les prénoms d'immigrés et voir comment ils changent selon les générations d'immigrés. En général, « la proximité culturelle entre les prénoms que les immigrants et la majorité de la population donnent aux enfants (ou qui sont donnés par les descendants aux générations plus tard) sont compris comme des

signes de l'assimilation » (Coulmont and Simon 1)²². Cela veut dire que les parents peuvent donner des prénoms plus souvent utilisés en France pour démontrer leur assimilation à la culture française. Parfois, cela arrive après plusieurs générations d'immigrés.

Graphique 36



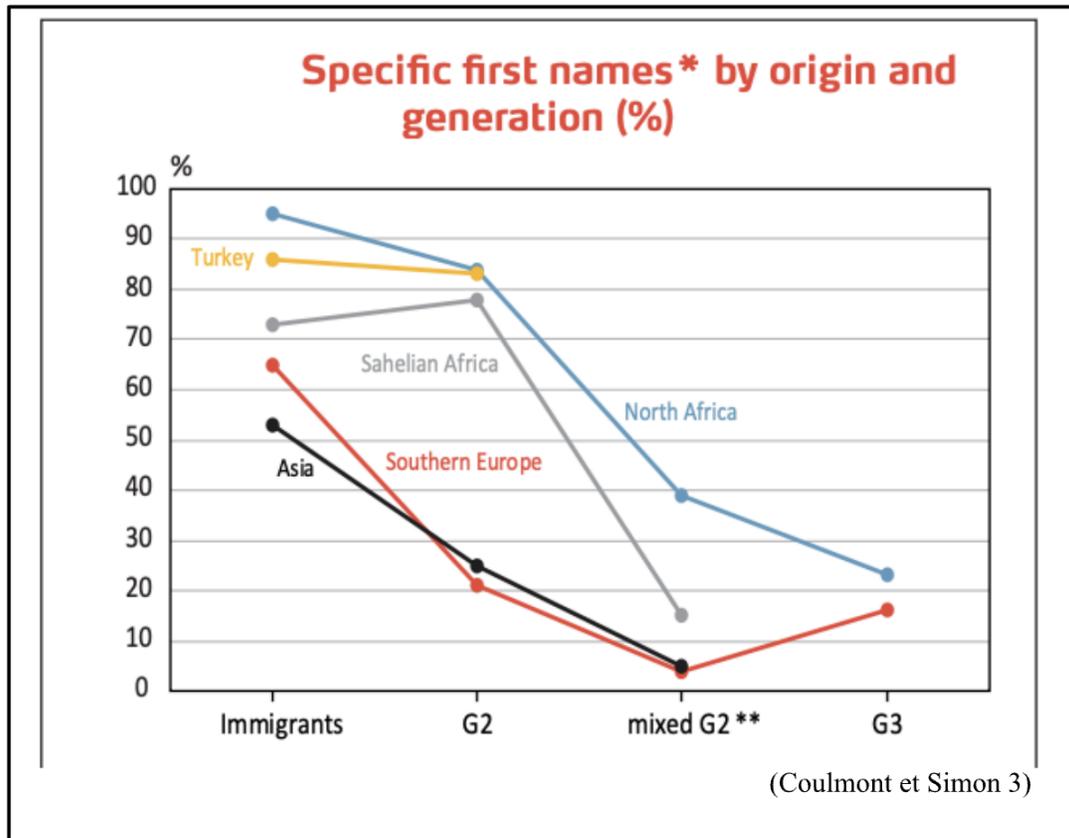
Selon le Tableau 5 ci-dessus, nous voyons qu'en général, dès la troisième génération d'immigrés, les prénoms sont ceux de la nouvelle culture, compte non

²² « cultural proximity between the names immigrants and the majority population give their children (or given by their descendants a generation later) is interpreted as a sign of assimilation »

tenu d'où les immigrés viennent. De plus, le Graphique 16 ci-dessous indique des statistiques similaires. Si l'immigré vient d'Asie, d'Afrique, ou du Moyen-Orient, dès la troisième génération, la proportion des prénoms qui correspondent à des prénoms du pays d'origine diminue. La première génération d'immigrés musulmans, venus d'Afrique du Nord par exemple, avait fréquemment des prénoms comme « Mohamed » ou « Fatiha » (Coulmont et Simon 3). Presque 90 % des immigrés venus d'Afrique du Nord ont des prénoms arabo-musulmans (Coulmont et Simon 3). Puis, la deuxième génération continue cette tendance avec quasiment 66 % de prénoms arabo-musulmans (« lorsque le contexte culturel est davantage ambiguë (Nadia, Myriam) » (Coulmont et Simon 3)²³. Néanmoins, la troisième génération s'aligne sur les prénoms de la population majoritaire (Coulmont et Simon 3). Cette tendance présente toujours des variations selon la religiosité des parents. Si, par exemple, la deuxième génération reste toujours très religieuse, la probabilité qu'elle donne un prénom plus musulman que majoritaire reste plus forte (voyez le Graphique 16).

²³ « though the cultural context or register of that name is more ambiguous (Nadia, Myriam) »

Graphique 37



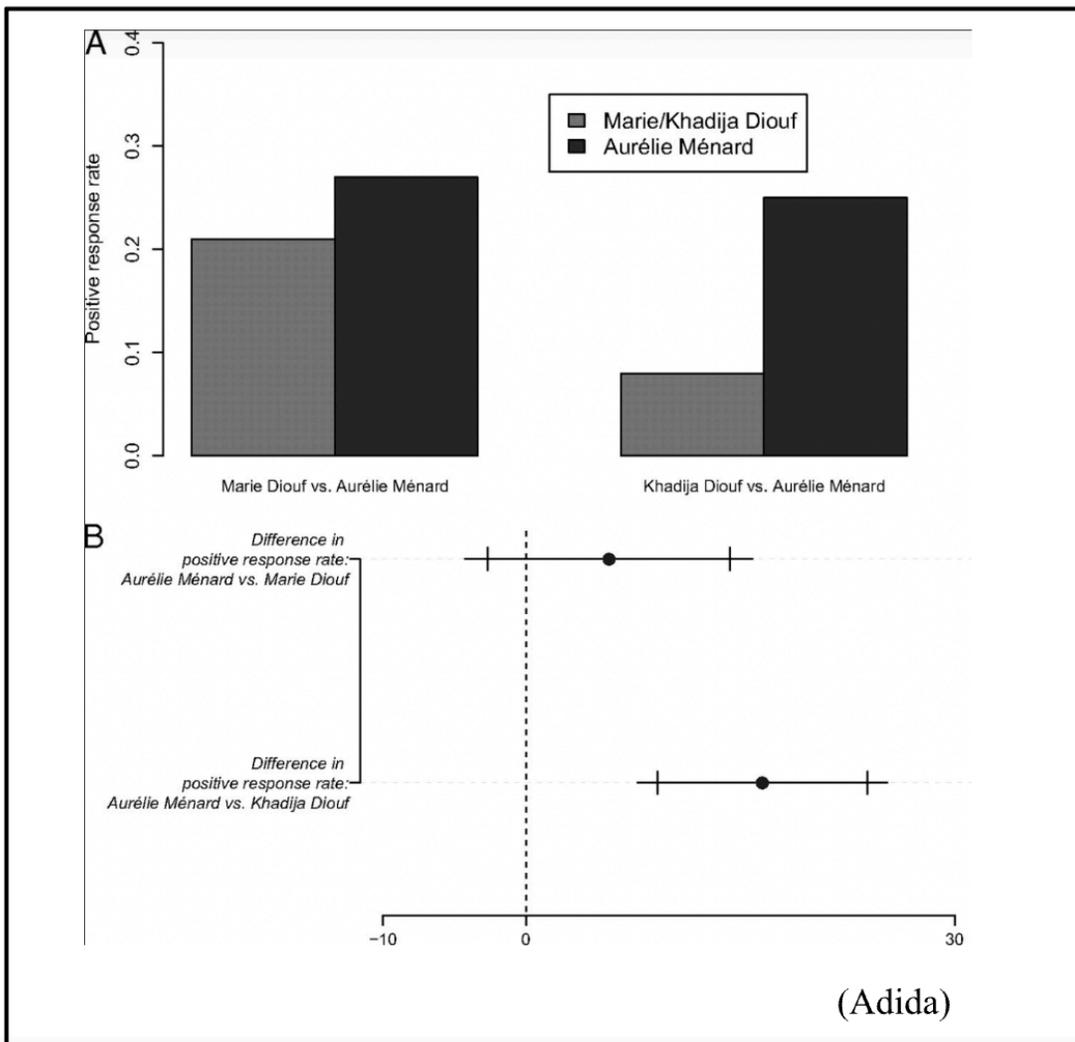
Il y a plusieurs raisons pour lesquelles les parents immigrés choisissent différents prénoms. Une de ces raisons, comme je l'ai déjà expliqué, est que les prénoms créent une classification et des catégories. En effet, les prénoms peuvent influencer la discrimination. Par exemple, dans les études qui concernent les CV :

Les candidats avec des prénoms qui font penser qu'ils sont ceux de candidats blancs ont reçu plus de 50 % de demandes de rappels que ceux des candidats avec des prénoms qui font penser qu'ils sont noirs. De plus, la qualité de retour des CV (i.e. la récompense pour des aptitudes avancées) étaient très élevée pour les blancs, mais inexistantes pour les noirs (Adida)²⁴

²⁴ « Applicants with white-sounding names received 50% more callbacks than applicants with black-sounding names. Moreover, the return on quality of CV (i.e., reward for high-skill level) was high for whites but nonexistent for blacks. The randomization of race assignment across otherwise identical resumes made it possible to overcome the missing counterfactual and to draw inferences on the effect of race ». (Adida)

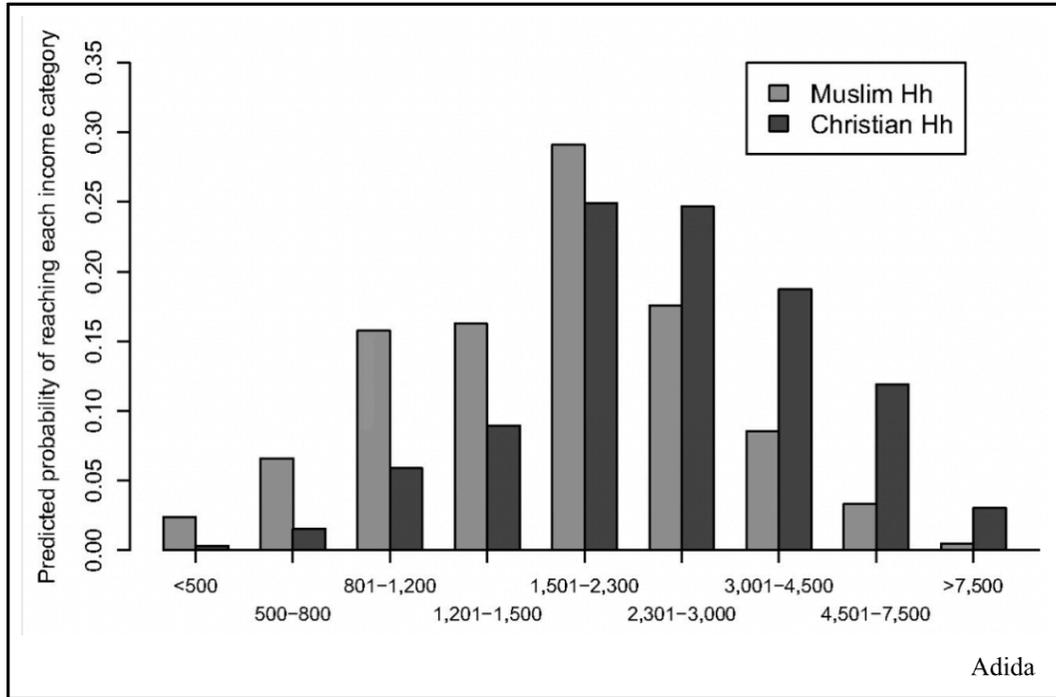
En France, cette tendance est la même pour les personnes qui portent des prénoms qui paraissent être ceux d’immigrés musulmans. Les Graphiques 17 et 18 ci-dessus illustrent comment les prénoms musulmans dans les CV où l’on trouve les mêmes qualifications que dans des CV avec des prénoms considérés catholiques ou français (selon les prénoms qui ont été inclus par la loi de 1803) obtiennent de moins bons résultats en raison de la discrimination contre leurs prénoms.

Graphique 38



Donc, pour protéger leurs enfants, parfois les immigrants leur donnent des prénoms plus « majoritaires » parce qu'en « adoptant un prénom « majoritaire », l'origine du prénom sera invisible et peut les protéger contre la discrimination » (Coulmont and Simon 1)²⁵.

Graphique 39

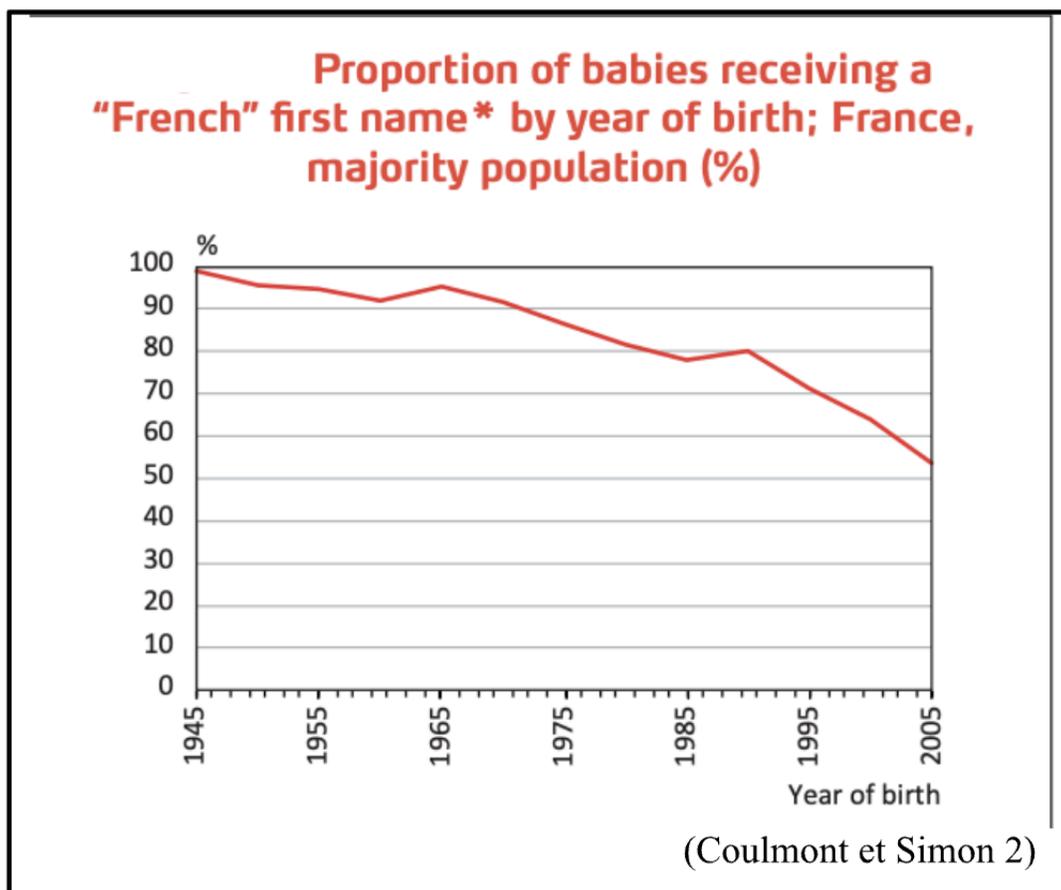


Maintenant que nous avons analysé les tendances en ce qui concerne les immigrants, je voudrais retourner à la connexion entre les prénoms d'immigrants et l'identité française. Premièrement, nous avons établi que les prénoms « majoritaires » étaient des prénoms souvent utilisés à cause de la loi de 1803. Néanmoins, le Graphique 19 suggère que depuis son abrogation en 1993, nous voyons un exode massif vers des prénoms rares ou différents. De plus, 64 % de la population française

²⁵ « adopting a « majority name » would make children's immigrant origin partially invisible and might protect them from discrimination »

pense que les immigrés « enrichissent la vie culturelle »²⁶ (« Integration of Immigrants in the European Union : France »). Si les immigrés enrichissent la vie culturelle et s'il y a un mouvement qui s'éloignent des prénoms « majoritaires », nous pouvons voir que les prénoms rares et les prénoms appartenant à d'autres cultures sont plus souvent utilisés. La relation, donc, entre les prénoms musulmans ou les prénoms d'immigrés et l'identité française annonce un plus grand changement parce que, comme nous le verrons, l'identité française va bientôt devenir plus diversifiée pour incorporer l'appréciation et l'apparence d'une démographie plus diverse.

Graphique 40



²⁶ « enrich cultural life »

Les évolutions de types de prénoms

L'apparition de types de prénoms divers n'est pas un quelque chose de nouveau, elle remonte à la Révolution française.

Au départ, les prénoms font souvent référence aux personnes historiques et religieuses pour représenter l'admiration envers ce type de figure. Après la Révolution française, il y avait plus de personnes qui ont choisi pour leurs enfants des prénoms qui font référence aux figures de la Révolution : « En confrontant tous les travaux publiés sur les prénoms dits révolutionnaires, une impression se dégage que tel prénom a nécessairement telle motivation, quels que soient le lieu et la date d'attribution » (Pierre-Henri). Comme on l'a vu précédemment, cela montre une raison pour laquelle Napoléon a édicté sa loi de 1803.

En tout cas, chaque prénom a sa référence particulière.

Il s'agit de ne pas confondre, ce qui est fait trop souvent, motivation d'un prénom et motivation du choix d'un prénom. La motivation de *Maratine* réside dans sa formation dérivative sur *Marat* ; la motivation du prénom *Marat* est révolutionnaire à partir de 1793 ; la motivation du choix du prénom *Marat* n'est, elle, pas unique, mais plurielle comme le démontreront certains exemples. (Pierre-Henri)

Cela pour expliquer que les parents ont choisi les prénoms de leurs enfants pour faire référence aux idées et aux grandes figures de leur époque. Les prénoms avaient souvent pour origine une région ou un prénom de famille, mais les prénoms post-Révolution prenaient souvent le calendrier Révolutionnaire comme référence :

Il est bien connu que les prénoms sont souvent tirés du calendrier. Dans le district de Beaune (Côte-d'Or), les officiers publics, de thermidor à fructidor an II, indiquent clairement : *Étienne ou Aunée, Jeanne (vieux style) et Artichaut (nouveau style)*, voire même *Joseph (vieux style) et Consoude selon la loi*. La gêne des parents et des officiers publics est manifeste. Le nom choisi dans le calendrier peut être celui du jour de la naissance, de la déclaration ou un autre, peu importe. Les parents usent de leur droit de conférer un prénom connu comme traditionnel, mais considèrent comme un devoir de l'accompagner d'un prénom du calendrier. ... (Pierre-Henri)

Cette manière de vouloir associer des prénoms traditionnels avec les prénoms du calendrier révolutionnaire montre comment les modes influencent les prénoms. Les prénoms traditionnels étaient donc traditionnels, puis influencés par les nouvelles modes, qui sont elles-mêmes devenues traditionnelles pour les générations qui ont suivi.

Dans son article de 1998, « La prénomination dans quatre villages de la plaine de Caen, 1600-1800 », John Dickinson explique comment, même avec les changements typiques des prénoms au fil du temps, l'important était de maintenir « l'aïeul paternel » (79). Il écrit qu'à cette époque les prénoms des garçons font référence au père dans 60 % des familles avec seulement un ou deux fils, mais montre que la manière dont ils font référence aux origines paternelles peut fluctuer s'ils ont eu plus de 2 garçons (Dickinson 79). Dans ces cas, les quatre-cinquièmes des couples ayant trois garçons ou plus assurent la persistance du prénom. La popularité du prénom de l'aïeul est moins prononcée chez les familles ayant peu de fils et est surtout le fait de ceux dont le père et le grand-père ont un prénom identique » (Dickinson 79). En Occident, donc, le père restait très important pour les prénoms choisis : « Lorsque le nombre de garçons permet de diversifier le choix des prénoms, celui de

l'aïeul est présent dans environ les deux tiers des cas. Et malgré l'individualisme naissant, le culte des ancêtres ne diminue pas au cours du XVIe siècle » (Dickinson 79). Alors, historiquement, les prénoms à la mode ou démodés, durant quelques siècles, étaient influencés par la Révolution, par la religion, et par les ordonnances de l'État. Toutes ces influences ont déterminé les prénoms et influencé la définition de l'identité française. En fait, l'identité française reste en même temps *un effet des prénoms* et aussi *un motivateur des prénoms*.

Les immigrés du Laos

Chez les immigrés asiatiques du Laos, les Hmong, les prénoms donnés sont importants parce qu'ils représentent les changements culturels de l'assimilation et l'intégration des immigrés. Mais aussi, les Hmong ont des traditions uniques (non occidentales) pour nommer leurs enfants. En Occident, « procréer se situe dans une logique de reproduction sociale et le prénom donné à l'enfant permet à la famille de perpétuer la mémoire des parents et des aïeux » (Dickinson 78). Néanmoins, si les familles choisissent d'innover, elles peuvent aussi créer « la diffusion de nouveaux prénoms » (Dickinson 78). En même temps, les familles d'immigrés doivent choisir entre les prénoms de leurs cultures et de leurs traditions et celles de la France.

Dans son article de 1995, « Le Choix Du Prénom Chez Les Hmong Au Laos Puis En France : Diversité, Complexification et Processus d'individuation », Jean-Pierre Hassoun montre comment les immigrés du Laos choisissent les prénoms de leurs enfants nés en France. Il écrit que « le prénom des migrants, et parfois ceux de leurs descendants, serait donc plus une affaire entre cultures qu'entre sous-cultures ou

confits socialement déterminés, car même si le migrant choisit pour un de ses enfants un prénom français <<à la mode>>, il reste que l'acte essentiel aura été de choisir un prénom français » (Hassoun 243). Ce choix entre un prénom français à la mode et des prénoms culturels venus du Laos devient difficile parce que le choix va affecter comment leurs enfants sont classifiés par la culture française qui les entoure.

Ainsi, avec la loi sur les prénoms et la discrimination de facto par la classification de statut social, la société française influence les choix de prénoms chez les Hmong comme c'est le cas avec beaucoup d'immigrés. Hassoun décrit comment « sans imposer directement des prénoms, la société française pouvait-elle en interdire certains, décourager l'adoption d'autres et, de ce fait, orienter certains choix » (244-245). Jusqu'en 1993, le prénom restait « obligatoire » et « gratuit » mais souvent blâmé par les représentants de l'État (Hassoun 244-245). Après la loi de 1993 et la reconnaissance que les parents ont plus de liberté pour choisir les prénoms de leurs enfants, « c'est donc très récemment que le prénom <<obligatoire et gratuit>> est vraiment devenu également << libre » » (Hassoun 244-245).

Chez les Hmong, les traditions en matière de prénoms sont profondément différentes de celles des occidentaux. Par exemple, « les enfants de sexe masculin ou féminin recevaient un « nom d'enfant » (npe hluas), puis les hommes mariés, à partir du moment où ils devenaient père, recevaient un <nom de maturité>> » (Hassoun 246). « Le <nom âgé> ou <nom de maturité> ou <nom d'adulte> ou <nom d'honneur> (autant de traductions possibles de ne laus) [est un] rituel social s'accompagnait d'un 'appel de l'âme' » (Hassoun 250). Donc, on voit comment la culture hmong qui entoure les prénoms et les décisions est très différente des

traditions occidentales. De plus, « le choix du moment, comme du prénom lui-même, était une prérogative des beaux-parents, tandis que le repas qui sanctionnait ce passage était à la charge des parents du nouveau nommé » (Hassoun 250). Ce n'est pas non plus le père lui-même qui décide de son prénom d'homme mûr.

D'ailleurs, les prénoms d'enfants font référence « à l'univers domestique et agricole ainsi qu'à l'environnement naturel » (Hassoun 249). Ces références sont différentes en France, où les références concernent les saints du calendrier ou d'autres modes dont j'ai parlé précédemment. Comment mélanger ces traditions des prénoms hmongs avec les traditions et la nouvelle culture française ? Cela pose un problème pour les immigrés qui sont entre deux cultures. Dans une société française de plus en plus diversifiée, comment est-ce que l'influence des immigrés affecte l'identité française ?

Au Laos, il y a une « logique de continuité » avec les prénoms donnés qui sont similaires avec les prénoms en France (Hassoun 253). Cette logique est pareille dans la culture française où il y a des saints ou des allusions latines qu'on veut préserver. Donc, il y a des différences en ce qui concerne le choix des prénoms, mais il y a aussi des similarités que nous pouvons observer si nous réfléchissons au lieu de juger les prénoms d'immigrés comme trop dissemblables et non « français ».

Dans cette analyse des prénoms donnés par des immigrés laotiens en France, nous pouvons aussi regarder quelques statistiques. Dans un groupe d'enfants nés entre 1977 et 1993, 40 entre 147 ont reçu des prénoms qui auraient été donnés au Laos,

(Hassoun 252). 4 % des enfants ont reçu un prénom français ou perçu comme français (comme Dominique, Sylvie, Catherine, Nathalie, etc.) (Hassoun 253-254). Selon Hassoun, « bien qu'il marque indéniablement une rupture, rien n'indique qu'il faille majorer la portée symbolique et culturelle de ce choix que l'on peut qualifier de façon plus générale d'assimilation onomastique. En effet..., les parents concernés ne mettent en avant qu'une logique d'adaptation approximative » (Hassoun 253-254). L'idée d'une adaptation approximative me semble normale chez les immigrés.

J'imagine que lorsqu'ils sont arrivés en France, ils ne se sont pas tout à fait intégrés dans la culture. Il faut du temps et des générations pour que la culture française devienne leur culture d'adoption. Même après plusieurs générations, il serait normal d'avoir une « adaptation approximative » au-delà de leurs origines laotiennes. Enfin, les immigrés sont beaucoup plus que des statistiques d'intégration. En réalité, les immigrés et leurs générations suivantes sont des êtres-humains avec des identités compliquées qui sont créées par des aspects de leurs origines (dans ce cas, laotiennes), par une influence de leur nouvelle culture, et par la manière dont cette nouvelle culture les accepte ou les incite à s'assimiler.

Chez les Laotiens, il y a aussi un phénomène qui s'appelle la « translittération » ou « translabilisation ». On observe ce phénomène pour l'état civil dans 38 cas sur 40, selon Hassoun. Hassoun le définit comme « une adaptation minimum permettant à ces prénoms d'être plus facilement lus et prononcés par des locuteurs français. Cette translittération a pu se faire à la suite de l'intervention informelle des officiers d'état civil chargés d'enregistrer les déclarations ou bien est le fruit d'une initiative autonome » (253). Souvent, la translittération utilise les consonnes françaises pour exprimer un

prénom typiquement laotien (Hassoun 253). Cela pose une question : est-ce que ces prénoms trans littéraires des immigrés laotiens représentent l'identité française parce qu'ils reprennent des consonnes françaises ? Ou bien est-ce qu'ils ne sont pas représentatifs de l'identité française parce qu'ils représentent aussi des origines laotiennes ?

Chez les immigrés laotiens, on a vu comment, au Laos, on reçoit des prénoms d'enfants et des prénoms de maturité. Néanmoins, pour s'adapter à une culture différente, 31,9 % des enfants selon l'étude de Hassoun reçoivent leur prénom de maturité dès la naissance, « ce qui n'aurait pas été pensable dans le contexte laotien » (Hassoun 254). La logique de cette décision démontre une adaptation à la culture française : on choisit un prénom pour un enfant, on n'ajoute jamais un autre prénom dès la naissance de ces enfants. Donc, même en choisissant les prénoms laotiens, ces parents ont déjà adopté une tradition française. Est-ce que le non-respect de leurs traditions laotiennes représente l'identité française dans ce groupe d'immigrés ?

La réponse : peut-être. Il est probable que le mouvement qui s'éloigne des traditions laotiennes montre l'assimilation à l'identité française traditionnelle. Ce qui est certain, c'est qu'il y a des souvenirs difficiles à oublier, associés avec les traditions laotiennes. Enfin, il est impossible de déterminer exactement pourquoi et à quel moment les immigrés choisissent les traditions françaises au lieu de leurs traditions d'origine. En tout cas, la question importante n'est pas de savoir si leur assimilation représente l'identité française, mais de comprendre comment l'identité française intègre ces immigrés qui appartiennent à la vie française ? Ils la représentent dans la mesure où l'identité française peut reconnaître que la réalité française n'est

pas seulement liée à une ethnicité ou à une histoire pure, mais à une grande diversité. L'identité nationale doit représenter le peuple, pas l'image du peuple que l'État veut projeter.

Dans cette étude de Hassoun, il y a aussi des parents qui ont pris un autre type de décision pour s'intégrer en France et garder leur culture hmong. 19 % des enfants (28/147) ont reçu deux prénoms, un « nom d'enfant » typique des hmong et aussi un prénom français (Hassoun 258). Avec ce choix, les parents donnent un prénom qui peut éviter une classification négative à l'extérieur et en même temps, ils préservent la culture hmong à l'intérieur de la maison.

Ainsi, il y a toujours 27 % des prénoms dans cette étude qui restent les mêmes qu'au Laos. Ces prénoms qui étaient choisis exactement comme si les parents restaient toujours au Laos signifient la conservation par les parents d'une (au moins) «de leurs caractéristiques d'origine parmi essentielles et ne semblent pas, pour le moment du moins, se résigner à l'opacité des prénoms français et occidentaux » (Hassoun 263). Hassoun souligne que l'idée d'opacité nominale est « relative » parce que les prénoms opaques et transparents en ce qui concerne des origines sont toujours classifiés (Hassoun 263). Donc chaque nom, avec n'importe quelle étymologie, aura sa propre classification. Ce n'est pas vraiment les prénoms qui posent un problème, mais les perceptions et les préjugés que nous avons envers les prénoms. C'est nous qui devons être conscients de nos stéréotypes en ce qui concerne les prénoms et garder un esprit plus ouvert envers les prénoms et les idées différentes.

Par exemple, la citation ci-dessus montre comment le choix de prénoms spécifiques est déterminé par des aprioris culturels. Hassoun écrit :

En diversifiant leurs sources d'inspiration, en complexifiant leurs mécanismes de formation, en accentuant leurs fonctions distinctives, en étant de moins en moins transmis et de plus en plus choisis au point d'être plus d'une fois inventés, en étant finalement parfois sous l'emprise d'une sorte de mode intra-ethnique - celle qui incite aux abstractions, aux créations et aux innovations -, les prénoms des Hmong dans le contexte français montrent que cette population adhère, elle aussi, 'a certains des modules de comportement, voire <<égoïstes>> au sens durkheimien du terme, avec des attitudes qui accordent une notable marge de manœuvre à l'individu dans le choix de ses actes, de ses valeurs ou de ses idées. Comme l'exemple <laotien> tendrait à le montrer, ce versant de la <modernité> est sans doute moins culturel qu'il n'y paraît et ne semble pas réservé au modèle occidental, mais est plus partie liée avec l'ensemble des processus de différenciation sociale que peut connaître une population dès qu'elle commence à sortir de son cercle le plus restreint, c'est-à-dire dès que la possibilité, réelle ou virtuelle, d'un changement social apparaît. (Hassoun 268)

Cette citation est importante parce qu'elle indique que l'idée qu'un prénom serait meilleur qu'un autre est toute relative. Au lieu de formuler des jugements sur les prénoms, pourquoi ne pas se demander pourquoi et apprendre les origines et les raisons pour lesquelles les parents les ont choisis ? En nous interrogeant sur l'histoire familiale des immigrants, mais aussi sur l'origine des prénoms français, nous pouvons aller au-delà des stéréotypes, et comprendre que la France d'aujourd'hui est une société multiple et diverse.

Dans l'étude d'Hassoun, on voit aussi qu'il y avait 17 % des enfants qui ont reçu des prénoms biculturels ou tri-culturels, ou des prénoms entendus à la télévision, ou des prénoms sans origines précises (Hassoun 259-260). Comment est-ce que ce groupe s'intègre à l'identité française ? Cela veut peut-être dire que, comme dans l'histoire des prénoms qui incorporent les prénoms de familles, les prénoms bi ou tri-

culturels représentent une démographie française qui change et qui interagit avec un monde plus connecté que jamais. L'identité française d'aujourd'hui doit aussi incorporer les prénoms variés qui la composent. La France n'a jamais été aussi connectée avec d'autres pays et des régions qu'aujourd'hui. Donc, l'identité française va bientôt connaître quelque chose de nouveau qui répond aux changements et connexions transnationaux. Avec des tendances qui s'éloignent des prénoms traditionnels « français » pour privilégier les prénoms rares, nous voyons que l'identité française devient bien plus diverse que dans le passé.

Quand on s'intéresse à la manière dont les parents immigrants peuvent prénommer leurs enfants dans une nouvelle culture, il y a deux situations possibles selon Hassoun :

D'une part, dans le cas où le changement est imposé par les lois de la société d'accueil (la récente circulaire sur le < foulard islamique > en est le meilleur exemple) et, d'autre part, lorsque les changements ne sont pas imposés, mais plus ou moins fermement suggérés ou recommandés par la combinaison des normes et des usages en vigueur. Nous pensons par exemple aux interactions individuelles avec l'apprentissage obligé de nouveaux codes du <<face à face>>, ou encore l'adoption progressive ou brutale de nouveaux styles vestimentaires et les changements dans la gestuelle quotidienne qu'ils peuvent impliquer. Si, dans la première situation, la marge de négociation est relativement étroite (elle existe cependant dans bien des cas), dans la deuxième, le <<nouveau venu >> a parfois la possibilité de freiner, de refuser, d'éviter, de contourner ou même d'instrumentaliser totalement ou partiellement ces changements culturels afin de les négocier au moindre coût social, symbolique ou psychologique. Ces situations se jouent et se rejouent, s'étalent dans le temps et les réponses qu'elles suscitent varient au cours d'une même vie (Hassoun 243-244).

Selon Hassoun, donc, la manière dont les immigrants s'adaptent à la nouvelle culture peut varier. Il est important de savoir que chaque immigré a sa relation unique avec le nouveau pays. Ainsi, il est presque impossible de dire qu'il n'y a qu'une manière dont

les immigrés peuvent s'adapter à la nouvelle culture. Néanmoins, puisque cette thèse discute comment les prénoms sont ou ne sont pas représentatifs de l'identité française, il faut nuancer la réponse. En fait, les prénoms sont représentatifs des changements de l'identité française. Qu'est-ce que c'est l'identité française aujourd'hui ? Qu'est-ce que la place de la France en termes géopolitique ? Est-ce qu'une France plus diverse peut occuper une place différente dans le monde moderne ?

Tout ceci nous renvoie aussi aux prénoms des Français, car les prénoms agissent comme des catégories ou des étiquettes. La classification des prénoms et donc la présence du pouvoir social montrent que les prénoms sont associés au pouvoir. Les prénoms qui sont stéréotypiquement « normaux » maintiennent le pouvoir. Les prénoms différents représentent des catégories de gens qui ne font pas partie de la majorité et qui ne peuvent pas affirmer leur pouvoir par rapport aux autres groupes. Néanmoins, la France doit faire face au fait que sa démographie change. Les prénoms connus comme « trop différents » seront peut-être majoritaires dans le futur. Si la France ne se résout pas à apprécier comment son identité regroupe plusieurs types de personnes aujourd'hui, est-ce que cela posera des problèmes pour son avenir ? Est-ce que la France a nié jusqu'à présent la manière dont son identité a changé ? Je dirais que oui, la France nie sa vraie identité en ignorant comment ses prénoms et sa démographie se transforment.

—

Chapitre 6 : Les prénoms comme des catégories sociales : les stéréotypes associés aux prénoms

Par ailleurs, il y a toujours en France des stéréotypes associés à certains prénoms. Si les stéréotypes conduisent à la discrimination de facto, ils traduisent aussi des problèmes de culture et de classes en France.

Dans son article « La vie des mots », Colette Dio suggère que les prénoms s'associent à des modes ou des périodes. Elle explique que les prénoms féminins qui finissent avec -ette « datent » (par exemple les prénoms comme Paulette, Colette et Odette) (Dio 396). Elle continue en disant qu'il y a des prénoms féminins représentatifs des femmes âgées parce que ces prénoms étaient à la mode il y a des années (ces prénoms sont Marthe, Rose, Marie, et Marguerite) (Dio 396). Pour les hommes, les prénoms représentatifs des individus âgés sont Raymond, Roger, Henri et Jean (les prénoms qu'elle appelle les « classiques ») (Dio 396). La génération qui a suivi les Marie, les Rose, les Roger et les Henri comprend des prénoms comme Nathalie, Veronique, Joelle, Franck, Gerard, et Remi (Dio 396). Dans les années 70, les prénoms terminés avec -ine étaient populaires (Celine, Roseline, et Severine, par exemple) (Dio 396). Ces prénoms sont souvent associés aux personnes âgées, mais aussi à une époque où il y avait une loi qui limitait les choix des parents.

Les études de Dio sur les prénoms en France en 2005 l'ont conduite à une révélation. Elle écrit que « Je me suis rendu compte de l'extrême diversité des prénoms en France dans l'an 2005 ; j'ai réalisé... que la durée de vie d'un prénom est très courte et qu'en conséquence, hélas, on ne peut plus cacher son âge puisque

l'extrait de naissance par le prénom vous trahit » (Dio 397) Donc, chaque prénom à sa vie, sa période et sa mode. Les stéréotypes nominaux doivent donc être remis en question parce que, sinon, tous les prénoms, même les prénoms les plus « français » d'aujourd'hui risquent de devenir des prénoms détestés, jugés et persécutés à l'avenir. C'est à nous d'analyser et de mettre en question les stéréotypes associés aux prénoms.

Les Kévin

Dans cette partie, j'analyserai quelques stéréotypes d'aujourd'hui qui ne sont pas seulement des stéréotypes concernant les immigrés. Comme je l'ai déjà expliqué, la classification est révélatrice de celui qui classifie et de celui qui est classifié, ainsi que du « public » qui donne du pouvoir social à celui qui classifie (Szasz 53). C'est la classification qui peut perpétuer ou révéler les stéréotypes. C'est à nous d'analyser la classification dans les sections suivantes pour l'interroger.

Comme on l'a vu, pendant la deuxième partie du XXe siècle, il y a eu de grands changements dans la démographie française. Dans leur livre, *La France sous nos yeux : économie, paysage, nouveaux modes de vie*, Fourquet et Jean-Laurent Cassely expliquent que « De l'immédiat après-guerre aux Trente Glorieuses, l'influence de l'Amérique sur la société française va s'accroître... Mais ce phénomène d'acculturation, bien documenté pour les années 1950 à 1970, va connaître une accélération spectaculaire dans les années 1980-2000, aboutissant à une transformation en profondeur de la société française dans de nombreux domaines »

(Fourquet et Cassely 381). L'augmentation de l'influence américaine amène l'usage du prénom Kévin, qui a aujourd'hui une connotation négative.

Au début des années 90, la popularité des célébrités américaines qui portent le prénom Kevin (comme Kevin McCallister et Kevin Costner) a inspiré les parents français qui ont choisi ce prénom pour leurs enfants (Badeau). Kevin (ou Kévin) est un prénom irlandais qui signifie « beau garçon » ou bel « engendré » en gaélique » (Badeau). Entre 1989 à 1994, Kévin était un des prénoms les plus donnés en France et « en 1991, les statisticiens enregistrent un pic de 14 087 bébés » portant ce prénom (Badeau). Selon la sociologue Baptiste Coulmont, « le prénom Kévin incarne l'émancipation culturelle des classes populaires vis-à-vis de l'élite » (Badeau). Les parents utilisaient de nouveaux prénoms comme Kévin pour montrer une dissidence avec le statu quo.

Néanmoins, depuis les années 90, la popularité du prénom a diminué. Peut-être à cause d'un changement de la mode, le prénom Kévin est devenu moins populaire. Depuis les années 90, le prénom a été classifié de manière négative. Le journaliste de la BBC, Kevin Connolly a expliqué que « Ce prénom chrétien – mon prénom chrétien – vous destine plus ou moins à être considéré comme un idiot [en France]. Ma mère, irlandaise, aurait été mortifiée d'apprendre cela » (Badeau). Cette citation montre comment les identités données par les parents peuvent être mal comprises par le public qui se moque d'une personne sans la connaître, sans voir la valeur de cet individu, sans voir son vrai visage.

Coulmont appelle la discrimination contre les Kévin un « racisme social », et c'est vrai parce que nous savons que les expérimentations qui comparent les résultats

des CV selon les races montre une forme de discrimination, mais les CV des Kévin font face à la discrimination aussi : « En 2015, l'observatoire des discriminations observait qu'à CV égal un Kévin avait 10 à 30 % de chance en moins de se faire embaucher par rapport à un Arthur » (Badeau). Donc, il y a les « ex-Kévin » qui changent leur prénom pour ne pas faire face aux moqueries. Dans son roman *La Revanche de Kevin* (2015), Iégor Gran dit que « Un Kevin ne peut pas, n'a pas le droit d'être un intellectuel, se lamente le personnage principal du livre. Il peut être prof de muscu, vendeur d'imprimantes, gérant de supérette. Mais intellectuel, impossible » (Badeau).



D'ailleurs, les blagues sur Kévin sont courantes dans les cercles sociaux français, mais elles sont acceptées même du côté américain (d'où est venue la popularité du nom). L'image suivante était postée sur un compte social « Humans of

²⁷ L'Image 1 d'Humans of Tumblr fait référence à Humans of Tumblr. Repost Joke About Kevins. Facebook, 22 January 2023, 3:40pm, <https://www.facebook.com/humansoftumblrcom/photos/a.595210907194561/6774771259238464/>. Accessed 25 January 2023.

Tumblr » qui, jusqu'au 26 janvier 2023, a reçu 21,300 réactions de « likes » et des émojis souriants. La poste se moque d'un Français qui était décrit comme « beau ». Tout le texte suggère que l'expérience rencontrée avec cette personne était positive jusqu'au moment où il a annoncé son nom, Kévin. À ce moment-là, le ton devient brusque et l'écrivaine décrit comment elle a été « déçue »²⁸ par son prénom (Humans of Tumblr). Les moqueries d'un prénom typiquement anglophone (et admiré des anglophones), mais porté par un Français, montre à quel point les stéréotypes associés avec tout ce qui est français créent une supposée identité française qui est périmée et toxique.

De plus, pendant l'été 2022, les électeurs ont choisi deux hommes qui s'appellent Kévin comme députés à l'Assemblée Nationale (De la Porte). Les journaux ont décrit la surprise du pays parce que les Kévin font l'objet de stéréotypes malheureusement très négatifs. Fourquet explique que « le prénom Kevin, par exemple, aura été le prénom masculin le plus donné en France pendant sept années consécutives, de 1989 à 1996. Au total, toutes périodes confondues, plus de 160 000 Kévin seront enregistrés à l'état civil. Le pic sera atteint en 1991, avec 14 087 naissances de Kevin » l'année où le film *Dances with Wolves* avec l'acteur Kevin Costner était très populaire (167). Comme avec plusieurs autres prénoms américains, il y avait cette tendance à les choisir environ l'année 1993 grâce à la loi de 1993 qui a ouvert plus de choix aux parents.

²⁸ « disappointed »

En conclusion, l'exemple des Kévin montre comment les prénoms sont classifiés et associés à des catégories sociales. Les stéréotypes associés avec cette classification n'ont aucune fondation légitime, mais le pouvoir social que ces stéréotypes amènent peut créer de la discrimination. De plus, le fait que le prénom Kévin était assez populaire au début des années 90 et que le prénom a obtenu une classification négative après ces années explique comment chaque prénom a son histoire et son contexte ; chaque prénom était à la mode pour une personne à une époque. Ce n'est pas à nous de laisser libre cours à nos préjugés et de les attribuer à un individu qui a sa personnalité et son identité individuelle. Nous devrions plutôt considérer chaque personne et chaque prénom avec un esprit ouvert parce que les prénoms différents représentent tous les éléments et les divers aspects de l'identité française contemporaine. Les prénoms, si nous les considérons avec un esprit ouvert, nous donnent l'opportunité de comprendre toutes les dimensions particulières des gens qui nous entourent. Donc, il nous faut garder à l'esprit que les divers prénoms, les prénoms différents, les prénoms qui font l'objet de stéréotypes ou sont associés à des catégories sociales sont tous liés aux individus. Si nous voulons respecter l'identité des individus et même plus l'identité française, nous devons garder l'esprit ouvert et aspirer à la tolérance.

Stéréotypes à l'école

Depuis plusieurs années, le sociologue Baptiste Coulmont étudie les prénoms des élèves qui réussissent au bac et les prénoms des élèves qui ne réussissent pas. Coulmont explique que

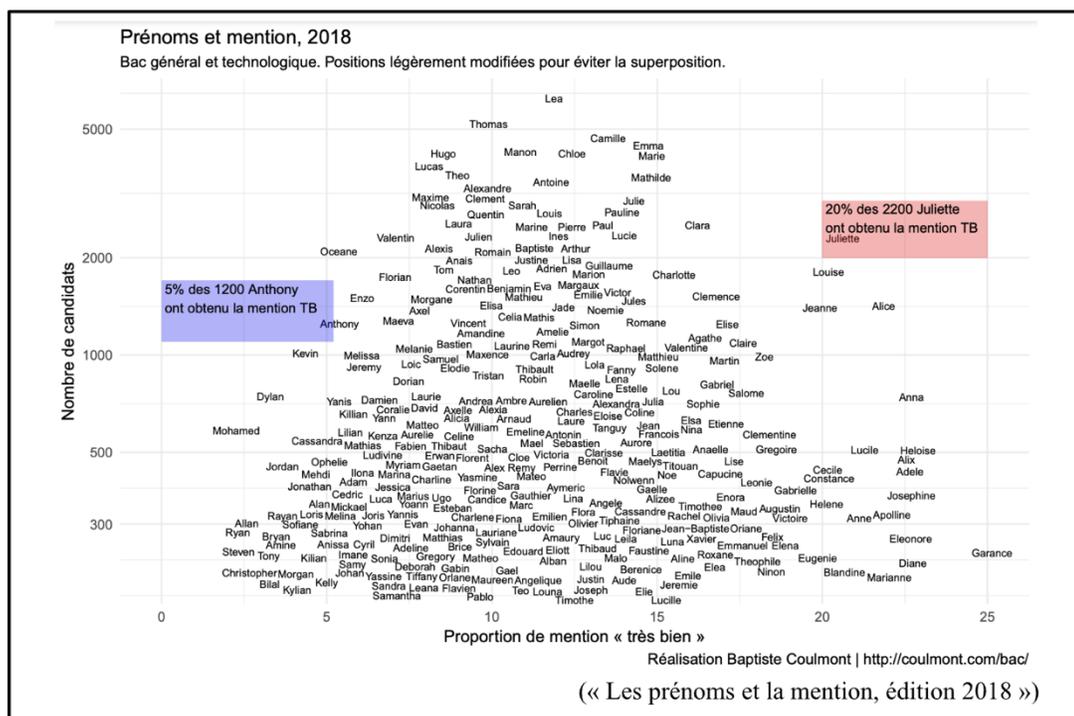
« Les Juliette qui ont passé le bac en 2017 ne sont pas celles qui ont passé le bac en 2018. Et même plus : les Juliette de 2017 n'ont pas les mêmes parents que les Juliette de 2018. Et pourtant leur nombre est presque le même (2200), et leur taux d'accès à la mention Très bien est identique (20 %). En tant qu'individu, elles sont toutes différentes. En tant que groupe (du simple fait de partager un prénom) elles sont semblables » (Coulmont)

Cette citation explique comment les élèves qui passent le bac chaque année sont différents. Leurs familles sont différentes. Néanmoins, leurs résultats sont « semblables ». Comment avoir des résultats similaires lorsque les élèves sont complètement différents ? Peut-être que certains prénoms font l'objet de discriminations à l'école et que ceux qui les portent sont placés dans des classes moins performantes, avec moins de ressources. Il est certain que les prénoms représentent différentes classes, ce qui explique que les élèves qui portent certains prénoms ont plus de mentions « très bien ». Si c'est le cas, ce ne sera pas la première fois que les prénoms marquent des différences de classes. Dickinson explique qu'au XVIIIe siècle, c'étaient les laboureurs qui ont commencé la tendance de créer des prénoms composés (83).

Selon ses graphiques, Coulmont illustre que les prénoms qui obtiennent les meilleurs résultats sont des prénoms féminins de classe bourgeoise et les prénoms qui obtiennent les pires résultats sont les prénoms masculins de la classe populaire (Coulmont). Entre 2017 et 2018, les Diane qui ont reçu les meilleures mentions « très bien » en 2017, ont changé de place avec les Garance en 2018 (Coulmont). Pour

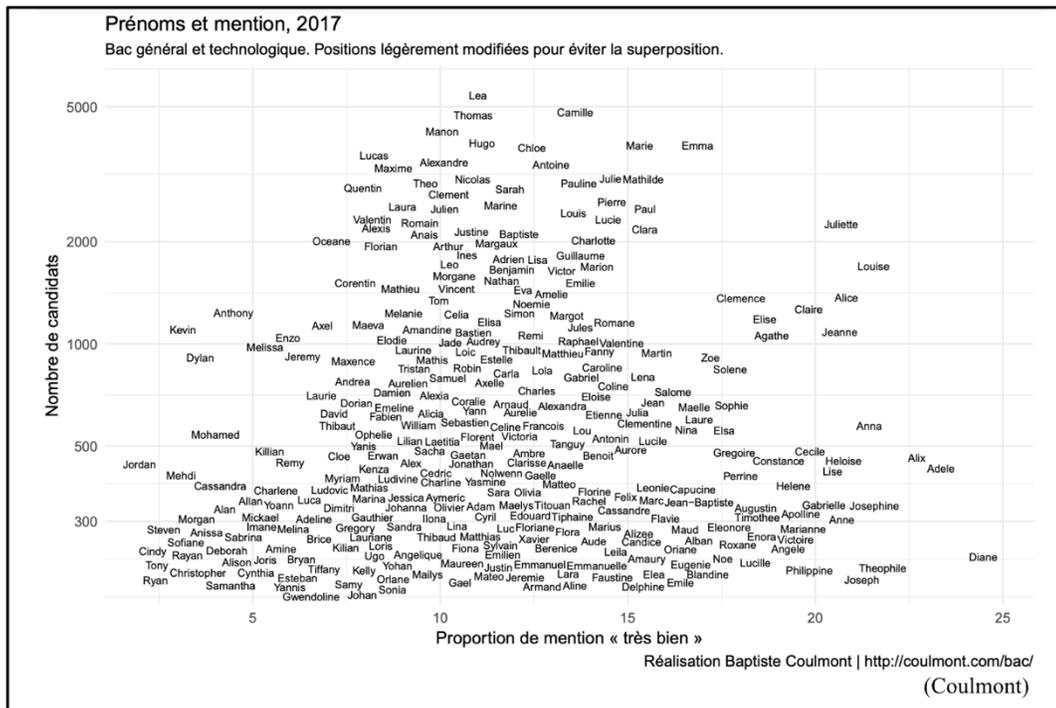
retourner aux Kévin, ils ne reçoivent que 4 % des mentions « très bien » au bac (de Tricornot).

Graphique 41²⁹



Ces Graphiques 20 et 21 représentent le résultat d'un choix parental intime basé sur la psychologie individuelle ou le goût pour certaines sonorités ou certaines références, a priori détaché de la position sociale. [Et aussi les graphiques représentent] le résultat attendu d'un travail scolaire : n'est-il pas vrai d'ailleurs que « tout le monde » a le bac ? » (« Les prénoms, révélateurs »).

²⁹ Le Graphique 20 fait référence à ---. « Les prénoms et la mention, édition 2018 ». Baptiste Coulmont, le 7 juillet 2018, <https://coulmont.com/blog/2018/07/07/prenoms-mention-bac-2018/>, consulté le 15 février 2023.



Même si les différences d'association entre les prénoms et les mentions « très bien » sont assez curieuses, elles n'étonnent pas les sociologues. Coulmont explique que « nous savons que les résultats scolaires sont corrélés à l'origine sociale, et nous savons aussi que le choix des prénoms diffère avec la position sociale » (« Les prénoms, révélateurs »). Donc, oui, c'est la réalité que ceux qui portent certains prénoms ont de moins bons résultats, pas nécessairement à cause de la discrimination à l'école, mais en raison de la discrimination socio-économique qui ne permet pas à certains groupes de s'intégrer aussi bien. D'ailleurs, le bac est « très discriminant » parce que ce n'est pas tout le monde qui, en réalité, a accès au bac :

³⁰ Le Graphique 21 fait référence à Coulmont, Baptiste. « Les prénoms et la mention, édition 2017 ». Baptiste Coulmont, le 6 juillet 2017, <https://coulmont.com/blog/2017/07/06/prenoms-mentions-bac-2017/>, consulté le 15 février 2023.

Moins de 40 % des personnes nées en 1995 ont obtenu un bac général. Un quart de cette génération n'a pas le bac, principalement les enfants des milieux les plus défavorisés, très rarement les enfants des cadres. Ainsi, 90 % des enfants d'enseignants entrés en 1995 ont obtenu le bac (et 40 % un bac S), ce n'est le cas que de 40 % des enfants d'ouvriers non qualifiés (moins de 5 % sont détenteurs d'un bac S). (« Les prénoms, révélateurs »)

Tableau 13

Les prénoms des mentions très bien au bac 2018	
10 entrées affichées	Recherchez : <input type="text"/>
Prénom	Proportion de mention Très bien
Garance	25%
Adele	22%
Alix	22%
Anna	22%
Apolline	22%
Chiara	22%
Diane	22%
Eleonore	22%
Heloise	22%
Josephine	22%

Previous 1 2 3 4 5 ... 34 Next

(de Tricornot)

Ainsi, tous les élèves n'ont pas forcément accès à l'éducation qui leur donnerait le potentiel d'améliorer leur qualité de vie. Coulmont précise que « si la réussite scolaire n'était liée qu'au « mérite » les prénoms ne devraient pas être ainsi répartis » (« Les prénoms, révélateurs »). Il continue en expliquant que « si toutes les Domitille - qui ont souvent des mentions — s'étaient appelées Banane, elles auraient eu les mêmes résultats. Aucune raison, donc, si ce n'est que des milieux sociaux différents

choisissent, pour leurs enfants, des prénoms différents. » (« Les prénoms, révélateurs »). En conséquence, pourquoi est-ce que les prénoms agissent comme des signifiés des groupes sociaux ? Et qu'est-ce que cela nous dit sur les prénoms et l'identité française ?

Cela nous dit que la France a un problème de stéréotypes liés aux prénoms qui va continuer si on ne le corrige pas aujourd'hui. S'il y a des groupes de gens dans les classes qui ont moins de ressources et si ces groupes portent des prénoms précis, il y aura des stéréotypes qui suggèrent que ces prénoms n'ont pas autant de potentiel que les autres prénoms. Coulmont écrit que les classes sociales qui se distinguent par des prénoms particuliers ne sont plus forcément le prolétariat ou la bourgeoisie, mais des groupes distingués par des « petits choix » (« Les prénoms révélateurs »). Donc, ces « petits choix » qui séparent les classes ont des effets énormes qui doivent être étudiés. Par exemple, nous voyons que les Mohamed n'obtiennent que 2 % des mentions « très bien » alors que les Adele ou les Apolline en obtiennent 22 % (de Tricornot). Cela perpétue l'idée que les immigrés et les personnes qui portent des prénoms d'immigrants ou des prénoms musulmans ne contribuent pas à la culture française, même si cela n'est pas vrai. Le problème est que souvent les professeurs et les employeurs ne regardent pas les « Mohamed », les « Kévin » ou les « Jennifer » de la même manière que les « Diane », les « Grégoire » et les « Alix ».

Tableau 14

Les prénoms des mentions très bien au bac 2018

100 ▼ entrées affichées Recherchez :

Prénom	Proportion de mention Très bien
Mohamed	2%
Ryan	2%
Steven	2%
Allan	3%
Bilal	3%
Bryan	3%
Christopher	3%
Dylan	3%
Jordan	3%
Melvin	3%
Rayan	3%

(de Tricornot)

Enfin, cette section montre à quel point nous risquons de laisser les stéréotypes de l'identité française traditionnelle nous influencer tacitement. Les élèves qui portent des prénoms qui ne correspondent pas à l'identité française traditionnelle, des prénoms qui ne sont pas catholiques ou historiques, n'obtiennent pas autant de bonnes notes que les autres prénoms. Dans une société qui valorise l'égalité, cela ne devrait pas être le cas. Donc, pourquoi est-ce que les élèves qui portent des prénoms traditionnels ont plus de succès ? Peut-être parce qu'ils ont plus de ressources que ceux qui portent des prénoms qu'on associe aux immigrés. Mais, nous devons aussi analyser comment nous sommes dans un système circulaire. Si nous ne prenons pas garde à la discrimination nominale aujourd'hui, nous resterons avec une identité française stagnante, avec une démographie qui ne se sent pas représentée, mais plutôt désavantagée. Pour valoriser l'idée que la France est une nation égalitaire, elle doit s'attaquer le problème de la discrimination contre les prénoms différents, les prénoms rares, les prénoms, des stéréotypes négatifs. Pour valoriser l'égalité, l'identité française doit inclure tous les gens qui composent sa démographie. L'identité française doit s'élargir pour incorporer sa diversité actuelle.

—

Conclusion: 'L'identité' et l'identité française d'aujourd'hui

Il est temps de revenir au sujet de l'identité. Dans son article « Identité et altérité », Patrick Colin écrit que « Si, pour moi, ce qui me constitue dans mon identité humaine est par exemple le langage, tout ce qui ne parlera pas ne sera pas considéré comme humain au même titre que moi » (Colin 54). Colin suggère que nous avons chacun une perspective de notre identité et que c'est *notre perspective* qui limite ou qui définit comment nous classifions les autres. Donc, c'est seulement une question de perspective qui gère nos rapports avec les autres. Si les Français regardent les prénoms rares, ou les prénoms musulmans, ou les prénoms d'immigrés, ou les prénoms associés à des stéréotypes et disent que ces prénoms sont trop différents, qu'ils ne reflètent pas l'identité française, alors celle-ci sera discriminatoire.

Colin continue son analyse de l'identité en disant que nos relations avec les autres ont trois niveaux : le même, l'ustensile et la peur (57). Le même est le niveau intérieur dans lequel on forme les idées de ce qui est normal et pas normal pour nous (Colin 58). C'est à ce niveau que nous créons des stéréotypes qui nous empêchent de créer des rapports avec les autres. Puis, il y a l'ustensile. L'ustensile est la manière dont nous envisageons les autres seulement en relation avec nos ambitions personnelles. Ici, « l'autre n'a ici de valeur, de signification, que rapporté à mon projet d'être et non en ce qu'il est » (Colin 58). Finalement, il y a la peur. La peur représente toutes nos différences. Colin explique que « c'est cette altérité radicale, qui me renvoie à mon identité, à ma liberté, ma responsabilité et ma solitude d'être »

(Colin 59). C'est la peur d'être en contact avec l'altérité, avec des différences qui nous permet de nous voir aussi clairement que possible.

Si nous avons peur de côtoyer des gens différents, d'embrasser la diversité de la démographie française, il y a aussi la certitude qu'en embrassant la diversité, la France comprendra sa véritable identité. L'identité française n'est rien sans les gens qui représentent son peuple.

Aujourd'hui, nous vivons dans une société où « les concepts d'intégration, d'assimilation, de séparation ou encore de marginalisation servent alors de grilles de lecture des stratégies de choix de prénom » (Grange 8). Avec toutes les influences possibles, l'État ne doit pas essayer de limiter les choix des prénoms comme il le fait parfois en désignant des officiers de l'État qui ont toujours la décision finale d'approuver les prénoms d'enfants. Plutôt, elle doit se focaliser sur les problèmes de la discrimination liés aux prénoms au moment du bac, ainsi que sur les problèmes de discrimination liés aux prénoms chez les recruteurs qui sélectionnent des CV. Peut-être, qu'il devrait y avoir des cours qui enseignent comment éviter la classification des autres seulement sur vos préjugés et comment analyser nos préjugés. Dans son chapitre « Le langage, la signification et l'interprétation »³¹, Culler écrit

Qu'est-ce que la signification ? Parfois, nous disons que la signification d'un mot est l'intention de l'énonciateur, puisque l'intention détermine la signification. Occasionnellement, nous disons que la signification est dans le texte—vous aviez voulu dire x, mais en réalité vous disiez y—comme si la signification était le produit du langage. Parfois, nous disons que le contexte

³¹ « Language, Meaning and Interpretation »

détermine la signification : savoir ce que ce mot veut dire, vous devez analyser les contextes historiques. (Culler 66) ³²

La signification des prénoms peut venir des intentions des parents, des références aux saints ou aux grandes personnes de la Révolution, ou des étymologies et des histoires des prénoms. En tout cas, la signification n'est pas l'aspect important. L'aspect important est quelle est notre façon de traiter l'individu qui porte ce prénom ? Est-ce que nous les incluons dans notre société ? Est-ce que nous leur accordons le même respect qu'aux autres ? Puisque la société française se focalise sur l'égalité des gens, et que l'égalité est un aspect de l'identité française qui ne doit jamais changer, il faut reconnaître que la diversité des prénoms représente la diversité de l'identité française.

Conclusion : Les prénoms sont-ils représentatifs de l'identité française ?

Je voudrais terminer en répondant, finalement, à la question posée au début de cette thèse : les prénoms sont-ils représentatifs de l'identité française ? Je dirais que ça dépend. Les prénoms sont représentatifs de l'identité française actuelle : de sa démographie, de sa population, des manières de vivre que ces personnes amènent. Mais, les prénoms ne sont plus représentatifs de *l'identité française traditionnelle* si elle fait référence à une époque nationaliste, catholique et blanche. Un État qui

³² « What determines meaning? Sometimes we say that the meaning of an utterance is what someone means by it, as though the intention of a speaker determines the meaning. Sometimes we say meaning is in the text—you may have intended to say x, but what you said actually means y—as if meaning were the product of the language itself. Sometimes we say context is what determines meaning: to know what this particular utterance means, you have to look at the circumstances of the historical context in which it figures »

cherche à effacer les langues régionales pour préserver une unité, cela a marché dans le passé, mais aujourd'hui, au moment où de plus en plus de gens demandent qu'on respecte la diversité et au moment où le monde est plus interconnecté que jamais, ce type d'effacement n'est plus possible. C'est vrai aussi pour les prénoms. En réalité, la France d'aujourd'hui n'est plus aussi catholique et n'est plus aussi blanche que la France du passé. Les divers prénoms d'aujourd'hui montrent la pleine expansion des manières d'être, des connaissances, des origines, et de la volonté d'être des individus avant tout.

List of Tables

Tableau 1: Les conditions pour le choix du prénom

« Le choix du prénom doit respecter les conditions suivantes :
<ul style="list-style-type: none">● Le prénom ne doit pas être contraire à l'intérêt de l'enfant. Par exemple, un prénom ridicule ou grossier.
<ul style="list-style-type: none">● Le prénom doit respecter le droit d'une autre personne à voir protéger son nom de famille.
<ul style="list-style-type: none">● Par exemple, choisir comme prénom le <i>nom de famille</i>: <i>Nom qui figure sur l'acte de naissance (appelé aussi nom de naissance ou nom patronymique)</i> d'une personne célèbre.
<ul style="list-style-type: none">● Si l'enfant porte le nom d'un seul de ses parents, il ne peut pas avoir comme prénom le nom de l'autre parent. Par exemple, un enfant qui a pour parents monsieur Dupont et madame Martin. Si cet enfant porte seulement Dupont comme nom de famille, il ne peut pas avoir Martin comme prénom » (« Choix du prénom de l'enfant »)

Tableau 2

Catégories de prénoms masculins			
Type de prénom	XVIIIe	1700-1750	1751-1800
prénoms fondamentaux	59.3	64.9	61.3
Néo-testamentaires	13.6	8.9	9.4
Saints	6.9	5.6	7.5
Fêtes chrétiennes	1.5	2.0	1.5
Références normandes	5.9	5.5	3.5
Féminins	0.0	0.1	0.2
Vétéro-testamentaires	1.9	1.1	1.4
Historiques	4.0	6.5	6.8
Connotation morale	0.0	0.2	2.5
Indéfinis	6.9	5.2	5.9

(Dickinson 80)

Tableau 3

Évolution des quinze principaux prénoms entiers féminins, 1670-1800					
Prénom		Avant 1700	1701-1750	1751-1800	Total
Marie	%	22.4	10.8	4.4	10.2
	n	109	105	49	263
Anne	%	12.7	11.7	7.6	10.1
	n	62	114	85	261
Marie-Anne	%	1.6	9.2	7.3	6.9
	n	8	90	81	179
Madeleine	%	12.3	8.9	1.7	6.4
	n	60	87	19	166
Françoise	%	11.3	8.2	2.1	6.1
	n	55	80	23	158
Marie-Françoise	%	0.8	3.9	9.6	5.8
	n	4	38	108	150
Catherine	%	6.1	6.9	1.5	4.4
	n	30	67	17	114
Marie-Madeleine	%	1.2	5.9	4.2	4.3
	n	6	57	47	110
Marie-Catherine	%	0	1.8	7.2	3.8
	n	0	18	80	98
Marguerite	%	7.0	4.3	1.3	3.5
	n	34	42	15	91
Marie-Jeanne	%	0.2	2.5	4.8	3.1
	n	1	24	54	79
Élisabeth	%	3.1	2.6	0.5	1.8
	n	15	25	6	46
Jeanne	%	2.7	2.2	0.5	1.6
	n	13	21	6	42
Charlotte	%	1.8	1.3	1.7	1.6
	n	9	13	19	41
Marie-Charlotte	%	0	0.6	2.7	1.4
	n	0	6	30	36
Total		83.4	80.2	57.3	69.8
Nbre cas		484	974	1 116	2 577
Nbre prénoms		45	118	358	427

(Dickinson 77)

Tableau 4

Évolution des quinze principaux prénoms entiers masculins, 1670-1800

Prénom		Avant 1700	1701-1750	1751-1800	Total
Pierre	%	16.2	15.7	7.2	12.4
	n	75	176	76	327
Jean	%	15.9	10.4	5.1	9.3
	n	74	117	54	245
Jacques	%	11.9	11.9	3.8	8.7
	n	55	134	40	229
Louis	%	6.0	7.9	4.3	6.1
	n	28	89	45	162
François	%	4.3	6.6	4.1	5.2
	n	20	74	43	137
Charles	%	4.3	3.8	4.5	4.2
	n	20	43	47	110
Guillaume	%	4.1	3.8	0.8	2.7
	n	19	43	8	70
Jean-Charles	%	0	1.0	4.5	2.2
	n	0	11	47	58
Alexandre	%	1.1	2.3	0.9	1.5
	n	5	26	9	40
Jean-Louis	%	0	0.3	3.4	1.5
	n	0	3	36	39
Henri	%	1.1	2.2	0.8	1.4
	n	5	25	8	38
Jean-François	%	0.2	1.4	1.9	1.4
	n	1	16	20	37
Nicolas	%	2.4	1.8	0.5	1.4
	n	11	20	5	36
Thomas	%	2.8	0.9	1.2	1.4
	n	13	10	13	36
Michel	%	2.2	1.4	0.8	1.3
	n	10	16	8	34
Total		69.4	71.6	43.5	60.5
Nbre cas		464	1 122	1 055	2 641
Nbre prénoms		59	147	368	458

(Dickinson 76)

Tableau 5

First names by Southern European or North African origin

	Southern Europe		North Africa	
	Man's name	Woman's name	Man's name	Woman's name
Immigrants	José Antonio Manuel	Maria Marie Ana	Mohamed Ahmed Rachid	Fatima Fatiha Khadija
Immigrants' children (G2)	Jean David Alexandre	Marie Sandrine Sandra	Mohamed Karim Mehdi	Sarah Nadia Myriam
Immigrants' grandchildren (G3)	Thomas Lucas Enzo	Laura Léa Camille	Yanis Nicolas Mehdi	Sarah Inès Lina
Source: Trajectories and Origins (TeO) survey, INED–INSEE, 2008–2009.				

(Coulmont et Simon 3)

Tableau 6

Les prénoms des mentions très bien au bac 2018

10 entrées affichées Recherchez :

Prénom	Proportion de mention Très bien
Garance	25%
Adele	22%
Alix	22%
Anna	22%
Apolline	22%
Chiara	22%
Diane	22%
Eleonore	22%
Heloise	22%
Josephine	22%

[Previous](#) 1 2 3 4 5 ... 34 [Next](#)

(de Tricornot)

Tableau 7

Les prénoms des mentions très bien au bac 2018

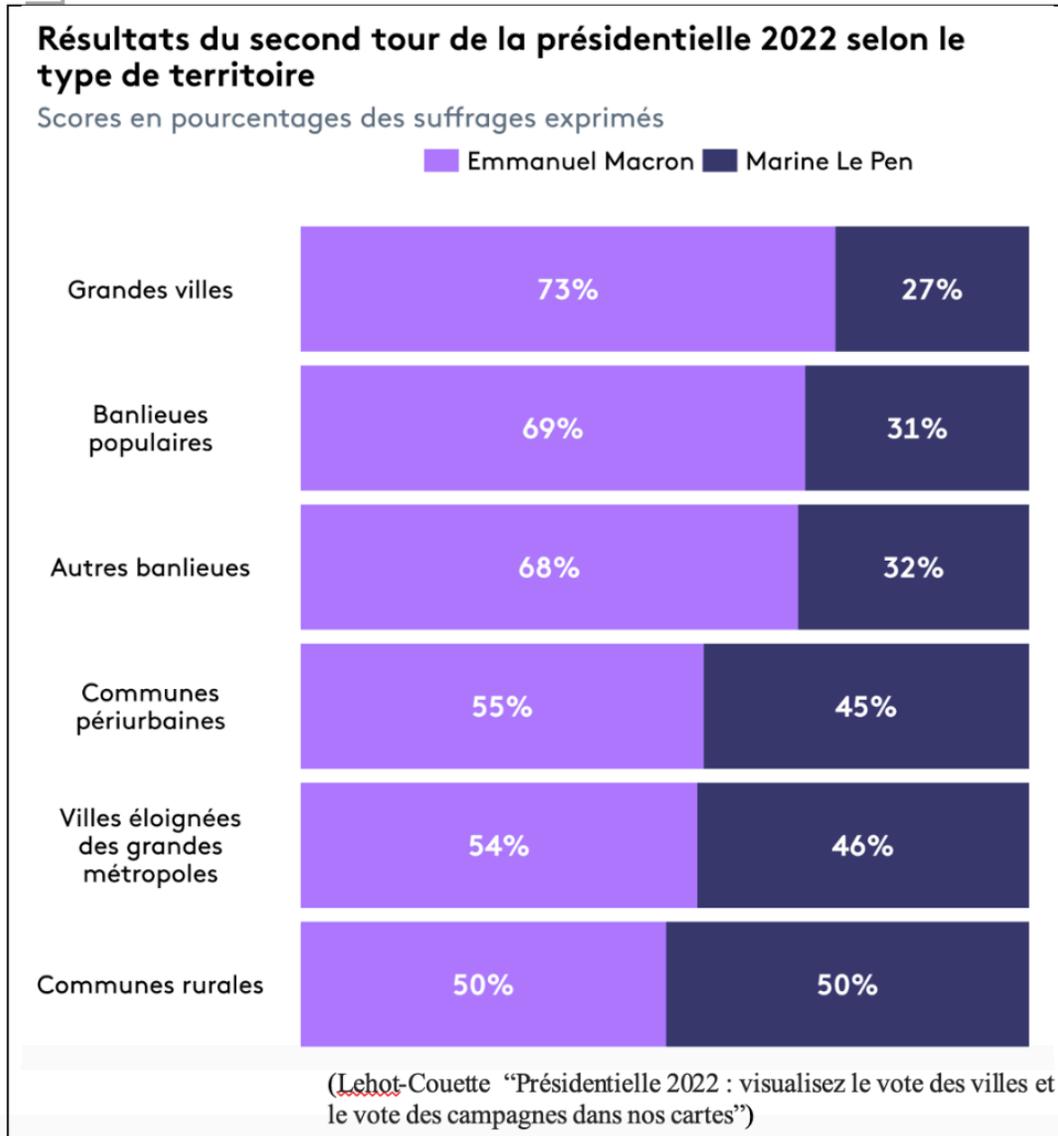
100 ▼ entrées affichées Recherchez :

Prénom	Proportion de mention Très bien
Mohamed	2%
Ryan	2%
Steven	2%
Allan	3%
Bilal	3%
Bryan	3%
Christopher	3%
Dylan	3%
Jordan	3%
Melvin	3%
Rayan	3%

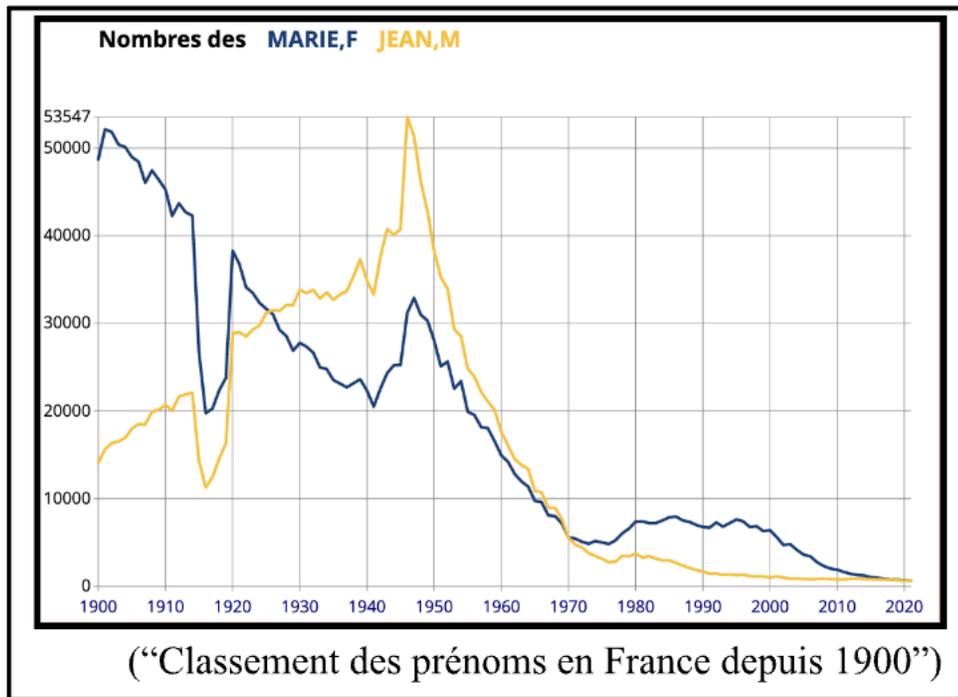
(de Tricornot)

List of Figures

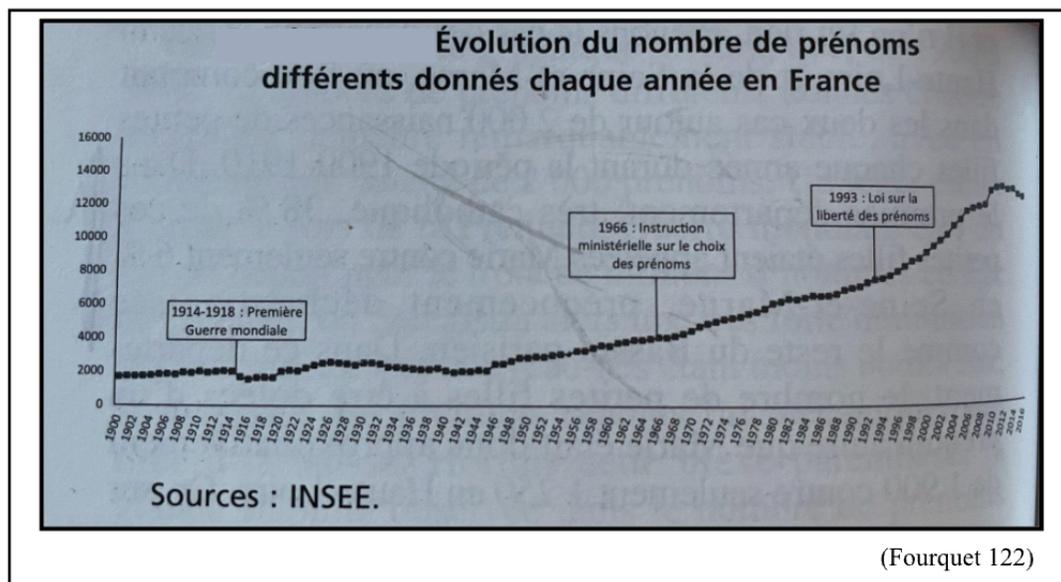
Graphique 1



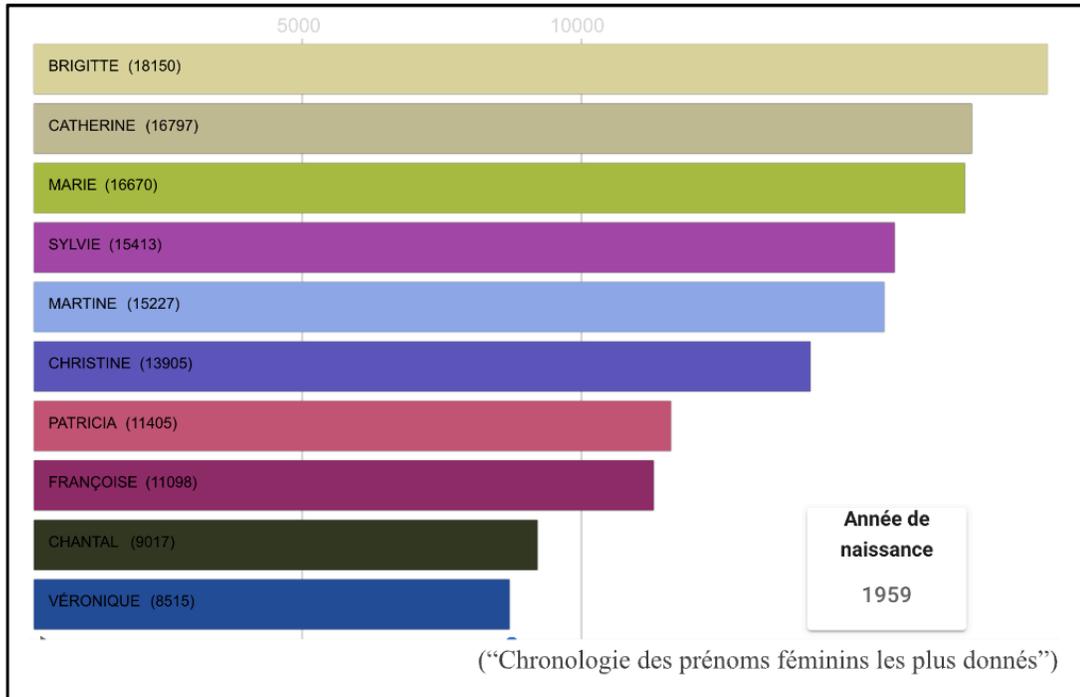
Graphique 2



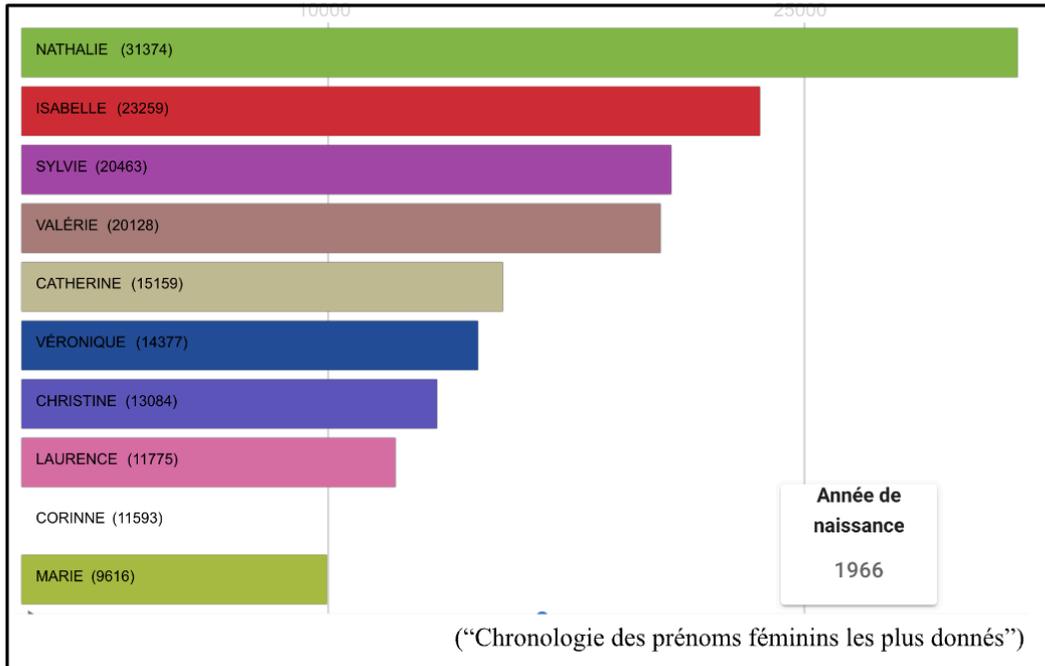
Graphique 3



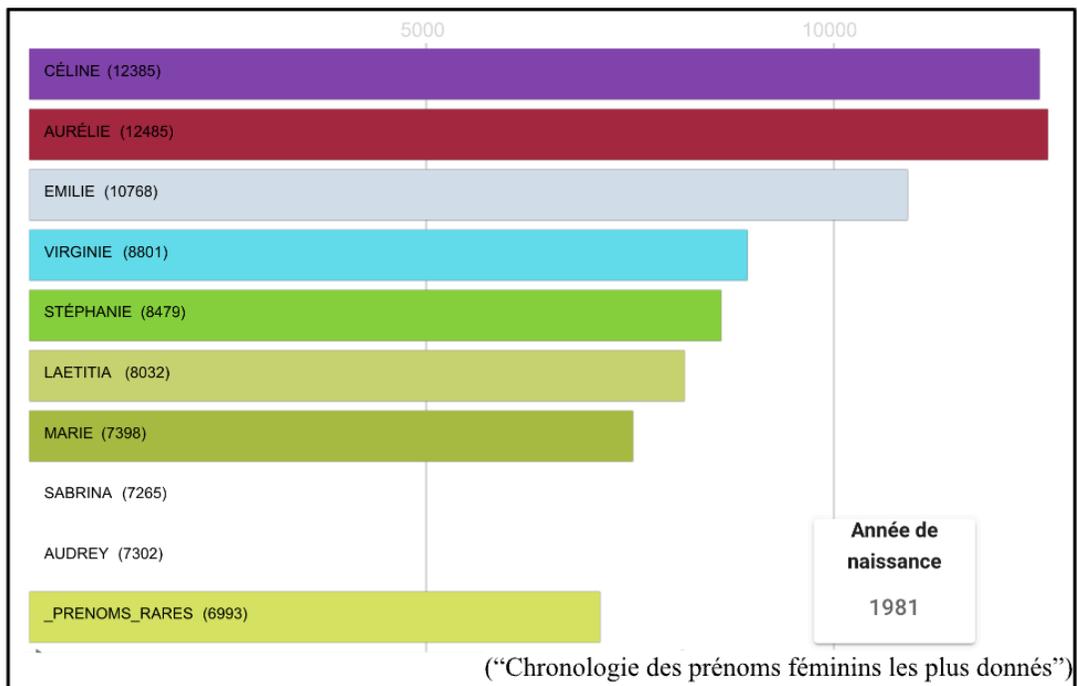
Graphique 4



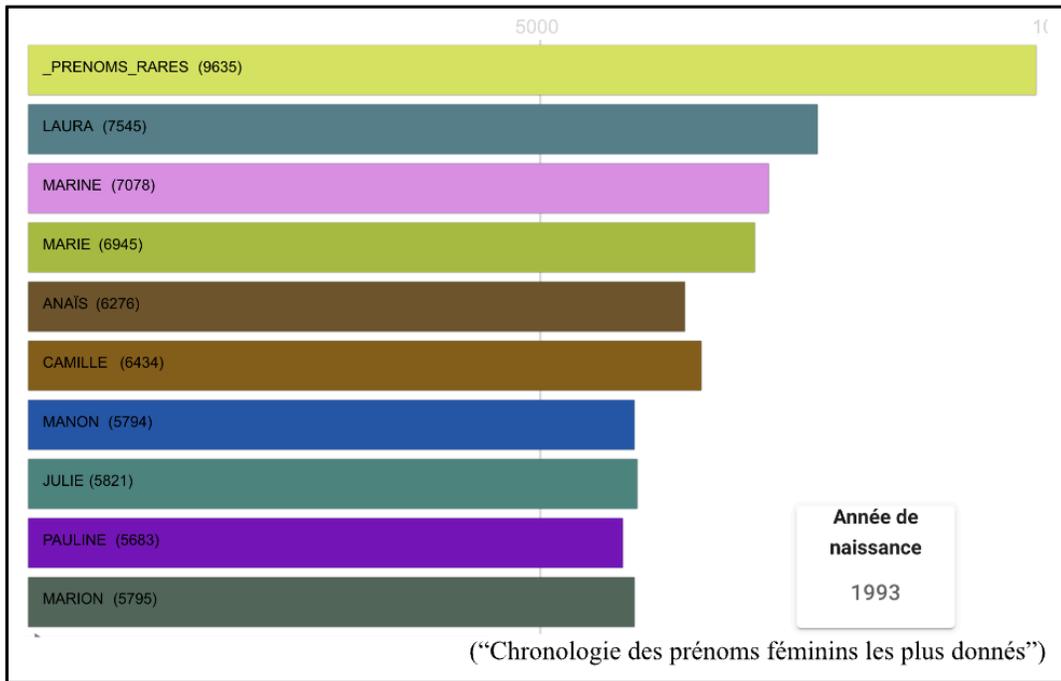
Graphique 5



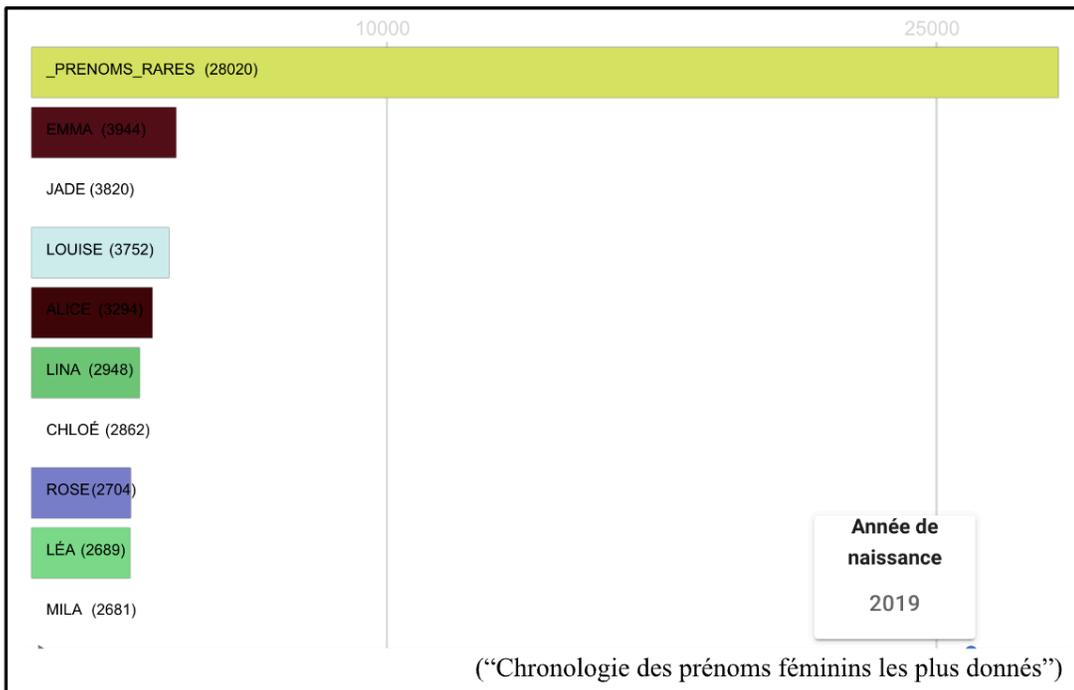
Graphique 6



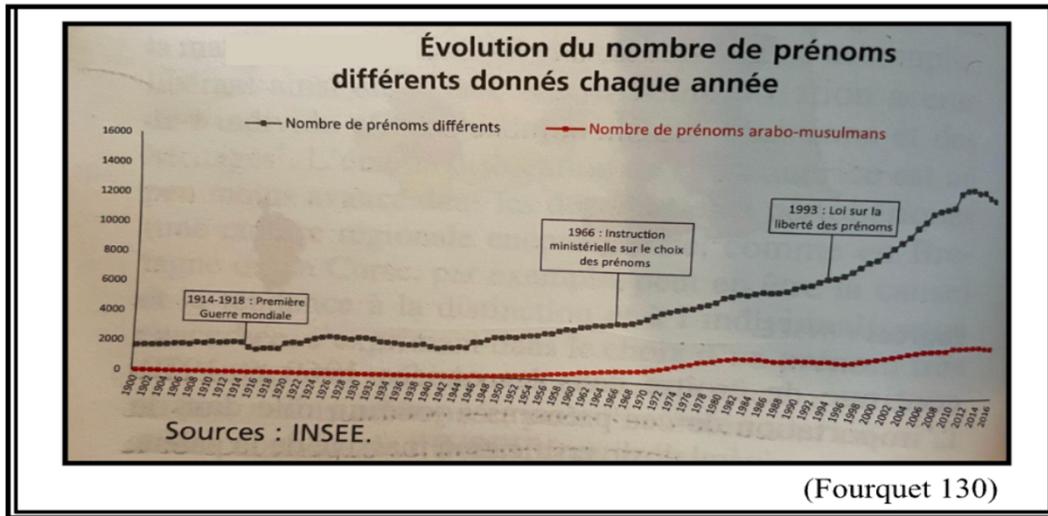
Graphique 7



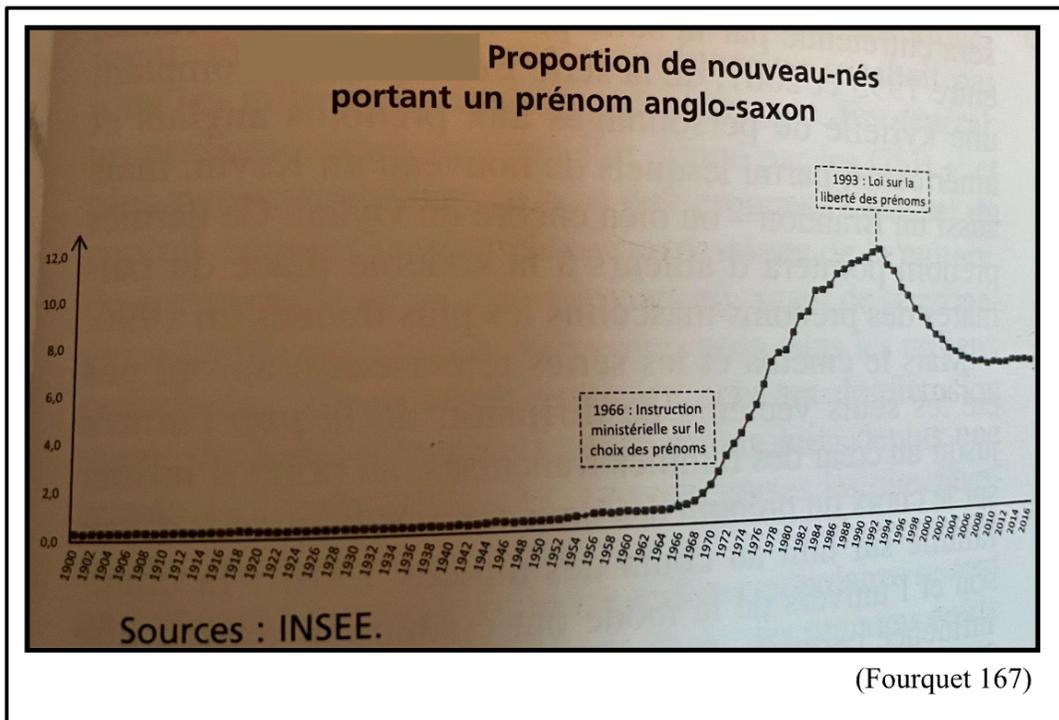
Graphique 8



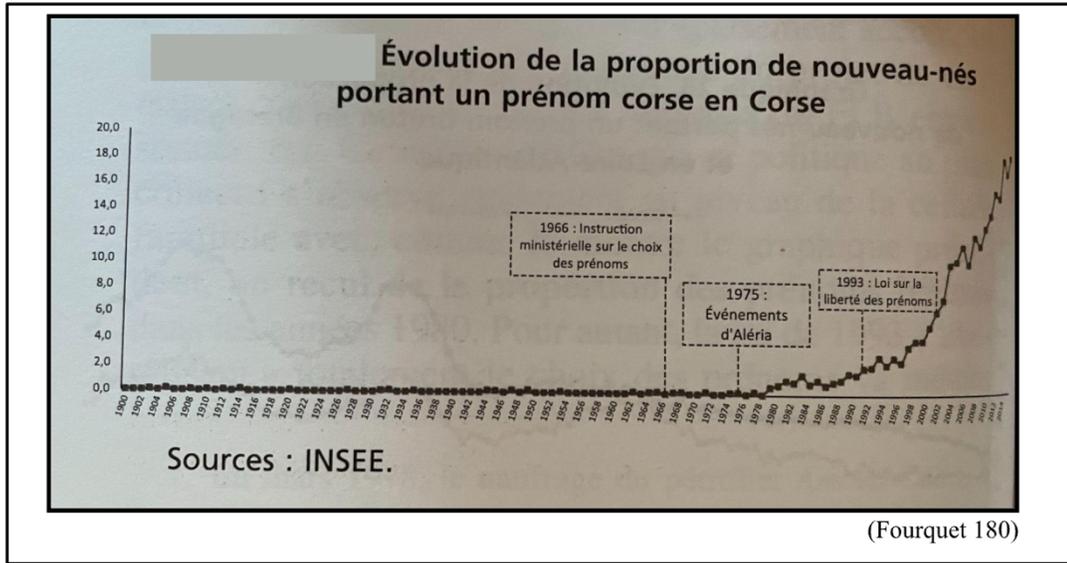
Graphique 9

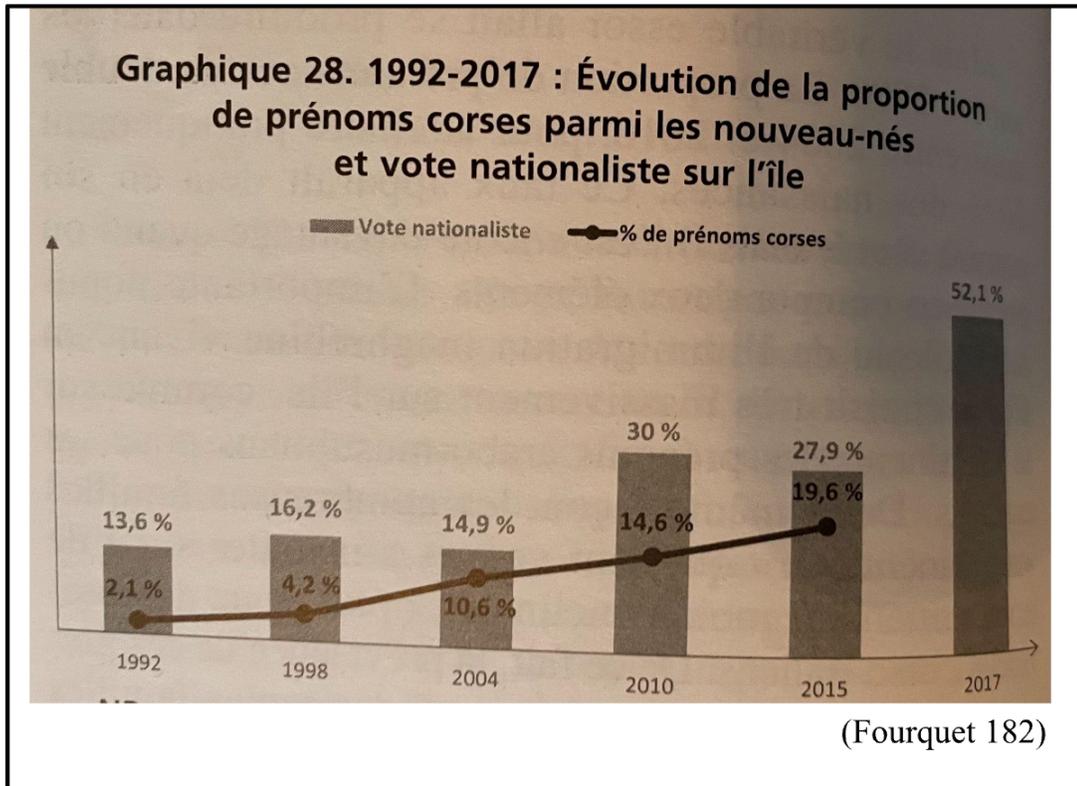


Graphique 10

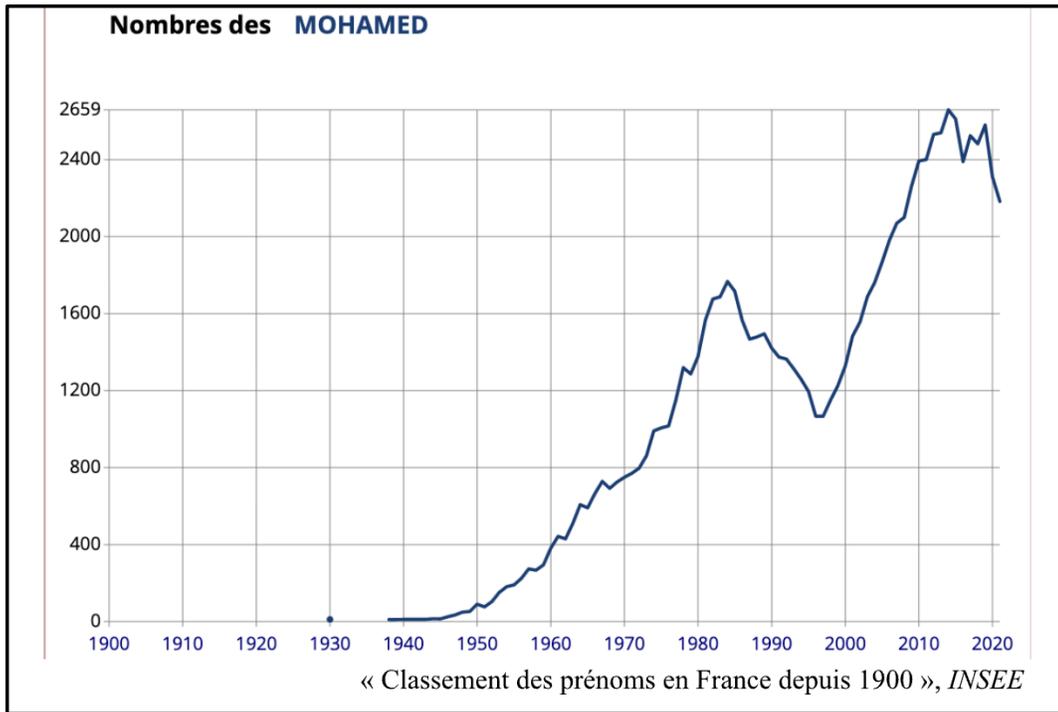


Graphique 11

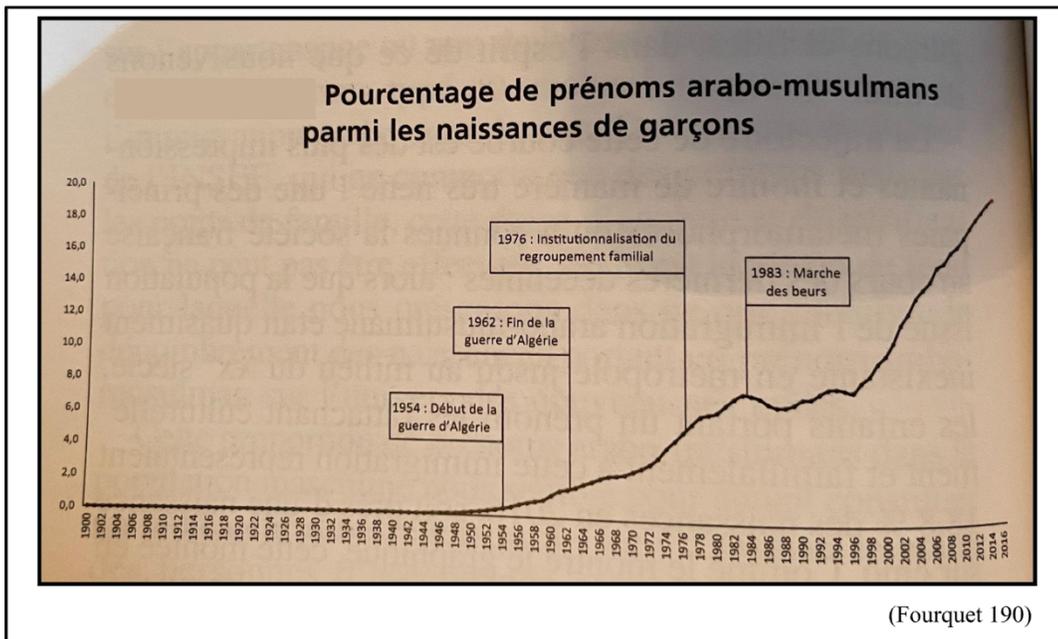




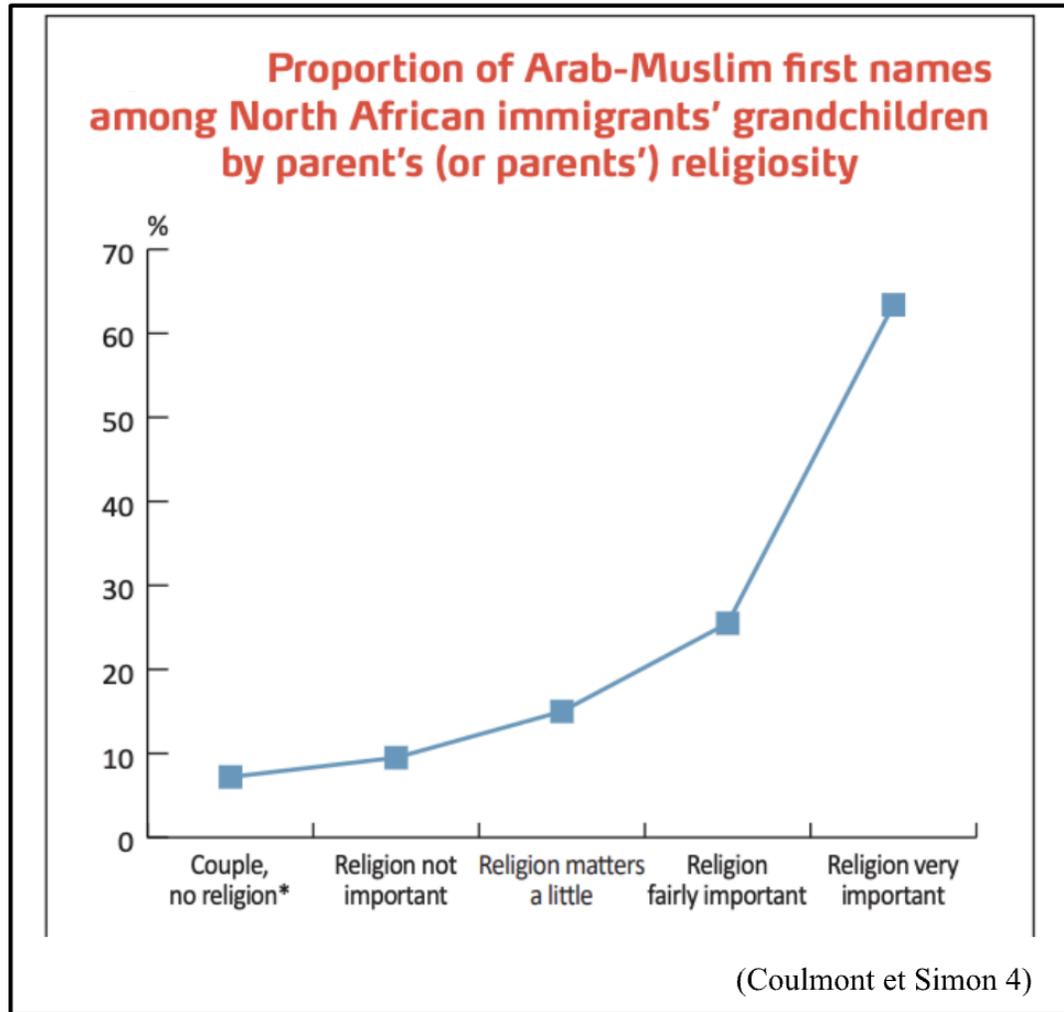
Graphique 13



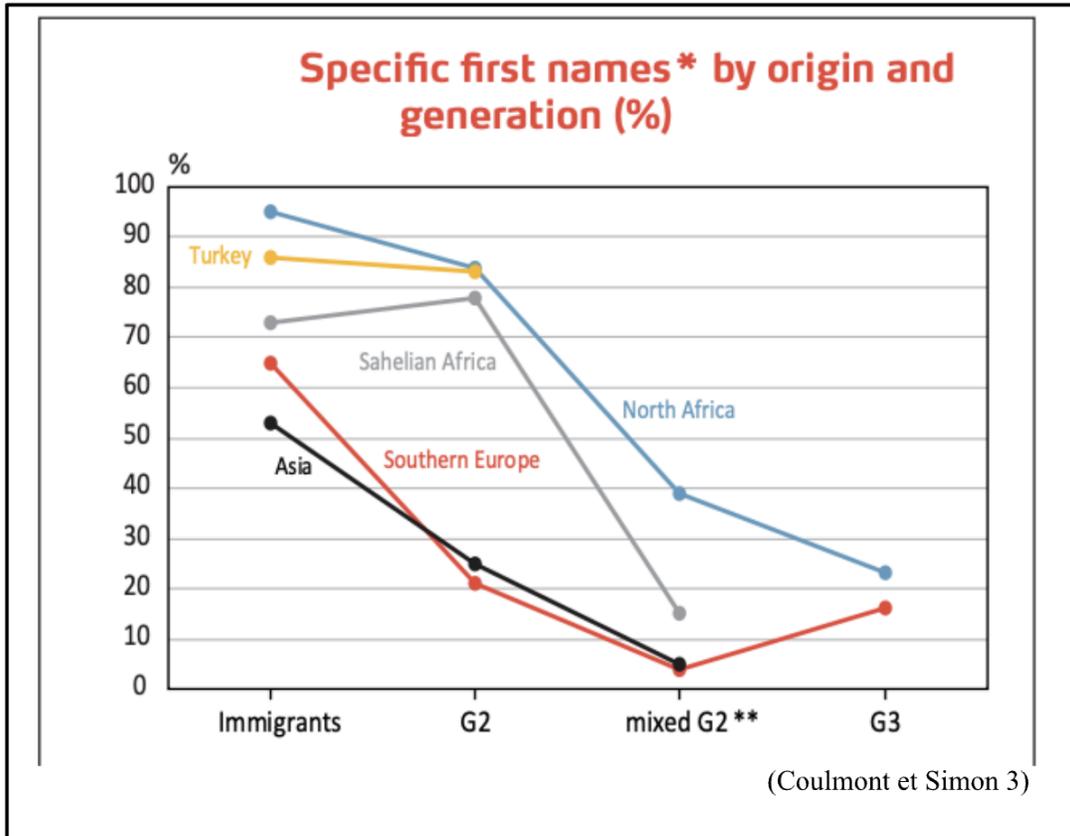
Graphique 14



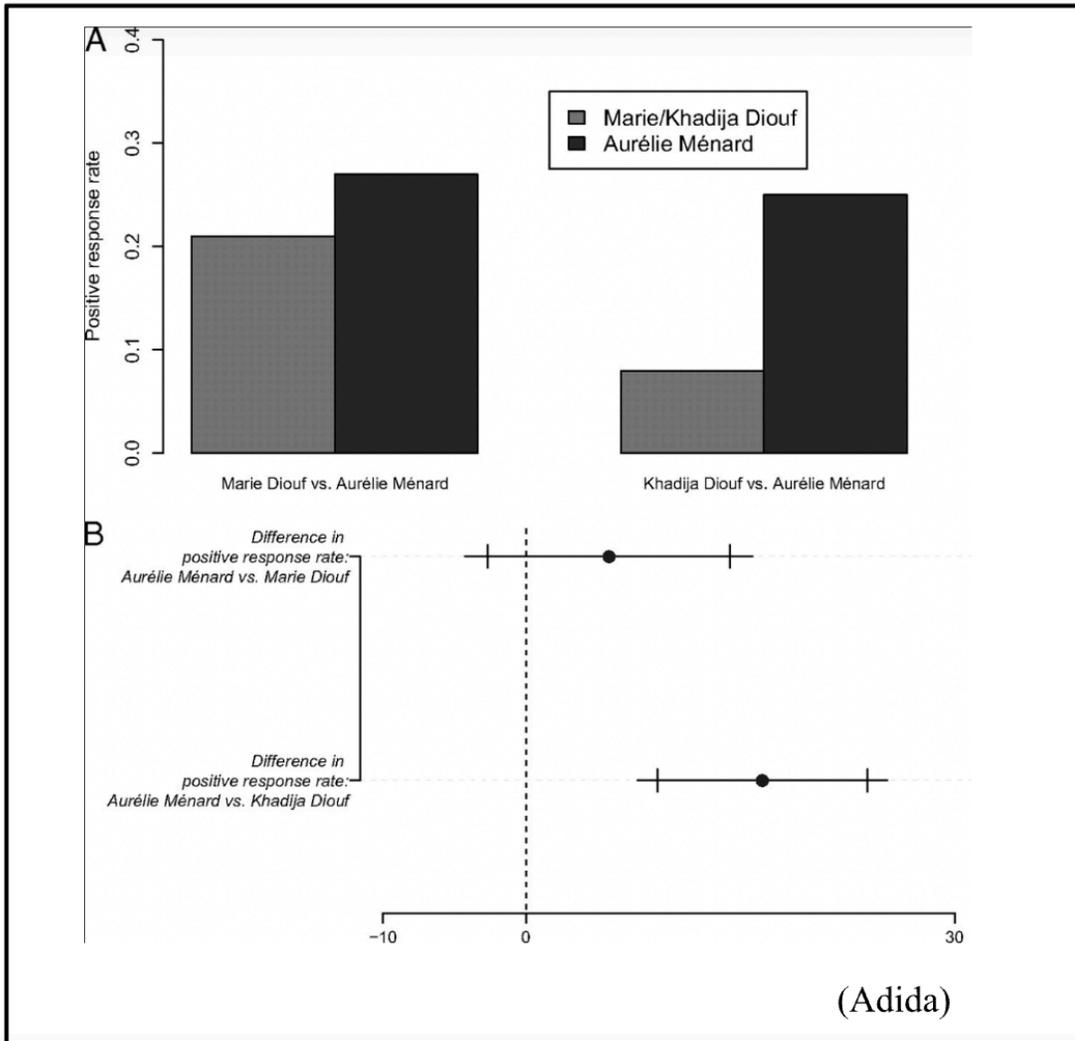
Graphique 15



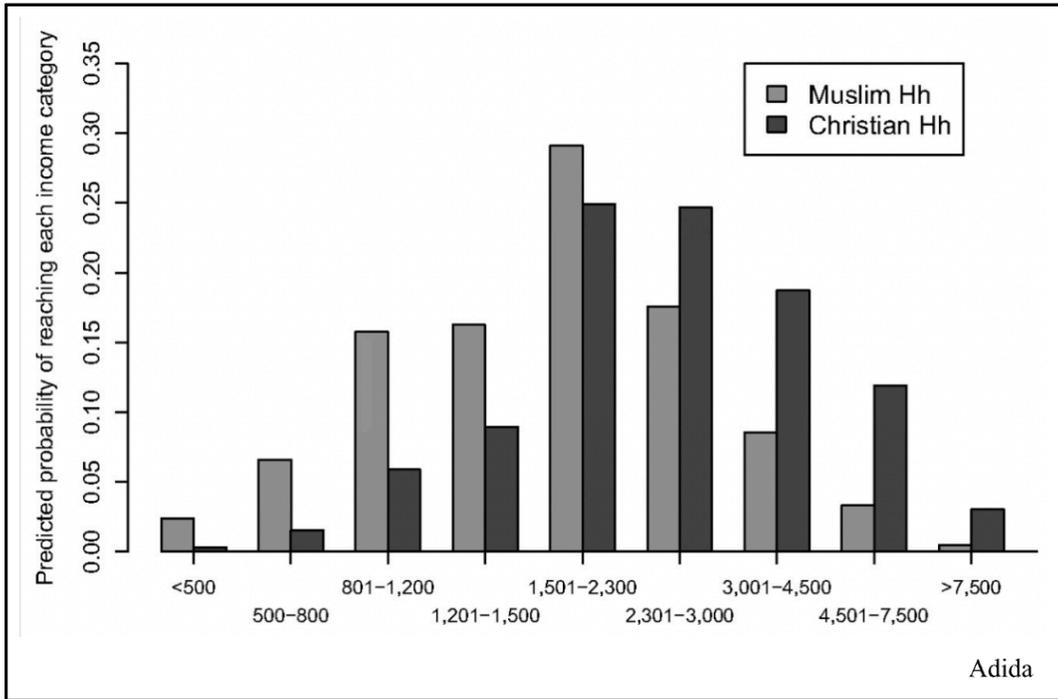
Graphique 16



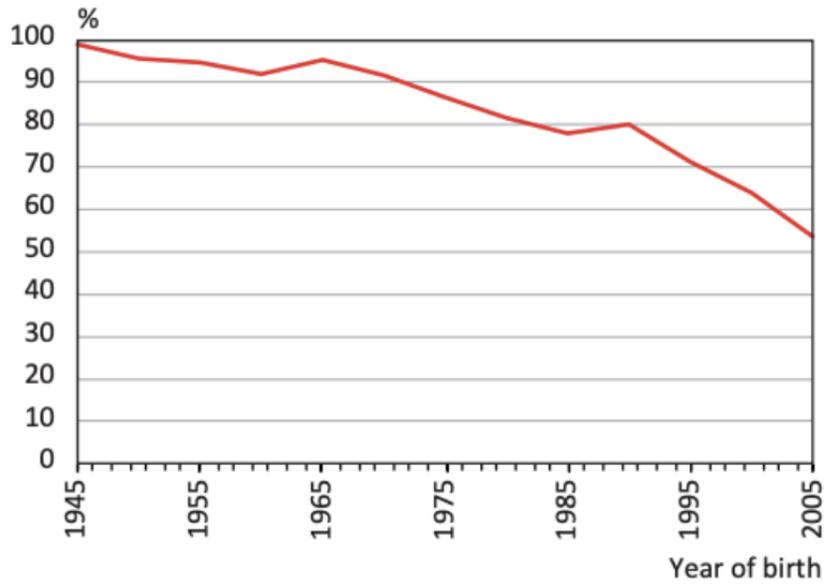
Graphique 17



Graphique 18

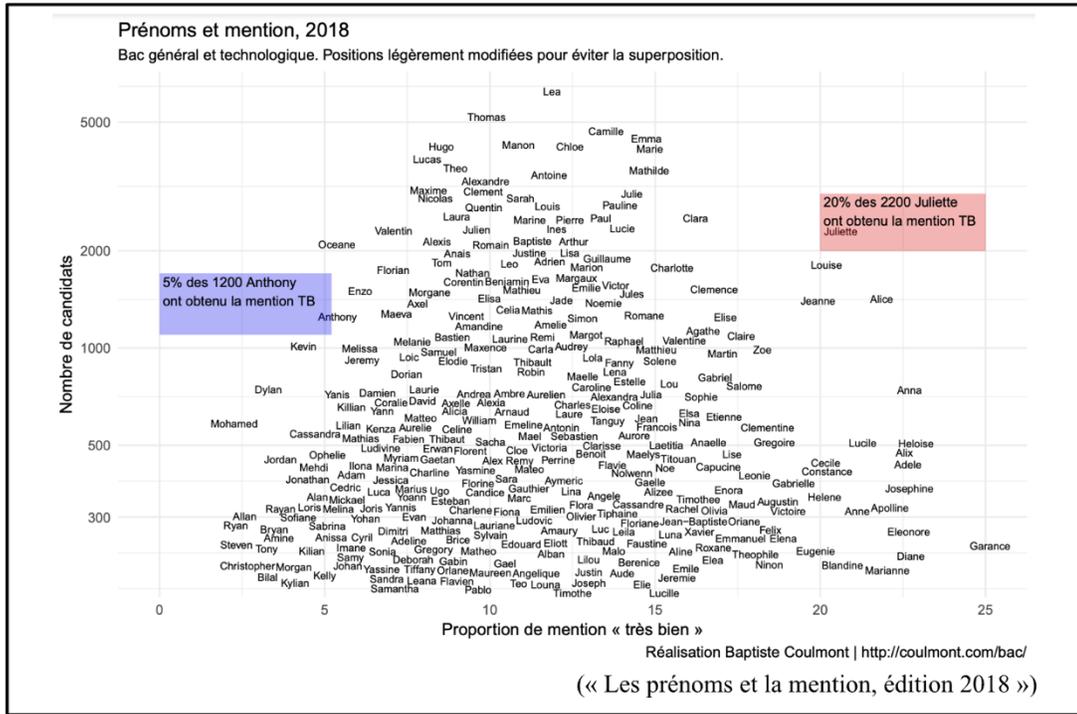


**Proportion of babies receiving a
"French" first name* by year of birth; France,
majority population (%)**

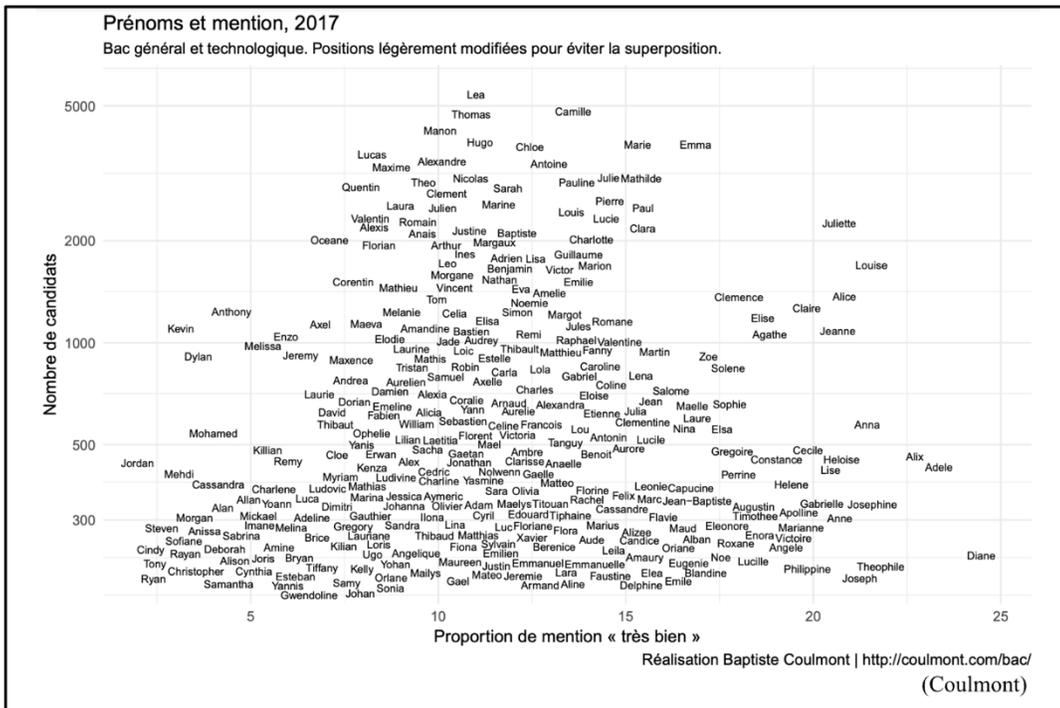


(Coulmont et Simon 2)

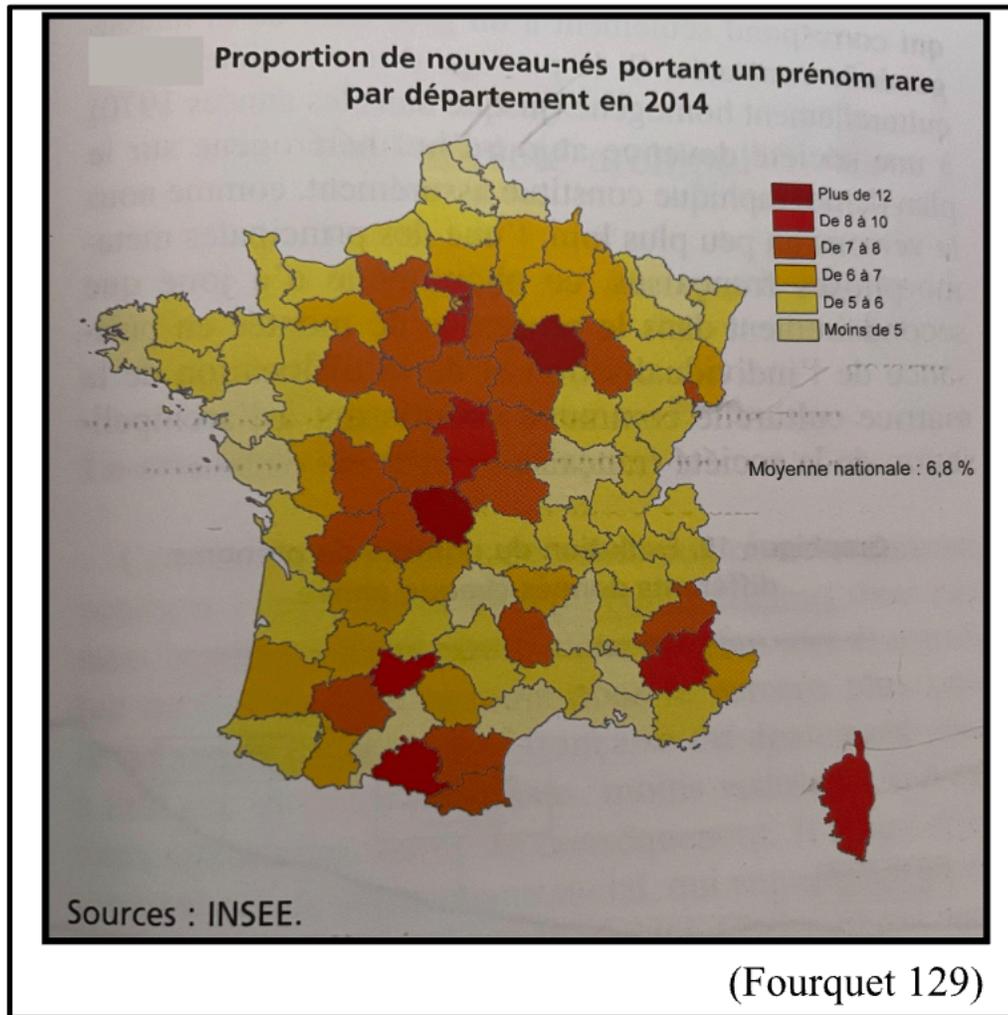
Graphique 20

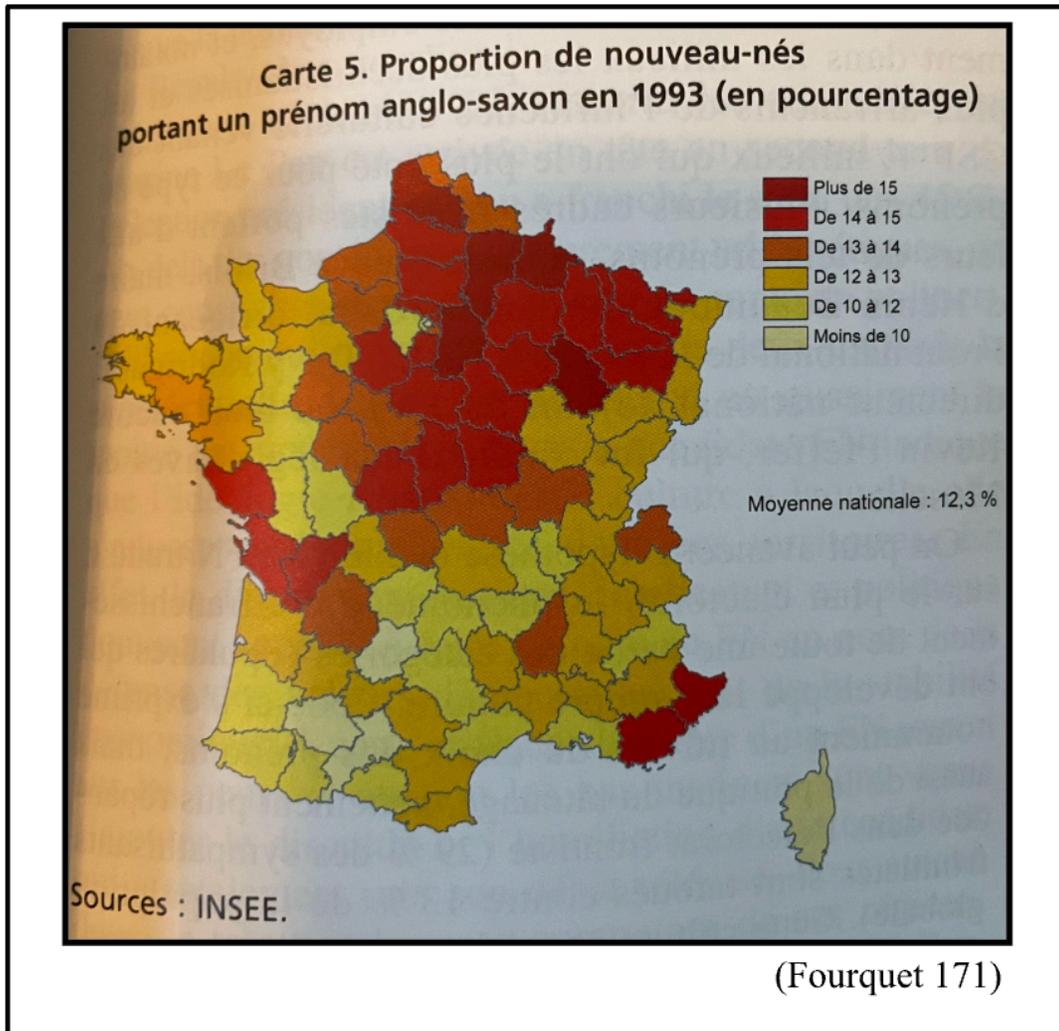


Graphique 21



Carte 1





List of Illustrations

Image 1



Bibliographie

- Adida, Claire L, David D. Laitin, Marie-Anne Valfort. « Identifying barriers to Muslim integration in France. » *PNAS*, v. 107, n° 52, le 22 novembre 2010, consulté le 20 février 2023, <https://doi.org/10.1073/pnas.1015550107>.
- Anderson, Benedict. « Chapter 3: The Origins of National Consciousness. » *Imagined Communities*, Leitch, Vincent B, editor. The Norton Anthology of Theory and Criticism. Second Edition, pp. 1913-1923
- « Assimilation ». Le Robert dico en ligne, consulté le 2 mai 2023, <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/assimilation>.
- « À quoi sert ‘l’Identité Nationale’ ». Babelio, résumé du roman de Gérard Noiriel. Consulté le 20 avril 2024, <https://www.babelio.com/livres/Noiriel-A-quoi-sert-l-Identite-Nationale/96526>.
- Badeau, Kévin. « Les Kévin tiennent-ils enfin leur revanche ? » *Le point*, le 28 juin 2022, https://www.lepoint.fr/debats/les-kevin-tiennent-ils-enfin-leur-revanche-28-06-2022-2481239_2.php.
- Baker, Alan R. H. « Forging a National Identity for France after 1789: The Role of Landscape Symbols », *Geography*, vol. 97, no. 1, 2012, pp. 22–28. JSTOR, <http://www.jstor.org/stable/24412176>. Consulté le 16 avril 2023.
- Bauer, Jean-Pierre. « Histoires de prénoms », *Enfance*, tome 40, n°1-2, 1987. Identités, Processus d'identification. Nominations. pp. 79-88. Persée, <https://doi.org/10.3406/enfan.1987.2946>. Consulté le 16 avril 2023.
- Bosworth, William. *Catholicism and Crisis in Modern France*. Princeton U P, le 8 décembre 2018.

Colin, Patrick. « Identité et altérité », *Cahiers de Gestalt-thérapie*, vol. 9, n° 1, 2001, pp. 52-62, Cairn.

« Choix du prénom de l'enfant ». Service Public République Française, le 05 août 2021, consulté le 22 avril 2023, <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F882>.

« Chronologie des prénoms féminins les plus donnés. Koumoul, consulté le 16 février 2023, <https://opendata.koumoul.com/applications/chronologie-des-prenoms-feminins-les-plus-donnees>.

« Classement des prénoms en France depuis 1900 ». INSEE, consulté le 16 février 2022, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3532172>.

Coulmont, Baptiste. « Les prénoms et la mention, édition 2017 ». Baptiste Coulmont, le 6 juillet 2017, <https://coulmont.com/blog/2017/07/06/prenoms-mentions-bac-2017/>, consulté le 15 février 2023.

---. « Les prénoms et la mention, édition 2018 ». Baptiste Coulmont, le 7 juillet 2018, <https://coulmont.com/blog/2018/07/07/prenoms-mention-bac-2018/>, consulté le 15 février 2023.

—. “Prénom et structure sociale”. Paradeise; Catherine and Lorrain; Dominique and Demazière; Didier. *Les sociologies françaises : héritages et perspectives, 1960-2010*, Presses Universitaires de Rennes, pp.123-135, 2015, 978-2-7535-4292-1.

Coulmont, Baptiste et Patrick Simon. « How do Immigrants Name Their Children in France? » *Population and Societies*, n. 565, avril 2019, consulté le 20 février 2023, https://www.ined.fr/fichier/s_rubrique/29081/565.population.societies.april.2019.migration.children.name.en.pdf.

- Culler, Jonathan. « Chapter 4: « Language, meaning and interpretation ». *Literary Theory: A Very Short Introduction*. Oxford UP, New York, 1997.
- Desplanques Guy, Grignon Michel. « Le choix du prénom des nouveaux-nés : des vagues successives mais pas d'uniformité ». *Recherches et prévisions*, n°21, septembre 1990. Monoparentalités et évolution du droit. pp. 121-131. Persée, <https://doi.org/10.3406/caf.1990.1432>. Consulté le 16 avril 2023.
- de Tricornot, Adrien. « Les prénoms qui obtiennent le plus de mention « très bien » au bac ». *Le monde*, le 19 octobre 2018, https://www.lemonde.fr/campus/article/2018/07/19/bac-2018-les-prenoms-qui-obtiennent-le-plus-de-mention-tres-bien_5333632_4401467.html, consulté le 15 février 2023.
- De La Porte, Xavier et Rémi Noyon. « Assemblée nationale : la revanche des Kévin ». *L'OBS*, le 26 juin 2022, <https://www.nouvelobs.com/idees/20220626.OBS60180/assemblee-nationale-la-revanche-des-kevin.html>.
- Dickinson, John. « La prénomination dans quatre villages de la plaine de Caen, 1600-1800 ». *Annales de Normandie*, Année 1998, 48-1, pp. 67-104, Persée.
- Dio, Colette. « La Vie Des Mots. » *The French Review*, vol. 79, n° 2, 2005, pp. 395–97. JSTOR, <http://www.jstor.org/stable/25480210>. Consulté le 17 février. 2023.
- « Emmanuel Macron et l'identité française. *En Marche: Retrouvez le discours d'Emmanuel Macron lors du rassemblement du 12 juillet 2016 à la Mutualité sur l'identité Française*, le 24 juillet 2016, consulté le 22 avril 2023, <https://en-marche.fr/articles/actualites/emmanuel-macron-lidentite-francaise>.

Fanon, Frantz. « Sur la culture nationale », « mésaventures de la conscience nationale ». Les Damnés de la terre.

Feltin-Palas, Michel. La grande vogue des prénoms régionaux », L'Express, le 9 octobre 2019, https://www.lexpress.fr/culture/la-grande-vogue-des-prenoms-regionaux_2096504.html.

Ferriere, Emile. Étymologie de quatre cents prénoms usités en France. 1898.

Ford, Caroline. The Journal of Modern History, vol. 86, no. 1, 2014, pp. 181–83. JSTOR, <https://doi.org/10.1086/674269>. Accessed 20 Apr. 2023.

Fourquet, Jérôme. L'archipel français : naissance d'une nation multiple et divisée. Éditions du Seuil, 2019.

Fourquet, Jérôme et Jean-Laurent Cassely. La France sous nos yeux : économie, paysages, nouveaux modes de vie. Éditions du Seuil, Paris, 2021.

Gordon, Philip H., and Sophie Meunier. « Globalization and French Cultural Identity », French Politics, Culture & Society, vol. 19, no. 1, 2001, pp. 22–41. JSTOR, <http://www.jstor.org/stable/42843147>. Consulté le 16 avril 2023.

George Pierre. Identité de groupe - identité de territoire [Sur les rapports entre population et espace]. In: Espace, populations, sociétés, 1984-1. Limites et frontières. pp. 13-16, consulté le 3 mai 2023, DOI : <https://doi.org/10.3406/espos.1984.933>.

Grange, Cyril. « Nommer: enjeux symboliques, sociaux et politiques. » Annales de Démographie Historique, no. 1 (131), 2016, pp. 7–12. JSTOR, <https://www.jstor.org/stable/26250833>. Consulté le 17 février 2023.

Grossman, Evelyne. « L'« identité nationale » : un faux problème ». *Dossier : L'« identité nationale » au miroir des sciences sociales*, le 8 janvier 2008, consulté le 20 avril 2023, <https://laviedesidees.fr/L-identite-nationale-un-faux-probleme>.

GUÉGUEN, Nicolas, Maya DUFOURCQ-BRANA, et Alexandre PASCUAL. « Le prénom : un élément de l'identité participant à l'évaluation de soi et d'autrui », *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 2005, Numéro 65, p. 33-44, consulté le 3 mai 2023, https://www.researchgate.net/profile/Alexandre-Pascual/publication/236783801_Le_prenom_un_element_de_l'identite_participant_a_l'evaluation_de_soi_et_d'autrui/links/0046352f5f1875ac82000000/Le-prenom-un-element-de-lidentite-participant-a-levaluation-de-soi-et-dautrui.pdf.

Guimond, Serge. « Chapitre 4. L'universalisme républicain et la politique de laïcité », , *Les politiques de diversité. Antidote à l'intolérance et à la radicalisation*, sous la direction de Guimond Serge. Mardaga, 2019, pp. 103-147.

Hassoun, Jean-Pierre. « Le Choix Du Prénom Chez Les Hmong Au Laos Puis En France: Diversité, Complexification et Processus d'individuation. » *Revue Française de Sociologie*, vol. 36, no. 2, 1995, pp. 241–71. JSTOR, <https://doi.org/10.2307/3322248>. Consulté le 2 novembre 2022.

Heinich, Nathalie. Entretien par France Fraternités, « Nathalie Heinich : « L'universalisme républicain consiste à encourager l'aspiration au bien commun » », le 26 février 2022, consulté le 27 avril 2023, <https://france-fraternites.org/nathalie-heinich-l-universalisme-republicain-consiste-a-encourager-laspiration-au-bien-commun/>.

- Hervieu-Léger, Danièle. « Le Miroir de l’islam En France. » *Vingtième Siècle. Revue d’histoire*, no. 66, 2000, pp. 79–89. JSTOR, <https://doi.org/10.2307/3770852>. Consulté le 31 janvier 2023.
- Hennuy, Jean-Frédéric. “Questions de Langage: Questions d’identité?” *Nouvelles Études Francophones*, vol. 25, no. 2, 2010, pp. 27–38. JSTOR, <http://www.jstor.org/stable/41104003>. Consulté le 1er mars 2023.
- Humans of Tumblr. Repost Joke About Kevins. Facebook, 22 January 2023, 3:40pm, <https://www.facebook.com/humansoftumblrcom/photos/a.595210907194561/6774771259238464/>. Consulté le 25 janvier 2023.
- « Identité ». *Eric Zemmour*, consulté le 22 avril 2023, <https://www.ericzemmour.fr/identite>.
- « Integration of Immigrants in the European Union : France ». *European Commission*, octobre 2017, consulté le 20 février 2023, file:///Users/marielaverdiere/Downloads/ebs_469_fact_fr_en.pdf.
- « Intégration ». *Le Robert dico en ligne*, consulté le 2 mai 2023, <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/integration>. « Integration of Immigrants in the European Union : France ». *European Commission*, octobre 2017, consulté le 20 février 2023, file:///Users/marielaverdiere/Downloads/ebs_469_fact_fr_en.pdf.
- Jaunetaud, Marjorie. « Quels sont les noms de famille du Calvados les plus courants et leur histoire ? » *Actu.fr*, le 2 mars 2021, consulté le 17 février 2023, https://actu.fr/societe/quels-sont-les-noms-de-famille-du-calvados-les-plus-courants-et-leur-histoire_39927747.html.
- Leclair, Pierre. « L’universalisme républicain est-il anachronique ? », *Humanisme*, vol. 306, no. 1, 2015, pp. 76-79.

Lehot-Couette, Mathieu et Noé Baudin. “Présidentielle 2022 : visualisez le vote des villes et le vote des campagnes dans nos cartes”, *France Info*, le 25 avril 2022, consulté le 8 mai 2023, https://www.francetvinfo.fr/elections/prquesidentielle/presidentielle-2022-visualisez-le-vote-des-villes-et-le-vote-des-campagnes-dans-nos-cartes_5101549.html.

Le Mintier, Brigitte. « Présentation de la loi n° 93-22 du 8 janvier 1993 modifiant le Code civil relative à l'État civil, à la famille et aux droits de l'enfant et instituant le Juge aux Affaires Familiales ». *Revue juridique de l'ouest*, 1994, v1, pp. 1-31, consulté le 17 février 2023, <https://doi.org/10.3406/juro.1994.2126>.

« Le pape encourage les parents à donner les prénoms ‘chrétiens’ », *Le Monde*, 10 janvier 2011.

« Les prénoms bretons : Menou – Olier ». *Bretagne.com*, consulté le 17 février 2023, <https://www.bretagne.com/fr/la-bretagne/sa-culture/ses-prenoms-bretons/menou-olier>.

« Les prénoms, révélateurs des discriminations du bac ». *Le monde*, le 13 juillet 2017, https://www.lemonde.fr/bac-lycee/article/2016/07/07/les-prenoms-revelateurs-des-discriminations-du-bac_4965791_4401499.html, consulté le 15 février 2023.

« Liberté, égalité, fraternité ». *Vie Publique: République Française*, le 14 octobre 2020, consulté le 26 avril 2023, <https://www.vie-publique.fr/dossier/276089-liberte-egalite-fraternite>.

« Liste des prénoms occitans », *Bilinguisme Occitan*, consulté le 17 février 2023, <https://www.bilinguisme-occitan.org/prenoms-occitans>.

Lodge, A. « Les débuts de la standardisation du français ». *Congrès Mondial de Linguistique Française*, Paris, France, 2008, DOI: 10.1051/cmlf08320, consulté le 3 mars 2023.

López Franco Yolanda G. « Le statut du prénom en linguistique : une proposition ». *Onomastique et patrimoine. Actes du Colloque d'onomastique du Teich (septembre 2003)* Paris : Société française d'onomastique, 2004. pp. 169-181. (Actes des colloques de la Société française d'onomastique, 12). Persée, www.persee.fr/doc/acsfo_0000-0000_2004_act_12_1_1232. Consulté le 16 avril 2023.

« L'universalisme, tous égaux ? » RadioFrance, le 2 février 2023, consulté le 27 avril 2023, <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/zoom-zoom-zen/zoom-zoom-zen-du-jeudi-02-fevrier-2023-9007388>.

Méchin, Colette. : « La fonction prénominale », *Islam : entre local et global*, 37, 2, 2006, p. 165-180, <https://doi.org/10.4000/rsa.579>.

Mermin, Isabelle. « La France des prénoms ou comment la télévision devient un référentiel identitaire! » *Le Figaro*, le 2 février 2022, https://tvmag.lefigaro.fr/programme-tv/la-france-des-prenoms-ou-comment-la-television-devient-un-referentiel-identitaire_1d7880a4-7dbb-11ec-a117-fd5394dff51a

« Mondialisation et identité nationale ». *France 24*, le 5 février 2017, consulté le 23 avril 2023, <https://www.france24.com/fr/20170205-france-presidentielle-2017-marine-le-pen-front-national-meeting-lyon-mondialisme-immigratio>.

Napoléon 1er. « Décret Impérial N. 3 589 du 20 juillet 1808 concernant les Juifs qui n'ont pas de nom de famille et de prénoms fixes ». Napoleon.org,

- <https://www.napoleon.org/histoire-des-2-empires/articles/decret-imperial-du-20-juillet-1808-concernant-les-juifs-qui-nont-pas-de-nom-de-famille-et-de-prenom-fixes/>
- Noiriel, Gérard. « « L'identité nationale » en France ». Entretien par Gérard Mauger, *Savoir/Agir*, vol. 2, no. 2, 2007, pp. 79-89. Cairn, consulté le 20 avril 2023, <https://www.cairn.info/revue-savoir-agir-2007-2-page-79.htm>.
- . « Parler d'autres langages que celui de la science ». Entretien par Nicolas Delalande & Ivan Jablonka. *Dossier : L'« identité nationale » au miroir des sciences sociales*, le 8 janvier 2008, consulté le 20 avril 2023, <https://laviedesidees.fr/Parler-d-autres-langages-que-celui-de-la-science>.
- Perón Maxime. « Le prénom de l'enfant ou la fantaisie des parents », *Revue juridique de l'Ouest*, 2016-3. pp. 7-13. Persée, <https://doi.org/10.3406/juro.2016.4873>. Consulté le 16 avril 2023.
- Perret, Michèle. *Introduction à l'histoire de la langue française*. Armand Collin, 2016.
- Pierre-Henri Billy, « Des prénoms révolutionnaires en France », *Annales historiques de la Révolution française* [En ligne], 322 | octobre-décembre 2000, mis en ligne le 21 février 2006, consulté le 02 novembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/ahrf/125> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ahrf.125>.
- Quyollet, Matthieu. « La démocratie contre l'identitaire », : *Esprit*, Septembre 2016, No. 427 (9) (Septembre 2016), pp. 80-90, consulté le 2 mai 2023, <https://www.jstor.org/stable/44135656>.
- Raepsaet-Charlier, Marie-Thérèse. « Noms de Personnes, Noms de Lieux Dans l'Occident Romain Quelques Outils Récents. » *L'Antiquité Classique*, vol. 77, 2008, pp. 289–307. JSTOR, <http://www.jstor.org/stable/41812955>. Consulté le 31 janvier 2023.

- Safran, William. « State, Nation, National Identity, and Citizenship: France as a Test Case », *International Political Science Review / Revue Internationale de Science Politique*, vol. 12, no. 3, 1991, pp. 219–38. JSTOR, <http://www.jstor.org/stable/1601504>. Consulté le 16 avril 2023.
- Schlegel, Jean-Louis. “LE FRONT NATIONAL TOURMENTE L’ÉGLISE CATHOLIQUE.” *Esprit*, no. 418 (10), 2015, pp. 114–19. JSTOR, <http://www.jstor.org/stable/24470286>. Accessed 3 May 2023.
- Schöni, Gilbert. « Du XVIIe au XXe Siècle: la Genèse des attitudes normatives ». *La langue française, est-elle gouvernable ?* Neuchâtel et Paris : Delachaux et Niestlé, 1988.
- Scroope, Chara. « Naming ». *Cultural Atlas*, 2017, <https://culturalatlas.sbs.com.au/french-culture/french-culture-naming>. Consulté le 16 avril 2023.
- Soffer, Dalya. « The use of collective memory in the populist messaging of Marine Le Pen ». *Journal of European Studies*, vol. 52, n. 1, le 17 février 2022, consulté le 22 avril 2023, <https://doi.org/10.1177/004724412111072619>.
- Stanovaïa, Lydia. « La standardisation en ancien français », *The Dawn of the Written Vernacular in Western Europe*. Révisé par Michèle Goyens et Werner Verbeke, Leuven UP, 2003.
- Suruthi, S. « 40 prénoms corses uniques pour votre bébé. Au Feminin, le 23 avril 2020. <https://www.aufeminin.com/maman/album1367702/40-prenoms-corses-pour-votre-bebe-0.html#p1>.
- Szasz, Thomas. *Ideology and Insanity: Essays on the Psychiatric Dehumanization of Man*. Syracuse UP, 1991.
- Todd, Emmanuel. *Après la démocratie*, Paris, Gallimard.

« Uniformité ». Larousse, consulté le 17 février 2023,

<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/uniformit%C3%A9/80570>.

« Unité ». Larousse, consulté le 17 février 2023,

<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/unit%C3%A9/80611>.

« Un peu d'histoire » Ministère de l'intérieur et es outre-mer, le 31 mai 2017, consulté le 27

avril 2023, [https://mobile.interieur.gouv.fr/Archives/Archives-des-dossiers/2017-](https://mobile.interieur.gouv.fr/Archives/Archives-des-dossiers/2017-Dossiers/La-laicite/Un-peu-d-histoire)

[Dossiers/La-laicite/Un-peu-d-histoire](https://mobile.interieur.gouv.fr/Archives/Archives-des-dossiers/2017-Dossiers/La-laicite/Un-peu-d-histoire).

Wieder, Thomas. « 'Faire les Français. Quelle identité nationale ?', d'Anne-Marie Thiesse :

l'identité nationale en question ». *Le Monde*, le 9 novembre 2010, consulté le 20 avril

2023, [https://www.lemonde.fr/livres/article/2010/11/09/faire-les-francais-quelle-](https://www.lemonde.fr/livres/article/2010/11/09/faire-les-francais-quelle-identite-nationale-d-anne-marie-thiesse_1437636_3260.html)

[identite-nationale-d-anne-marie-thiesse_1437636_3260.html](https://www.lemonde.fr/livres/article/2010/11/09/faire-les-francais-quelle-identite-nationale-d-anne-marie-thiesse_1437636_3260.html).

Zemmour, Eric. Entretien avec Laurent Joffrin par *Figaro Magazine*. « Éric Zemmour et

Laurent Joffrin : « Comment définir l'identité française ? » ». Le 20 septembre 2019,

consulté le 22 avril 2023, [https://www.laicite-republique.org/eric-zemmour-et-](https://www.laicite-republique.org/eric-zemmour-et-laurent-joffrin-comment-definir-l-identite-francaise-le-figaro.html)

[laurent-joffrin-comment-definir-l-identite-francaise-le-figaro.html](https://www.laicite-republique.org/eric-zemmour-et-laurent-joffrin-comment-definir-l-identite-francaise-le-figaro.html).

« 1er avril 1803 : Napoléon réglemente les prénoms des Français ». L'est républicain, le 1

avril 2021, [https://www.estrepublikain.fr/culture-loisirs/2021/04/01/1er-avril-1803-](https://www.estrepublikain.fr/culture-loisirs/2021/04/01/1er-avril-1803-napoleon-reglemente-les-prenoms-des-francais)

[napoleon-reglemente-les-prenoms-des-francais](https://www.estrepublikain.fr/culture-loisirs/2021/04/01/1er-avril-1803-napoleon-reglemente-les-prenoms-des-francais).

